



V 2

6. 9. 352

Digitized by Google

6.9.352 A
PH.: 7758

Google

6.9. 352
BI

COMPLEMENT

DU MÉMORIAL

DE SAINTE-HÉLÈNE.



IMPRIMERIE D'ABEL LANOE.

6.9.552 11

Je prie mes Parens et Amis de croire tout ce que le Docteur O'Meara leur dira relativement à la position où je me trouve et aux sentimens que je conserve !!!

Sil vois ma bonne louise
je la prie de permettre
quil lui baise les
mains. Napoléon.

le 25 juillet 1818.

Digitized by Google

111 6

COMPLÉMENT

DU MÉMORIAL

DE SAINTE-HÉLÈNE.

NAPOLÉON

EN EXIL ;

RELATION CONTENANT LES OPINIONS ET LES RÉFLEXIONS DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS IMPORTANS DE SA VIE DURANT TROIS ANS DE SA CAPTIVITÉ, ET ORNÉE D'UN FAC SIMILE ;

RECUEILLIES

PAR BARRY E. O'MEARA,

Son dernier Chirurgien;

TERMINÉES

Par une Notice historique sur la mort de Napoléon ; le nom de toutes les batailles qu'il a commandées en personne ; son Testament ; la dernière lettre que le général Pichegru a adressée en Angleterre après son débarquement en France ; et plusieurs Pièces officielles qui n'ont jamais été imprimées, ou sont peu connues.

TROISIÈME ÉDITION.

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE FIRENZE

TOME I.

PARIS,

Mme SEIGNOT, LIBRAIRE, QUAI ST.-MICHEL, N° 15.

1823.

LIBRI Nº 914 DI GIO. ROSSI

C. 6266.

Digitized by Google

REMARQUE IMPORTANTE

« Je n'ai point consigné dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dit M. de Las Cases, pages 428 et suivantes du sixième volume, toutes les minutieuses circonstances de nos querelles avec le gouverneur, non plus que les nombreuses notes officielles échangées entre nous. J'ai omis également les ignobles misères accumulées sur notre existence animale. Mon but n'était point d'écrire l'histoire de Longwood et de ses douleurs, mais seulement de faire ressortir les nuances caractéristiques de Napoléon. Au surplus, si on en est curieux, on peut aller chercher tous ces détails dans la relation du docteur O' Méara. C'eût été petitesse à moi, l'un de ceux sur lesquels ils frappaient, que de trop m'y arrêter; mais chez le docteur, qui n'en était que le témoin, qui nous était étranger, qui était, on pourrait même dire, du parti adverse, ce soin de sa part et dans sa situation, ne peut, ne doit avoir été que le résultat d'une émotion profonde, d'une indignation généreuse qui honore son cœur.

« J'apprends en ce moment que l'ex-gouverneur de Sainte-Hélène l'attaque, devant les tribunaux, en diffamation et en calomnie. Je suis plein de vénération pour les juges des grands tribunaux d'Angleterre, parce que je sais comment ils se composent; toutefois, comment être sûr aujourd'hui d'un résultat? car dans la malheureuse crise politique de nos jours, il apparaît partout comme deux vérités à la fois : or, la bonne pour chacun, est celle qu'on porte dans le cœur; car, bien qu'on en dise, on ne saurait se mentir soi-même, et ce sera à tout événement sans doute, la consolation du docteur O'Méara; car je dois déclarer ici que tout ce que je trouve à cet égard dans son ouvrage, et qui a pu être à ma connaissance, lorsque j'étais sur les lieux, *est de la plus stricte vérité;* d'où je dois naturellement conclure, par analogie, qu'*il en est de même,* sans doute, *de tout ce que je n'ai pas vu : ce qui se prolonge de dix-huit mois au-delà.* AUSSI, JE N'HÉSITE PAS À PRONONCER QUE JE LE TIENS POUR TEL, DANS MON AME ET CONSCIENCE!

» Précisément au moment où j'écris, je reçois de sir Hudson Lowe, des extraits de

6. 9. 352

lettres qu'il me dit avoir reçues confidentiellement dans les temps du docteur O'Méara, lequel, me fait-il observer, s'exprimait très-improprement à mon égard, et lui faisait des rapports secrets à mon sujet. Quelle a pu être en cela l'intention de sir Hudson Lowe, vis-à-vis de moi ? aux termes où nous en sommes, ce ne saurait être un intérêt bien tendre. Aurait-il espéré me prouver que M. O'Méara était un espion auprès de nous ? Aurait-il pensé m'indisposer assez pour altérer la nature et la force de mes témoignages en faveur de son adversaire ? Mais, au demeurant, ces lettres sont-elles bien entières ? ne sont-elles pas tronquées à la façon de Sainte-Hélène ? et encore, leur sens serait-il plein, réel ; en quoi devraient-elles me fâcher ? quels droits, quels titres avais-je dans ce temps sur O'Méara ? Il est bien vrai que plus tard, à son retour en Europe, le voyant poursuivi, persécuté pour l'humanité dont il avait usé envers Napoléon, je lui en ai exprimé la plus vive reconnaissance, et je lui ai écrit que si l'injustice venait à le forcer de quitter son pays, il devenait libre à son gré de venir prendre place dans ma famille, que je partagerais avec lui. Mais à Sainte-Hélène,

je le connaissais à peine; je ne crois pas lui avoir adressé la parole dix fois durant tout mon séjour à Longwood. Je le considérais comme m'étant opposé de nation, d'opinion; d'intérêts : voilà quels étaient mes rapports avec M. O'Méara. Il était donc entièrement libre à mon égard; il demeurait maître d'écrire alors ce qu'il lui plaisait, sans que cela puisse influer sur l'opinion qu'il m'a inspirée depuis. Que sir Hudson Lowe prétende insinuer aujourd'hui que le docteur était deux et trois fois espion dans le même temps; savoir : pour le gouvernement, pour Napoléon et pour lui, sir Hudson Lowe, cela détruirait-il la vérité, l'authenticité des faits exposés dans son livre? Au contraire; et duquel des trois corrupteurs gagnerait-il le salaire, en révélant ces faits au public? Napoléon n'est plus; le docteur n'a rien à en attendre; et il s'est fait des deux autres, par sa publication, d'ardens persécuteurs, qui lui ont ravi ses emplois et menacent son repos; c'est que son véritable crime, à leurs yeux, est le zèle importun d'un ami de la bienséance et des lois, qui, révolté d'inconvenantes et d'ignobles vexations, en a signalé les vrais auteurs pour en disculper son pays :

voilà la chose. Je n'ai donc vu dans la communication si tardive des lettres confidentielles que vient de m'adresser sir Hudson Lowe, au moment même de son procès avec le docteur, qu'une espèce de délation intéressée, que chacun qualifiera comme il l'entendra. Je n'en ai pas même accusé réception; j'ai bien moins songé encore à m'en plaindre.

» Mais puisque j'en suis à M. O'Méara et à son ouvrage; qu'il se trouve avoir tenu aussi un journal vers le même temps que moi, dans le même lieu et sur les mêmes sujets, je ferai observer que c'est assurément une circonstance bien heureuse pour l'authenticité des récits que le concours singulier de deux narrateurs qui, de position, de nation, d'opinions différentes, sans rapports entre eux, relatent des faits qu'ils ont puisés à la même source. Il devient curieux de les opposer l'un à l'autre. Le livre d'O'Méara est traduit chez nous, qu'on parcoure, qu'on compare les deux productions. Si l'on fait la part du génie des deux langues, des préjugés nationaux réciproques, de la différence de position des deux narrateurs, que présente la masse des deux récits? Une similitude

parfaite; car les légères différences sont même, en quelque sorte, la garantie de chacun, en ce qu'elles sont inévitables: où a-t-on jamais vu deux hommes, écrivant ce dont ils ont été témoins, ne pas différer? Et que d'innocentes infidélités d'ailleurs n'avons-nous pas dû involontairement commettre, en essayant de répéter de pures conversations prises au vol! Toutefois, je ne terminerai pas sans arrêter le lecteur sur une circonstance qui m'a frappée moi-même en lisant O'Méara; c'est que les conversations de Napoléon portent précisément avec elles le caractère de la position des deux personnes avec lesquelles il s'entretenait : tous les objets importans, chez O'Méara, sont beaucoup plus développés, plus suivis; c'est que Napoléon parlait à quelqu'un à qui il croyait devoir apprendre; chez moi, au contraire, ils sont presque toujours en sommaires : c'est que l'empereur s'exprimait alors devant celui qu'il supposait savoir. Au surplus, les récits du docteur ont eu un succès prodigieux en Angleterre; c'est que le sujet était riche, l'intention louable, le but moral!... en voilà assez pour faire fortune. »

Les deux auteurs s'accordant partout où

ils se sont rencontrés, et le dernier prolongeant et *complétant* le récit de l'autre, on trouvera, dans ce concours de circonstances si utiles pour constater d'importantes vérités historiques, la justification du titre par lequel nous avons fait précéder celui que le docteur a donné à son livre. Chaque lecteur, après l'avoir comparé avec celui de M. Las Cases, décidera, comme nous, que l'un est la suite nécessaire de l'autre; et, comme nous encore, il le nommera : COMPLÉMENT DU MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE.

(PLANCHER, *Éditeur.*)

PROCÈS INTENTÉ AU DOCTEUR O'MÉARA, PAR SIR HUDSON LOWE.

Tout le monde sait que sir Hudson Lowe qui porte maintenant le nom de *Low* (1), (*qui potest capere, capiat*) piqué à bon droit des vérités un peu dures qui se trouvent contre lui dans l'ouvrage de l'écuyer Barry O'Meara, a intenté un procès au digne

(1) Bas, vile, sordide, sans courage.

chirurgien de Napoléon, qui a cru ne pas devoir observer le proverbe suivant : « Toute vérité n'est pas bonne à dire. » Mais le malencontreux chevalier, *viso di boja*, mieux avisé, a laissé passer le temps opportun de donner suite à sa plainte, en conséquence elle est, comme on dit, tombée dans l'eau. Voici ce qu'on lit dans le Times du 12 juin 1823.

Cour du Banc du Roi.

Le Roi, sur la plainte portée par sir Hudson Lowe contre Barry E. O'Meara, écuyer.

M. Philips demanda, vu que M. le solliciteur était présent, à parler d'une cause qui avait été négligée depuis long-temps, et dont le défendeur désirait ardemment qu'on voulût bien s'occuper, savoir : le Roi contre O'Meara.

Le Président. « Oh, je crois m'en souvenir ; c'est un réglement pour obtenir une enquête au criminel, n'est-ce pas ? »

L'Avocat. Oui, Mylord, contre M. O'-Meara, pour avoir publié une brochure qui a pour titre « : *une Voix de Sainte-Hélène*, »

ouvrage dans lequel sir Hudson Lowe est maltraité.

Le Président. « Je me souviens qu'il y a eu une objection de formée quant au temps : Quand ce réglement a-t-il été demandé ? »

L'Avocat. Au terme qui commence le 23 jánvier et finit le 12 fevrier, Mylord.

Le Président. Et quand est-ce que la publication de la brochure a eu lieu ? »

L'avocat. Il y a si long-temps, Mylord, que je ne m'en souviens pas.

Le Président. « Mais, ce n'est pas hors de mémoire d'homme, Me Philips ! (on rit.)

L'Avocat. L'affaire ne passera pas mémoire d'homme, Mylord ! (on rit.) Afin de ne pas faire perdre le temps à vos seigneuries, je vais, en peu de mots, donner mes raisons en faveur de l'objection ; cependant je suis prêt à soutenir le mérite de la cause, s'il existe des doutes. Le réglement a été obtenu deux jours avant l'expiration du terme, c'est-à-dire, le 10 février dernier, etc...

Le Président. « Et quand la publication de la brochure a-t-elle eu lieu ? »

Le Solliciteur général. Je puis donner à votre seigneurie la date : c'était dans le mois de juillet. Depuis ce temps-là, néanmoins, plusieurs éditions ont paru successivement jusqu'à une période qui n'est pas éloignée de ce jour.

Le Juge Bayley. Et les passages incriminés étaient-ils dans la première édition?

Le Solliciteur général. Tous les passages contre lesquels j'ai demandé le réglement y étaient certainement. Dans les éditions subséquentes, il y a des injures additionnelles contre sir Hudson Lowe; mais comme je les croyais inutiles à l'obtention de ma demande, j'ai cru devoir les passer sous silence, et l'on rendra sans doute justice à ma modération.

Le Président. Il s'agit maintenant de savoir si l'on a fait une demande de réglement, les deux derniers jours du terme de la session, au sujet d'un ouvrage publié au mois de juillet de l'année précédente.

L'Avocat. Je vais donner à votre seigneurie la date exacte de la publication de la brochure. Elle a été publiée le 5 juillet 1822, et le réglement n'a été demandé que

deux jours avant l'expiration du terme de janvier 1823. Pendant tout ce temps, le grand Jury a été convoqué dix fois dans la ville où l'ouvrage a été publié ; une assise a eu lieu, et près de deux termes des sessions de cette cour se sont écoulés sans que le plaignant ait fait aucune espèce de démarche pour obtenir réparation de la prétendue injure qu'il dit avoir souffert.

Le Président. « Il a beaucoup tardé, à la vérité. M. le Solliciteur général, pouvez-vous citer quelque antécédent qui prouve qu'une demande en réglement ait été accordée après un aussi grand délai ? »

Le Solliciteur général. Non, Mylord ; mais je puis avancer en faveur de sir Hudson Lowe qu'étant militaire, il ignorait les formes de la jurisprudence, et que probablement, il n'a pas eu recours à un avocat

Le Président. « Pouvez-vous jurer que sir Hudson Lowe ait été hors du royaume pendant tout ce temps-là ?

L'Avocat. Non, mylord, on ne le peut pas; car non-seulement il n'a pas quitté l'Angleterre, mais il a même toujours habité Londres. Il n'a donc aucune excuse de n'a-

voir pas porté sa plainte en temps utile. Sa réputation comme militaire n'est pas brillante; car l'honneur chez un militaire, lorsqu'il est attaqué dans une partie aussi sensible, demande une prompte réparation. Quant à la magistrature, il est de règle qu'aucune demande de réglement pour obtenir une enquête au criminel, puisse être accordée après un délai tellement prolongé.

Le Président. « Aussi ne le sera-t-elle pas. »

L'Avocat. Mais, mylord, il est entendu que ce sera avec dépens?

Le Président. Non; il faudrait pour cela que l'affaire fût jugée : ainsi, consultez votre client. Il est trop tard aujourd'hui pour appeler votre cause, quoique l'on ne puisse trouver mauvais que les avocats prennent à cœur l'intérêt de leurs cliens, cependant la Cour ne peut consulter que l'intérêt général des plaideurs.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

PLACÉ par des circonstances particulières et dépendantes de ma profession, auprès de l'homme le plus étonnant de tous les siècles, dans le moment le plus critique de sa vie, je conçus le dessein de profiter, autant que l'honneur me le permettrait, de ma position, pour recueillir des matériaux pour l'histoire. Les deux volumes que je publie aujourd'hui sont le résultat de cette résolution. Le lecteur y verra comment j'ai été attaché en qualité de chirurgien à la maison de Napoléon, il y verra que ce fut sur sa propre demande, d'après le conseil de mes chefs et du plein consentement des lords de l'amirauté. Je n'ai pas recherché cet emploi, il m'a été en quelque façon assigné; et je l'aurais refusé certainement, si j'eusse prévu les désagrémens qui m'attendaient. Cependant, long-temps avant d'avoir été brûlé sur le rocher de Sainte-Hélène, j'appris à connoître les dangers de ma situation. Je vis bientôt que je devais, ou servir d'instrument à des vexations inutiles, ou encourir des soupçons injurieux. Heureusement pour mon honneur et pour ma propre tranquillité, j'ai choisi sans hésiter, et cependant contre mes intérêts, la route que je devais suivre. L'humanité exigeait de moi des considérations particulières pour mon malade. L'uniforme que je portais me défendait impérieusement de le souiller par des indignités envers un captif, et l'honnenr de mon pays me faisait un devoir de regarder comme sacrés les malheurs d'un grand homme

C'est ce que je fis. Je mets mon orgueil à le dire : cet orgueil s'accroît encore en voyant mes ennemis le considérer comme un crime.

Napoléon paya, par la confiance dont il m'honorait, le peu de soulagement que je pus lui offrir; et les relations que ma profession me donnait nécessairement avec lui, devinrent bientôt une véritable intimité, s'il m'est permis d'employer cette expression en parlant de mes relations avec un tel homme. Dans sa retraite de Longwood, il oublia bientôt presque entièrement son rang. Il conversait familièrement sur sa vie passée avec ceux qui l'entouraient; il a tracé les caractères et donné lui-même les détails des anecdotes que j'offre ici au lecteur. L'abandon avec lequel il s'exprimait ne peut être conçu que de ceux qui l'ont entendu : et bien que dans les choses où sa conduite donnait matière au doute, il penchât naturellement en sa faveur, la vérité paraissait toujours être son guide. Il réussissait particulièrement à tracer un caractère. Son esprit lumineux semblait concentrer ses rayons sur l'objet qu'il voulait définir, et en distinguait aussitôt les traits les plus caractéristiques. L'intime connaissance qu'il avait de tous les personnages qui ont figuré en Europe pendant les trente dernières années qui viennent de s'écouler, donnait à ses opinions et à ses observations un intérêt plus qu'ordinaire; et en effet, pouvait-on puiser à une source plus authentique? malgré le laps de temps qui s'est écoulé depuis que la plupart des événemens dont il s'occupait ont eu lieu, malgré les catastrophes qui avaient dû troubler son esprit, il était étonnant avec quelle facilité il se rappelait toutes les cir-

6.9.352

constances qui faisaient le sujet de la conversation. Si quelque chose pouvait surprendre davantage encore, c'était l'indifférence avec laquelle il parcourait les libelles dirigés contre lui.

Rien ne le fera mieux connaître que le récit de ce qu'il a dit, et le tableau de ce qu'il a été pendant les trois premières années de sa résidence à Sainte-Hélène ; le lecteur le verra parler, agir et même sentir.

Cependant, avant d'aller plus loin, je sens que le public aura le droit de me demander jusqu'à quel point il peut compter sur l'authenticité de mon récit. Je crois que toute affirmation devient inutile aux amis qui me connaissent ; des preuves matérielles même ne serviraient à rien auprès de mes détracteurs ; c'est donc à ceux qui n'ont, à mon égard, aucune prévention, que j'offre le témoignage suivant.

J'en appelle d'abord au *fac simile* de l'écriture de Napoléon, joint au frontispice, comme une preuve de la confiance avec laquelle il me traitait; et tous ceux qui daigneront se présenter chez moi pourront voir l'original. J'en appelle aussi à tous ceux qui composaient la maison de Longwood, et plus particulièrement aux exécuteurs testamentaires, les comtes Bertrand et Montholon, le sieur Marchand, et au comte de Las Cases, pour rendre témoignage de la facilité que j'ai eue dans ce travail, et de la familiarité dont j'étais honoré. Ces éclaircissemens suffiront, j'espère, pour prouver que j'ai pu recueillir exactement tous les faits dont je donne connaissance au public.

Il s'agit ensuite de prouver la fidélité de la transcription. Voici le plan que j'ai suivi à ce sujet : je

parlais aussi peu, et j'écoutais aussi attentivement qu'il m'était possible, me mêlant rarement à la conversation, excepté lorsque j'avais besoin de demander des explications sur des faits que je désirais éclaircir. Je nem'en rapportais pas entièrement à ma mémoire, quoiqu'elle soit naturellement très-étendue; immédiatement après avoir quitté Napoléon, je me hâtais de me retirer dans ma chambre, et j'écrivais soigneusement les différens sujets de la conversation, en conservant, autant qu'il m'était possible, les termes mêmes qui avaient été employés. Lorsque j'avais le moindre doute sur la fidélité de ma relation, je marquais le passage de mon journal qui me laissait quelque incertitude, et plus tard, lorsque l'occasion se présentait, je ramenais la conversation sur ce point, et je me trouvais ainsi, quant aux faits, à même de rectifier ce qui aurait été inexact. Ce moyen, auquel j'ai évité le plus possible de recourir, peut expliquer quelques répétitions, mais j'ai mieux aimé paraître quelquefois diffus que de courir les risques d'être infidèle. Ma longue résidence à Longwood, et la sorte de familiarité avec laquelle je vivais avec Napoléon, me donnèrent la facilité de l'amener à traiter des sujets importans. C'est ainsi que je complétai mon journal original. Comme il augmentait chaque jour en intérêt, il devint pour moi l'objet d'une grande sollicitude; et comme rien de ce qui aurait pu arriver à Sainte-Hélène n'aurait pu exciter ma surprise, je résolus de le placer hors des atteintes de cette spoliation, qui s'étendit plus tard sur la plupart des objets qui m'appartenaient. Ayant donc acheté dans l'île une boîte à double fond, je

transmettais de temps en temps les feuilles copiées de mon manuscrit, à un ami, à bord d'un des vaisseaux de sa Majesté, en rade. Cet ami les faisait passer, quand l'occasion s'en présentait, à M. Holmes de Lyon's l'nn, le respectable agent de Napoléon, à Londres. M. Holmes reçut exactement ces envois successifs, et le complément lui parvint quelque temps avant mon retour en Angleterre (1), comme le prouve son certificat authentique et une partie du manuscrit original, que j'ai déposé chez l'éditeur de cet ouvrage, pour la conversion des incrédules. Ainsi donc, pour l'authenticité de ces conversations, le lecteur a les garanties suivantes :

1° Les occasions qu'on ne peut mettre en doute, qui m'ont été offertes, de recueillir ces mémoires; 2° la certitude qu'ils ont été écrits sur les lieux; 3° que je les ai transmis à l'instant même; 4° et enfin, le certificat original transcrit ci-dessous, et délivré par la personne qui a reçu les feuillets, dont tout le monde peut vérifier l'authenticité. indépendamment de ces preuves, je pense que je puis renvoyer avec confiance aux personnes dont les entrevues avec Napoléon sont quelquefois rapportées dans ce livre; ces personnes ayant un caractère officiel dans le gouvernement de S. M. Britannique, ne peuvent nier que plusieurs de ces conversations politiques leur aient été communiquées, par moi, à des intervalles très-peu éloi-

(1) Lyon's l'nn, le 22 juin 1822.

Je certifie que j'ai reçu tous les papiers dont parle M. O'Meara dans sa préface, fort long-temps avant son arrivée en Angleterre. WILLIAMS HOLMES.

gnées du temps où j'y avais pris part. En effet, je crus de mon devoir de faire connaître celles de ces conversations dont la connaissance pouvait être utile à mon pays. Je ne sais quel usage les ministres en ont pu faire, mais il est constant que le système préventif contre les contrebandiers fut adopté bientôt après la conversation de Napoléon sur ce sujet. Peut-être, au reste, trouvera-t-on la meilleure preuve de l'authenticité de ces documens, dans leur lecture même. Indépendamment de l'authenticité évidente des anecdotes, tout ce qui sortait de l'imagination de Napoléon, portait un cachet inimitable. Si je parais à quelques personnes trop minutieux dans les détails, c'est que je ne sais que trop que l'on fera tout ce qu'il sera possible pour contester l'origine de cette publication. Il y a trop de gens impliqués, trop d'intéressés, ou qui voudraient jeter un voile impénétrable sur les événemens de Sainte-Hélène, pour permettre à la vérité de circuler librement. Les lettres officielles qu'on va lire, prouveront que le désir des ministres de S. M. Britannique était d'ensevelir, dans le tombeau, l'esprit de Napoléon avec son corps. Si j'ai contrarié ce dessein, c'est parce que je pense que les moindres étincelles d'un génie tel que le sien, doivent être conservées pour l'histoire; c'est parce que je méprise le despotisme qui voudrait emprisonner l'intelligence même; c'est parce que je ne considère comme dignes de l'oubli, que ceux qui se sont rendus coupables d'actions qui ne peuvent soutenir la lumière.

Les documens dignes de foi, émanés des ministres d'un pays libre, et que je soumets au public, me furent transmis par l'autorité à Sainte-

Hélène, aussitôt après la publication de l'ouvrage de M. Warden.

A M. BARRY O'MEARA,

CHIRURGIEN DE LA MARINE ROYALE.

Longwood, Sainte-Hélène.

A bord du vaisseau de Sa Majesté le *Conquérant*, en rade à Sainte-Hélène, le 2 janvier 1818.

Monsieur,

« Je vous envoie, ci-incluse, la copie d'une » lettre que je viens de recevoir de M. le secrétaire » Barrow, relativement à un ouvrage publié par » M. Warden, dernier chirurgien du vaisseau de » Sa Majesté, le *Northumberland*; je désire que » vous apportiez à cette lettre une attention toute » particulière. »

Je suis, Monsieur, etc.

Robert Plampin,
Contre-amiral, commandant en chef.

AU CONTRE-AMIRAL PLAMPIN,

A SAINTE-HÉLÈNE.

Bureaux de l'Amirauté, le 13 septembre 1817.

Monsieur,

« Les lords-commissaires de l'Amirauté, ayant » donné leur attention à un ouvrage publié par » M. Warden, ex-chirurgien du vaisseau de Sa » Majesté, *le Northumberland*, m'ont ordonné de

» vous signifier que vous ayez à faire savoir à tous
» les officiers employés sous vos ordres, qu'ils
» doivent s'attendre à encourir tout le déplaisir de
» leurs seigneuries (1), s'ils se permettent de pu-
» blier aucuns des renseignemens qu'ils auront pu
» recueillir dans leur emploi officiel à Sainte-
» Hélène. »

Je suis, etc. JOHN BARROW.

Telles sont les tentatives, faciles à expliquer, qu'on a faites pour effacer tout souvenir de Napoléon, pendant sa captivité. Ceux qui donnaient les ordres oubliaient que le pouvoir ne se joint pas à la volonté, quand il s'agit d'empêcher la publication d'un ouvrage anglais, par la voie de la presse.

Tout en méprisant les dénonciations et les ordres injustes, j'ai cru de mon devoir de ne rendre ces conversations publiques qu'après la mort de Napoléon; encore ne l'ai-je fait qu'avec l'assentiment de ses exécuteurs testamentaires. Tout le danger en est passé : la bouche qui les proféra est maintenant à jamais silencieuse; les paroles qu'elle a prononcées appartiennent à l'histoire.

Si j'étais disposé à commenter les lettres ci-dessus rapportées, je dirais qu'elles sont basées toutes deux sur une assertion fausse; et nommément, qu'aucun emploi officiel, à Longwood, ne connaît le moyen de se procurer les documens que j'ai recueillis. Rien ne peut être plus absurde. Si j'eusse agi différemment que je n'ai fait; si, au

(1) Plusieurs journaux de Paris ont annoncé dernièrement que le docteur O'Meara avait perdu toutes ses places.

lieu de concilier la fidélité d'un sujet avec la compassion d'un chrétien, et de respecter les droits de mon pays, tout en ayant soin de ne pas compromettre mon propre caractère, j'eusse essayé de faire de mon emploi un moyen d'arriver à la fortune ; si j'eusse fait de l'homme un mercenaire; si je fusse devenu esclave officiel, au lieu d'être un honnête serviteur ; si j'eusse recherché le pouvoir, en contraignant ma loyauté à favoriser de honteuses vexations et de bas projets de vengeance; si j'eusse levé le pied contre le lion mort, non-seulement je n'aurais eu aucun accès auprès de lui, mais j'aurais été chassé de la société de tous les hommes. Mais j'ai agi dans des principes absolument opposés. Après avoir consacré les quinze plus belles années de ma vie à combattre les soldats de Napoléon sur les champs de bataille et sur les mers, j'ai oublié qu'il était notre prisonnier, qu'il eût jamais été l'ennemi de mon pays. J'ai pensé que les conquêtes de la clémence étaient supérieures même à celles de la valeur, et qu'un peuple fier doit non-seulement faire avouer à ses ennemis qu'il les a vaincus, mais qu'il méritait de les vaincre. Dans un lieu semblable à l'île Sainte-Hélène, il n'y aurait eu aucun danger à ce que l'homme le plus méchant conçût des sentimens d'humanité : défendue comme elle l'est, sur tous les points, par des rochers effrayans, n'ayant qu'une seule issue, non-seulement hérissée de canons et encombrée de soldats, mais en core fermée par notre escadre, il eût fallu un miracle pour parvenir à s'en échapper. La simple précaution qu'avait suggérée Napoléon lui-même, de ne jamais laisser aucun vaisseau mettre

à la voile qu'on ne se fût assuré qu'il était dans l'île, aurait pu dispenser de presque toutes les autres. Après en avoir dit autant sur les motifs qui ont dirigé ma conduite, il ne me reste plus qu'à ajouter que je passerai avec mépris sur des insinuations anonymes, quoique je sois prêt à répondre à quelque accusation que ce soit, devant tout tribunal où la vérité pourra être recherchée avec soin. Il ne me manque que d'avoir un accusateur responsable : je provoque toute espèce d'enquête à la face du monde entier. Quant à l'édit rendu par l'amirauté, contre toute publication de ce genre, il convient mieux au climat d'Alger qu'à celui de l'Angleterre. Dans un pays libre, cette tentative seule n'avait besoin que d'être connue pour être réprouvée ; elle était aussi abusive que despotique.

Si l'on me demandait mon opinion sur les jugemens portés par Napoléon sur les hommes et les choses, je me tairais : je ne suis qu'un simple narrateur. Je rapporte ces jugemens sans réserve et comme la substance de ces conversations ; je n'affirmerai ni l'exactitude de ses dates ni la justesse de ses maximes. Je ne garantis rien autre chose que la fidélité de ma narration. J'offre uniquement au lecteur les pensées de Napoléon, ainsi qu'il les exprimait.

Je finirai en ajoutant que je n'évite ni ne crains les recherches ; je suis prêt à soutenir tout examen dans lequel la vérité puisse être dite, et j'en accepte les conséquences et toute la responsabilité.

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION.

L'enthousiasme avec lequel la seconde édition de cet ouvrage a été demandée, est un témoignage non équivoque de l'opinion favorable du public. La manière dont il a été accueilli, a été la récompense la plus flatteuse pour mon cœur ; c'est la meilleure réponse aux calomnies dont l'ont assailli les mercenaires qui rédigent les journaux vils et corrompus de notre époque.

Cette édition a été soigneusement revue; quelques inexactitudes ont été corrigées : j'y joins même quelques pièces importantes, qui m'ont été communiquées tardivement.

L'une est relative à l'arrivée de l'ex-empereur sur le Bellérophon. — Napoléon passa du Bellérophon à bord du Northumberland, le 8 août : voici les paroles du capitaine Maitland au comte Las Cases : « Qu'avec les ordres d'après lesquels,

lui (capitaine Maitland), agissait, il pensait pouvoir recevoir Napoléon à bord du Bellérophon ; et le transporter en Angleterre ; mais qu'il le ferait sous la seule responsabilité de Napoléon, qui devait se considérer comme entièrement à la disposition du prince régent, lui, capitaine Maitland, ne pouvant rien promettre quant à l'hospitalité que sollicitait Napoléon. »

La pièce suivante, omise dans la première édition, est d'une nature trop importante pour ne pas être annexée à celle-ci. Elle réfute complétement les assertions ministérielles touchant le prétendu refus de l'Angleterre, de reconnaître la dynastie impériale.

Protocole des conférencs de Châtillon-sur-Seine.

4 février.

S. E. M. le duc de Vicence, ministre des relations extérieures et plénipotentiaire de France, d'une part, et les plénipotentiaires des Cours alliées, savoir : M. le comte de Stadion, etc. pour l'Autriche ; S. E. M. le comte de Razou-

mowky, etc., pour la Russie ; L. L. E. É. lord Aberdeen, etc., lord Cathcart, etc., et sir Charles Stewart, etc., pour la Grande-Bretagne ; et S. E. M. le baron de Humbolt, pour la Prusse, d'autre part, s'étant acquittés réciproquement des visites d'usage, dans la journée du 4 février, sont convenus en même temps de se réunir en séance, le lendemain, 5 du mois de février.

Séance du 17 février, suite du protocole.

[illegible]. Le plénipotentiaire autrichien lit ensuite l'avant-propos du traité préliminaire suivant :

Projet d'un traité préliminaire entre les hautes puissances alliées et la France.

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité, LL. MM. II. d'Autriche et de Russie, S. M. le Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. le Roi de Prusse, agissant au nom de leurs alliés, d'une part, et S. M. l'Empereur des Français, de l'autre, désirant cimenter le repos et le bien-être futur de l'Europe, par une paix solide et durable sur terre et sur mer, et ayant nommé, pour atteindre à ce but salutaire,

leurs plénipotentiaires actuellement réunis à Châtillon-sur-Seine, pour discuter les conditions de cette paix, les plénipotentiaires sont convenus des articles suivans :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix et amitié entre LL. MM. II. d'Autriche et de Russie, S. M. le Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et S. M. le Roi de Prusse, agissant en même temps au nom de tous leurs alliés, et S. M. l'Empereur des Français, leurs héritiers et successeurs à perpétuité.

Les hautes parties contractantes s'engagent, etc., etc.

Signés : ABERDEEN. — CATHCART. — LE COMTE DE RAZOUMOWKI. — HUMBOLT. — LE COMTE DE STADION. — CHARLES STEWART, *lieutenant-général.*

Signé : CAULINCOURT, duc de Vicence.

COMPLÉMENT

DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE.

D'APRÈS la résolution qu'avait adoptée le gouvernement britannique, d'envoyer Napoléon dans une résidence éloignée, résolution qui lui fut communiquée, à Plymouth, par le major-général sir Henry Bembury, sous-secrétaire d'état, à bord du *Bellérophon*, vaisseau de 74, capitaine Maitland, Napoléon, accompagné des personnes de sa suite auxquelles on permit de rester auprès de lui, passa le 8 (1) août 1815 sur le *Northumber-*

(1) Lorsque l'Empereur quitta le *Bellérophon* le 8 août, les officiers anglais furent dans la consternation. Ils se sentaient impliqués dans l'injustice d'un pareil procédé. Napoléon traversa le pont pour descendre dans la chaloupe, avec le calme et le sourire sur la figure, ayant à ses côtés l'amiral Keith. Il s'arrêta devant le capitaine Maitland, et le chargea de témoigner sa satisfaction aux officiers et à l'équipage du *Bellérophon*; et le voyant extrê-

land, vaisseau de 74, capitaine Ross. Ce vaisseau portait le pavillon du contre-amiral sir George Cockburn, chargé de conduire Napoléon à Sainte-Hélène, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de sa personne, après son arrivée au lieu de son exil. Le gouvernement permit que, parmi ceux qui l'avaient suivi à bord du *Bellérophon* et du *Mirmidon*, quatre officiers, un médecin et douze personnes de sa maison, s'attachassent à son sort; les personnes dont les noms suivent furent choisies à cet effet. Les comtes Bertrand, Montholon et Las Cases, le baron Gourgaud; la comtesse Bertrand et les trois enfans; la comtesse Montholon et un enfant; Marchand, premier valet de chambre; Cipriani, maître d'hôtel; Piéron, St.-Denis, Novarre, le Page, les deux Archambaud, Saintini, Rousseau, Gentilini, José-

mement triste, il lui dit pour le consoler : « La postérité ne peut en aucune manière vous accuser de ce qui arrive. Vous avez été trompé aussi bien que moi. » Napoléon jouit pendant vingt-quatre jours de la protection du pavillon anglais. Il séjourna dans les rades de Torbay et de Plymouth, et ce ne fut qu'après ce temps que l'amiral désarma les Français, le 7 août, lorsqu'on passa à bord du *Northumberland*. Le désarmement est un des signes caractéristiques des prisonniers de guerre. Par une espèce de procédé, les armes de l'Empereur ne furent point demandées.

phine; enfin Bernard et sa femme, domestiques du comte Bertrand. Un jeune homme de quinze ans, fils du comte de Las Cases, reçut aussi la permission d'accompagner son père. Avant de leur faire quitter le *Bellérophon*, on demanda les épées et autres armes des prisonniers, et leur bagage fut visité, afin de s'emparer de ce qui leur appartenait, soit en billets, argent ou bijoux. Napoléon, après avoir payé les personnes de sa suite à qui il ne fut pas permis de l'accompagner, ne possédait que quatre mille pièces d'or, dont on s'empara par ordre des ministres de sa majesté.

Lorsque la décision du ministère anglais d'envoyer Napoléon à Sainte-Hélène, fut communiquée à sa maison, M. Maingaud, chirurgien, qui l'avait accompagné depuis Rochefort, refusa de le suivre. Maingaud était un jeune homme inconnu à Napoléon, et qui avait été appelé fortuitement pour le soigner, jusqu'à ce que M. Fourreau de Beauregard, qui avait été son chirurgien à l'île d'Elbe, pût le rejoindre. J'ai appris que, quand bien même M. Maingaud aurait voulu aller à Sainte-Hélène, ses services n'auraient pas été acceptés.

Le jour que Napoléon monta pour la pre-

mière fois à bord du *Bellérophon*, après avoir fait le tour du vaisseau, il vint à la poupe où j'étais, et m'adressa la parole pour me demander si j'étais le *chirurgien-major*. Je répondis affirmativement et en italien. Il s'informa alors, dans la même langue, de quel pays j'étais. Je répondis, d'Irlande. — « Où avez-vous fait vos études ? — A Dublin et à Londres. — Quelle est la meilleure des deux écoles de médecine ? » Je répondis que je croyais celle de Dublin la meilleure pour l'anatomie, et celle de Londres pour la chirurgie. — « Oh, dit-il en souriant, vous dites que Dublin possède la meilleure école d'anatomie, parce que vous êtes Irlandais. » Je lui dis que je lui demandais pardon, mais que j'affirmais cela, parce que c'était la vérité; qu'à Dublin, on se procurait des sujets pour la dissection à un quart du prix qu'on les payait à Londres, et que les professeurs étaient également bons. Il sourit à cette réponse, et me demanda à quelles actions je m'étais trouvé, et dans quelles parties du globe j'avais servi? Je lui en citai plusieurs, et entre autres l'Egypte. Au mot d'Egypte, il entama une série de questions auxquelles je répondis du mieux qu'il me fut possible. Je lui dis que le corps des officiers auquel

j'appartenais alors, avait mangé long-temps dans une maison qui avait servi d'écurie pour ses chevaux. Il rit à ce propos, et depuis il me remarqua toujours, chaque fois qu'il se promenait sur le pont; souvent il m'appelait pour lui servir d'interprète, ou pour lui expliquer quelque chose.

Lors du passage de Rochefort à Torbay, le colonel Planat, un de ses officiers, tomba malade. M. Maingaud étant incapable de lui offrir aucun secours, parce qu'il souffrait lui-même beaucoup du mal de mer, je le soignai. Pendant la durée de sa maladie, Napoléon s'informa souvent de son état, et s'entretint avec moi sur la nature de sa maladie et le mode de traitement que j'employais. Après notre arrivée à Plymouth, le général Gourgaud se trouva incommodé, et me fit l'honneur d'avoir recours à mes avis. Toutes ces circonstances me mirent, plus qu'aucun autre officier du vaisseau, excepté le capitaine Maitland, en rapport avec Napoléon.

La veille du jour où l'on quitta Torbay, le duc de Rovigo, avec qui je m'entretenais fréquemment, me demanda si je voulais accompagner Napoléon à Sainte-Hélène, en qualité de chirurgien, ajoutant que dans ce cas, je recevrais une communication du

grand-maréchal comte Bertrand. Je répondis que je n'avais point d'objection à faire à cette proposition, pourvu que le gouvernement anglais et mon capitaine y donnassent leur consentement, et moyennant certains arrangemens. Je fis part de cette proposition au capitaine Maitland, qui eut la bonté de me dire que je devais accepter cette offre, pourvu que j'obtinsse l'assentiment de l'amiral lord Keith et du gouvernement anglais; il ajouta qu'il en parlerait à sa seigneurie. A notre arrivée à Torbay, le comte Bertrand renouvela cette proposition à moi et au capitaine Maitland; elle fut aussi communiquée au lord Keith. Sa seigneurie me fit venir à bord du *Tonnant*, et je lui expliquai à quelles conditions je désirais m'engager; il me recommanda, dans les termes les plus forts, d'accepter cette place, ajoutant qu'il ne pouvait m'ordonner de le faire, parce que cela était étranger au service naval, et que c'était un cas extraordinaire; il m'exprima la conviction où il était, que le gouvernement, qui désirait que Napoléon fût accompagné d'un chirurgien de son choix, m'en saurait gré. Sa seigneurie ajouta que je pouvais considérer cet emploi comme s'accordant avec ce que je devais à mon pays et à mon souverain;

Satisfait que la proposition qui m'était faite eût reçu l'approbation de personnages aussi distingués dans notre marine, que l'amiral lord Keith et le capitaine Maitland (1),

(1) C'est avec plaisir que je produis le témoignage suivant, d'un capitaine avec qui j'ai servi sur trois vaisseaux différens.

AU DR. HARNESSE, etc., etc., etc.

« Mon cher Monsieur,

» Le zèle et la bonne conduite de M. O'Meara, tant » qu'il a été, sous mes ordres, chirurgien sur le *Goliath*, » exige de ma part, comme acte de justice pour lui et » pour l'honneur du service, de dire que pendant quinze » années que j'ai commandé l'un des vaisseaux de Sa » Majesté, je n'ai jamais navigué avec un officier de sa » profession, qui répondît aussi entièrement à mon attente. Ne pouvant juger de ses talens dans son art, bien » que j'aie tous les motifs de croire qu'ils sont du premier ordre, et que telle est l'opinion de la plupart des » chirurgiens les plus anciens et les plus respectables de » la flotte, je dirai seulement que pendant une longue » période de mauvais temps, qui rendit tout l'équipage » du *Goliath* très-malade, ses attentions et sa sollicitude » furent telles, qu'elles lui méritèrent mon approbation » et l'affection reconnaissante de tous les officiers et soldats. Si je devais être bientôt employé de nouveau, je » ne connais personne que je désirasse autant avoir pour » chirurgien, que M. O'Meara. Cependant, comme » dans l'état présent de la guerre, cela n'est pas probable, j'espère que vous me ferez l'honneur de lui » donner une commission; ce sera un encouragement » pour les jeunes gens qui courent la même carrière.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» FRÉDÉRIC L. MAITLAND. »

j'acceptai l'emploi, et vins à bord du *Northumberland*, en faisant néanmoins la stipulation, par une lettre adressée à sa seigneurie, que je serais toujours considéré comme officier anglais, porté sur les rôles de la marine en activité, au service du gouvernement anglais, et que je serais libre de quitter le service particulier que j'acceptais, s'il cessait de me convenir.

La traversée dura environ dix semaines. Napoléon ne souffrit beaucoup du mal de mer que pendant les huit premiers jours. Rarement il venait sur le pont avant le dîner; à dix ou onze heures il déjeûnait à la fourchette, dans sa cabine, et passait une grande partie de la journée à lire et à écrire. Il faisait ordinairement une partie d'échecs avant le dîner, et restait, par complaisance pour l'amiral, à peu près une heure à table; alors on lui apportait le café, et il quittait la compagnie pour faire un tour sur le pont; il était accompagné du comte Bertrand ou de M. de Las Cases, tandis que l'amiral et les autres officiers restaient à table pendant une heure ou deux de plus. En se promenant, il parlait fréquemment aux officiers qui pouvaient l'entendre et converser avec lui; et souvent il faisait à M. Warden, chirurgien du *Nor-*

thumberland, des questions sur les maladies les plus fréquentes, et sur la manière de les traiter. Quelquefois il faisait une partie de whist, mais communément il se retirait dans sa cabine à neuf ou dix heures : tel fut le cours uniforme de sa vie pendant la traversée.

Le *Northumberland* longea Funchal, et la frégate *la Havane* fut envoyée pour y prendre des rafraîchissemens. Pendant le temps que nous fûmes à l'ancre, il s'éleva un *scirocco levante* qui fit beaucoup de ravages dans les vignes. Nous apprîmes que les habitans attribuaient cet ouragan à la présence de Napoléon.

Le comte Bertrand donna des ordres dans ce port pour qu'on fît venir d'Angleterre quatorze ou quinze cents volumes pour l'usage de Napoléon.

Nous arrivâmes à Sainte-Hélène le 15 octobre. Rien de plus stérile et de plus repoussant que l'aspect extérieur de cette île. On s'attendait qu'à son débarquement, Napoléon serait engagé à séjourner à Plantation-House, maison de campagne du gouverneur, en attendant qu'on lui eût préparé une habitation; jusqu'alors tous les passagers de distinction avaient été invités à y passer le temps qu'ils

se proposaient de séjourner dans l'île. Sans doute il existait de fortes raisons d'en agir ainsi avec l'ex-empereur; mais cette politesse ne s'étendit pas jusqu'à lui.

Dans la soirée du 17, à peu près vers sept heures, Napoléon débarqua à James-Town, accompagné de l'amiral, du comte et de la comtesse Bertrand, de M. de Las Cases, du comte et de la comtesse Montholon, etc.; l'on se rendit à l'une des maisons les plus apparentes de la ville, appartenant à un *gentleman* nommé Porteous, laquelle avait été louée par l'amiral. Elle n'était cependant pas sans inconvéniens: Napoléon ne pouvait paraître à la fenêtre, ou même descendre de sa chambre à coucher, sans être exposé aux regards avides et grossiers de ceux qui cherchaient à satisfaire leur curiosité par la vue du célèbre captif. Il n'y avait pas de maison dans la ville dans laquelle Napoléon pût être entièrement tranquille, excepté celle du gouverneur. Cette maison a une cour, sa façade donne sur la promenade des remparts, et la vue s'étend sur la mer et sur le *Marino;* la proximité de l'Océan fut sans doute cause qu'on ne la choisit pas.

Les habitans de l'île furent pendant presque toute la journée dans la vive impatience

de jouir de la vue de l'exilé, lorsqu'il ferait son entrée dans le lieu de sa réclusion. Une infinité de personnes de tous les rangs, dans l'espoir de l'apercevoir, encombraient le *Marino*, la rue et les maisons devant lesquelles il devait passer. La plupart furent cependant trompées dans leur attente, car n'ayant pris terre qu'après le soleil couché, la majorité des insulaires, fatigués d'attendre et supposant que son débarquement n'aurait lieu que le lendemain matin, étaient rentrés dans leurs maisons. Il était d'ailleurs presque impossible de reconnaître sa personne.

Les comtes Bertrand et Montholon avec leurs épouses, le comte Las Cases et son fils, le général Gourgaud et moi, fûmes également logés dans la maison de M. Porteous.

Le lendemain matin, 18, de bonne heure, Napoléon, accompagné de l'amiral et de Las Cases, alla visiter Longwood, maison de campagne du lieutenant-gouverneur; on lui avait dit que c'était l'endroit le plus convenable pour sa résidence. Il était monté sur un petit cheval fort vif, que lui avait prêté le colonel Wilks, ancien gouverneur de l'île. En montant à Longwood, il remarqua un petit endroit appelé *des Briars*, situé à peu près

à deux cents verges de la route, et qui appartenait à un *gentleman* nommé Balcombe, qui devait remplir les fonctions de pourvoyeur de sa maison; il parut charmé de la situatiou pittoresque de cette habitation.

La résidence de Longwood est située dans une plaine sur le sommet d'une montagne, à peu près à dix-huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer; en y comprenant Deadwood, elle occupe à peu près quatorze ou quinze cents acres de terre, dont la majeure partie est plantée d'arbres indigènes appelés *gumwood*. Son aspect est sombre et monotone. Cependant Napoléon dit qu'il serait plus content d'y fixer sa demeure, que de rester dans la ville, pour y être sans cesse exposé à la curiosité insupportable des habitans. Par malheur, la maison ne consistait qu'en cinq chambres au rez-de-chaussée, qui avaient été bâties les unes après les autres, selon les besoins de la famille, et sans aucun égard pour la symétrie ou les convenances. Il était impossible que Napoléon et sa suite s'y logeassent. Il devenait nécessaire d'y faire auparavant des augmentations; et il était évident qu'elles ne pouvaient être faites avant plusieurs semaines, même sous l'inspection d'un officier aussi actif que sir George Çock-

burn. A son retour de Longwood, Napoléon se rendit *aux Briars*, et dit à sir George qu'il aimait mieux y rester jusqu'à ce qu'on eût fait les changemens nécessaires à Longwood, que de retourner à la ville, pourvu toutefois qu'on pût obtenir le consentement du propriétaire. Cette demande fut aussitôt accordée. *Les Briars* est le nom d'une maison bâtie à peu près à un mille et demi de James-Town. Elle a pour dépendances quelques acres d'un terrain très-bien cultivé en jardins fruitiers et potagers; l'eau qu'on y trouve en abondance, et plusieurs allées d'arbres dont la fraîcheur est délicieuse, concourent à l'embellir; elle est depuis long-temps renommée pour les mœurs hospitalières de son propriétaire, M. Balcombe. A peu près à vingt verges de la maison, s'élève un petit pavillon qui consiste en une chambre au rez-de-chaussée et deux greniers; Napoléon, pour n'occasionner aucun dérangement à ses hôtes, choisit ce pavillon pour sa demeure. Son lit de camp fut dressé dans la chambre du bas : c'est dans cette chambre, qui lui servait de salon et de salle à manger, qu'il dicta une partie des événemens de sa vie. M. de Las Cases et son fils logèrent dans l'un des greniers; le premier valet-de-chambre de Napo-

léon, et quelques autres domestiques de sa maison, couchèrent dans l'autre et sur le plancher d'un petit hangard faisant face à l'entrée de la salle du rez-de-chaussée. Dans les premiers jours on envoya à Napoléon un dîner apprêté à la ville : mais ensuite M. Balcombe trouva les moyens d'établir une cuisine. On était si resserré, que souvent Napoléon sortait, lorsqu'il avait achevé son dîner, pour laisser à ses domestiques le temps de manger dans la chambre qu'il venait de quitter.

La famille de M. Balcombe se composait de sa femme, de deux filles, l'une d'environ douze ans et l'autre de quinze, et de deux garçons de cinq à six ans. Les deux jeunes personnes parlaient français avec facilité ; souvent Napoléon venait faire une partie de whist ou converser un moment avec cette famille. Une fois même il consentit à prendre part à une partie de *Colin-Maillard*, au grand amusement des jeunes filles. Cette digne famille n'oubliait rien de ce qui pouvait contribuer à adoucir les incommodités de sa situation.

Un capitaine d'artillerie résidait *aux Briars* comme officier d'ordonnance; un sergent et quelques soldats y stationnaient auss

d'abord; mais d'après quelques observations faites à sir George Cockburn, il les fit quitter ce poste, convaincu de leur inutilité. Les comtes Bertrand et Montholon, leurs épouses et leurs enfans, le général Gourgaud et moi, vivions ensemble chez M. Porteous, où M. Balcombe entretenait une table servie à la française. Lorsque l'un d'eux voulait aller en ville ou partout ailleurs, on ne lui imposait d'autre contrainte que celle d'être accompagné par moi, par quelque autre officier anglais, ou d'être suivi d'un soldat. De cette manière, il leur était permis de visiter tous les endroits de l'île, à l'exception des forts et des batteries. Ils reçurent la visite du colonel et de madame Wilks, du lieutenant-colonel Skelton et de son épouse, des membres du conseil, et de la plupart des habitans notables de l'île; celle des officiers de terre et de mer appartenant à la garnison et à l'escadre, de leurs épouses et de leurs familles. De temps en temps les Français donnaient, à leurs visiteurs, des petites soirées, où régna constamment la cordialité la plus touchante. Quelquefois les comtesses Bertrand et Montholon, accompagnées d'un ou deux de leurs commensaux, passaient une heure ou deux à examiner ou même acheter quelques pro-

ductions de l'Inde et de l'Europe, étalées dans les boutiques des marchands. Quoiqu'elles offrissent moins de variété ou de magnificence que celles de la rue Vivienne, elles avaient néanmoins le mérite de les distraire un peu de l'insipide monotonie de Sainte-Hélène.

Sir George Cockburn donna plusieurs bals choisis, auxquels les Français furent invités, et où ils se rendirent souvent tous, à l'exception de Napoléon. On avait pour eux les plus grands égards; et en général, si les choses n'allaient pas tout-à-fait selon leur gré, sous plus d'un rapport elles étaient du moins sur un pied capable de rendre leur existence tolérable, si l'île n'eût, par elle-même, présenté tant de désagrémens. Il eût peut-être été beaucoup plus convenable de loger Napoléon à Plantation-House, jusqu'à ce que les réparations et les changemens qu'on faisait à Longwood fussent terminés, que de le laisser aussi mal pourvu *aux Briars*. Je dois néanmoins rendre à l'amiral la justice de dire que, sous ce rapport, j'ai eu des raisons de croire qu'il n'était pas libre de faire ce qu'il aurait voulu. Cependant sir George Cockburn ne négligeait rien pour agrandir et rendre plus commode le vieux

bâtiment, de manière à le mettre en état de recevoir une si grande augmentation dans le nombre ordinaire de ses habitans. A cet effet, non-seulement tous les ouvriers de l'escadre, mais encore tous ceux de l'île, furent mis en réquisition; et, pendant deux mois, Longwood présenta le tableau le plus animé qu'on eût jamais observé à Sainte Hélène. On voyait souvent l'amiral, infatigable dans ses travaux, arriver à Longwood au lever du soleil, encourager par sa présence les ouvriers de Sainte-Hélène, qui, généralement indolens et paresseux, contemplaient avec étonnement la promptitude et l'activité d'un guerrier succéder à l'oisiveté dont jusqu'à présent ils avaient été témoins, et qui leur était naturelle.

Chaque jour des détachemens de deux ou trois cents marins étaient occupés à apporter à James-Town des bois de charpente et d'autres matériaux pour la construction, ainsi que des meubles; bien que les meilleurs de ceux-ci eussent été, partout où l'on pouvait s'en procurer, achetés à des prix énormes, ils étaient cependant antiques et mesquins. L'île était si dépourvue de moyens de transport, qu'il fallait que tout ce que l'on transférait à Longwood, même les pierres,

fût porté en haut d'un sentier rapide, sur la tête et les épaules des marins, relevés quelquefois par des détachemens du 53e régiment. Au moyen de ce travail continu, la maison de Longwood fut augmentée au point de pouvoir recevoir, le 9 décembre, Napoléon, le comte et la comtesse de Montholon, leurs enfans, le comte de Las Cases et son fils.

Napoléon avait, au rez-de-chaussée, une petite chambre à coucher étroite, un cabinet d'égale dimension, et une espèce de petite antichambre dont on fit une salle de bain. Le cabinet donnait sur une petite pièce basse et obscure, qui fut convertie en salle à manger. Dans une aile opposée du bâtiment, on trouvait une chambre à coucher plus grande que celle de Napoléon, une antichambre et un cabinet; ils furent occupés par la famille Montholon. Une porte conduisait de la salle à manger de Napoléon dans un salon d'à peu près dix-huit pieds sur quinze. Sir Georges Cockburn en avait fait construire un en bois, beaucoup plus long, plus élevé et plus aéré, ayant trois fenêtres de chaque côté et une galerie vitrée qui conduisait au jardin. Ce salon, quoiqu'il eût l'inconvénient de devenir d'une chaleur insupportable vers le soir, lorsque le soleil, lançant ses feux avec toute

l'ardeur du climat, pénétrait de ses rayons le bois même dont il était formé, était le seul endroit commode de tout l'édifice. M. de Las Cases avait près de la cuisine une chambre (1) qui avait été occupée avant par les domestiques du colonel Skelton. Une ouverture pratiquée dans le plafond donnait passage à un escalier très-étroit, conduisant à une espèce de grenier, dans lequel couchait son fils. Les greniers du vieil édifice avaient été convertis en chambres pour Marchand, Cipriani, Saint-Denis, Joséphine, etc. D'après la construction du toit, qui allait en pente, il était impossible de se tenir debout dans ces greniers, excepté au milieu, et le soleil qui dardait ses rayons sur les ardoises, les rendait quelquefois d'une chaleur insupportable. De nouvelles chambres furent construites par la suite pour eux, pour le général Gourgaud, l'officier d'ordonnance et moi : en attendant, nous couchâmes sous des tentes. Le lieute-

(1) Quelque temps après on construisit, pour le comte et son fils, un appartement adossé à la maison, qui fut divisé en une chambre à coucher, un salon, et une chambre pour leur domestique. Ces chambres étaient si petites, qu'il n'y avait pas même de place pour une chaise entre les lits du père et du fils; elles étaient en outre si basses, qu'une personne debout touchait presque au plafond.

nant Blood et M. Cooper, charpentier du *Northumberland*, ainsi que plusieurs officiers du vaisseau, restaient aussi dans le même endroit, les deux premiers sous une vieille bonnette qui avait été convertie en tente.

Une table bien servie, pour un pays comme Sainte-Hélène, était entretenue par les ordres de sir George Cockburn, pour les officiers d'ordonnance et moi.

Le comte Bertrand et sa famille étaient logés dans une petite maison à Hut's Gate, à un mille de Longwood à peu près. Cette maison, quoique incommode, avait été louée d'après leur désir : ce fut la seule du voisinage qu'on put se procurer à un prix modéré; il leur était impossible de loger à Longwood jusqu'à ce qu'on eût achevé la nouvelle maison dont les fondations avaient été immédiatement jetées par les soins de sir George Cockburn.

Pendant que Napoléon habitait *les Briars*, je ne tins pas de journal régulier; en conséquence, je ne puis pas détailler exactement ce qui s'y est dit et fait. L'ex-empereur passait la plus grande partie de son temps à dicter, soit à Las Cases ou à son fils, soit aux comtes Bertrand et Montholon, soit enfin au général Gourgaud; l'un de ces messieurs restait toujours près de lui. Il recevait quelquefois

sur le pré, devant la maison, les personnes qui venaient lui présenter leurs respects; quelquefois même ceux qui en avaient reçu la permission, lui étaient présentés dans la soirée, lorsqu'il était chez M. Balcombe. Pendant tout le temps qu'il habita *les Briars*, il n'en sortit qu'une seule fois pour aller, à pied, à une petite habitation du major Hodson, du régiment de Sainte-Hélène; il s'entretint avec le major et son épouse pendant une demi-heure, caressant beaucoup leurs enfans qui étaient extrêmement beaux. Il se promenait souvent pendant des heures entières dans les allées couvertes et les taillis des *Briars*, où on veillait à ce qu'il ne fût pas importuné. Dans une de ces promenades, il s'arrêta, et, me faisant remarquer les précipices affreux qui nous environnaient, il dit : — « Voyez la générosité de votre pays! voilà leur libéralité envers un homme malheureux qui, comptant aveuglément sur leur prétendu caractère national, crut pouvoir se livrer à eux sans crainte. Je pensais que vous étiez libre; mais je vois maintenant que vos ministres se moquent de vos lois, qui sont, comme celles des autres nations, faites pour protéger l'homme puissant et opprimer le malheureux sans défense. »

Une autre fois, il découvrit, par l'interprétation de Las Cases, qu'un vieux Malais, que M. Balcombe louait, avait été enlevé, quelques années auparavant, de son pays natal, et conduit à bord d'un vaisseau anglais : amené à Sainte-Hélène, débarqué à l'insu de la douane, illégalement vendu comme esclave, on le louait au premier qui voulait s'en servir en payant à son maître le prix du travail de cet infortuné. Napoléon dénonça ce fait à l'amiral, qui fit aussitôt prendre des renseignemens dont le résultat eût été probablement l'émancipation du pauvre Tobie, si l'amiral eût conservé le commandement(1).

On prit des arrangemens avec le pourvoyeur pour qu'il fournît une certaine quantité de provisions, de vins, etc. Cette quantité était abondante, et Cipriani, le maître d'hôtel, la jugea suffisante pour le service de la maison. A la vérité, quelquefois les provi-

(1) Lorsque Napoléon apprit, quelque temps après le départ de sir George Cockburn, que ce pauvre homme n'avait pas reçu sa liberté, il chargea M. Balcombe de l'acheter de son maître, de le rendre libre, et de porter cette dépense sur le compte particulier du comte Bertrand. Sir Hudson Lowe trouva à propos d'empêcher que cette bonne œuvre ne s'accomplît, et le pauvre Malais était encore en esclavage lorsque je quittai Sainte-Hélène. (Voyez l'*Affranchi de Napoléon*, ou *le pauvre Tobie*; 2 vol. in-12, chez Plancher, libraire. Prix, 6 fr.)

sions manquèrent, ou bien furent de mauvaise qualité; mais cela provenait souvent du défaut absolu de ressources dans l'île, ou de quelque accident, et généralement sir George Cockburn y remédiait autant qu'il était possible.

On avait donné à Napoléon un espace d'à peu près douze milles de circonférence, dans lequel il pouvait courir à cheval ou se promener à pied, sans être accompagné d'un officier anglais. Le camp du 53e était situé à l'extrémité de cet espace, à Deadwood, à peu près à un mille de Longwood; il y en avait un autre à Hut's Gate, en face de la demeure de Bertrand, à la porte duquel on avait établi un poste d'officier. On fit avec Bertrand un arrangement en vertu duquel les personnes munies d'un *laissez-passer* de lui, avaient la permission d'entrer sur les dépendances de Longwood. Cette mesure ne pouvait avoir aucun inconvénient: personne ne pouvait entrer chez Bertrand sans permission de l'amiral, du gouverneur, ou de sir George Bingham; en conséquence, aucun individu suspect ne pouvait parvenir jusqu'à lui. Les Français avaient aussi la permission d'envoyer des lettres cachetées aux habitans et aux autres Français qui restaient dans l'île. Cette

liberté ne pouvait en aucun cas devenir dangereuse; car si les Français eussent cherché à faire passer des lettres en Europe, ils ne l'eussent tenté qu'après avoir pris des précautions particulières ; et il était de toute improbabilité qu'ils risquassent, par l'intermédiaire d'un domestique anglais ou d'un dragon, des lettres dont le contenu aurait pu les compromettre, eux ou leurs amis, lorsqu'il dépendait d'eux de les leur faire tenir directement, et qu'ils pouvaient se voir et s'entretenir librement (1).

Une garde fut placée à l'entrée de Longwood, à peu près à cent pas de la maison; un cordon de sentinelles et de piquets fut établi autour des limites. A neuf heures, les sentinelles étaient rapprochées et mises en communication les unes avec les autres; elles entouraient la maison de telle sorte, que personne ne pouvait y entrer ou en sortir sans être vu. Deux factionnaires se tenaient à l'entrée principale, et des patrouilles se croisaient sans cesse. Après neuf heures, Napoléon ne pouvait plus sortir de la maison sans

(1) Une preuve matérielle de ce que j'avance, c'est que durant les neuf mois que sir George Cockburn suivit ce système, il ne fut envoyé aucune lettre en Europe, excepté par la voie ordinaire du gouvernement.

être accompagné d'un officicier de l'état-major, et personne ne pouvait entrer sans avoir le mot d'ordre : cette surveillance durait jusqu'au lendemain matin. Tous les endroits par lesquels on aurait pu aborder dans l'île, tous ceux même qui paraissaient en offrir la possibilité étaient garnis de piquets, et des sentinelles étaient placées sur chaque sentier escarpé qui conduisait à la mer, bien que tous les sentiers, dans cette direction, offrissent des obstacles insurmontables pour un homme aussi peu agile que Napoléon.

Des différens postes d'observation de l'île, on aperçoit, quand le temps est clair, les vaisseaux à vingt-quatre lieues de distance, et toujours long-temps avant qu'ils ne puissent approcher du port. Deux vaisseaux de guerre croisaient continuellement, l'un au vent et l'autre sous le vent; les postes élevés de l'île leur faisaient des signaux aussitôt qu'on apercevait un navire. Tous les bâtimens, excepté les vaisseaux de guerre anglais, étaient accompagnés par un des croiseurs, qui ne les quittait plus qu'il ne leur eût été permis de jeter l'ancre, ou qu'ils n'eussent été renvoyés. Il n'était permis à aucun vaisseau étranger d'aborder, si ce n'est dans le cas d'une grande détresse; et alors personne

ne pouvait débarquer : on envoyait à bord un officier avec un détachement d'un des vaisseaux de guerre, pour surveiller l'équipage pendant tout le temps que le vaisseau séjournait, et pour empêcher toute communication. Tous les bateaux pêcheurs de l'île étaient comptés et amarrés au rivage, le soir au coucher du soleil, sous la surveillance spéciale d'un lieutenant de la marine. Aucun bateau, excepté ceux de garde des vaisseaux de guerre, qui tournaient autour de l'île pendant toute la nuit, ne pouvait sortir une fois le soleil couché. L'officier d'ordonnance avait également ordre de s'assurer, deux fois toutes les vingt-quatre heures, de la présence de Napoléon : ce qu'il faisait avec toute la délicatesse possible. Enfin, toutes les précautions humaines, excepté l'incarcération et les fers, pour éviter qu'il s'échappât, furent prises par sir George Cockburn.

Les officiers du 53e, les habitans les plus notables de l'île, les officiers de Sainte-Hélène, et leurs épouses, furent présentés à Napoléon. Il en invitait quelques-uns, une fois la semaine, à dîner avec lui : de ce nombre étaient M. Doveton et sa fille, le colonel Skelton, le capitaine Younghusband, et leurs épouses; M. Balcombe et sa famille, etc. Des

officiers et autres passagers recommandables, venant de l'Inde ou de la Chine, accouraient en foule à Longwood, demandant à lui être présentés. Rarement ils étaient trompés dans leur attente, à moins qu'une indisposition de sa part, ou la courte durée de leur séjour dans l'île, ne s'opposât à ce qu'il les reçût. Plusieurs personnes, venues à une heure incommode, sont restées dans ma chambre, dans l'espoir que Napoléon se présenterait à la fenêtre de son appartement, long-temps après que la voile du petit hunier du vaisseau qui devait les transporter en Angleterre, avait été déployée. Souvent il m'a été impossible de résister aux sollicitations de plus d'une belle, jalouse de le voir, et je plaçai un des domestiques de la maison de manière à les prévenir de son approche à l'une des fenêtres ou à la porte du salon, afin qu'elle pût jeter un coup d'œil à la dérobée sur le célèbre captif.

Peu de temps après son installation à Longwood, j'appris à Napoléon la mort de Murat. Il m'entendit avec calme, et demanda aussitôt s'il était mort sur le champ de bataille. D'abord j'hésitai à lui dire qu'il avait été exécuté comme un criminel. Ayant répété sa question, je lui appris enfin la manière dont

il avait été mis à mort : il m'écouta sans changer de contenance. Je lui racontai aussi la mort de Ney. « C'était un brave, dit-il, personne ne l'était plus que lui ; mais c'était un fou ; il est mort sans emporter l'estime de personne ; il m'a trahi à Fontainebleau. La proclamation contre les Bourbons, qu'il a dit, dans sa défense, tenir de moi, a été composée par lui-même, et je n'en avais pas entendu parler avant qu'elle fût lue aux soldats. Il est vrai que je lui ai fait passer l'ordre de m'obéir. Que pouvait-il faire ? ses troupes l'abandonnaient. »

Je lui avais prêté à lire l'*Etat actuel de la France*, par miss Williams. Deux ou trois jours après, il me dit en s'habillant : « C'est une sotte production que celle de votre compatriote ; c'est un tissu de sottises. Voilà, continua-t-il en ouvrant sa chemise et en me montrant son gilet de flanelle, voilà la seule armure cachée que j'aie jamais portée ; mon chapeau doublé d'acier le voilà ; et il m'indiqua celui dont il se servait habituellement. Oh ! elle a été sans doute bien payée pour toutes les platitudes et les mensonges qu'elle a débités ! »

L'heure du lever de Napoléon n'était pas régulièrement fixée ; elle dépendait du repos

dont il avait joui pendant la nuit. En général, il dormait peu; souvent il se levait à trois ou quatre heures; il lisait alors, ou écrivait jusqu'à six ou sept; et lorsque le temps était beau, il sortait quelquefois à cheval suivi de quelqu'un de ses généraux, ou se recouchait pendant une ou deux heures. Lorsqu'il était au lit, il ne pouvait dormir à moins qu'il ne fût dans l'obscurité la plus complète; il faisait fermer toutes les ouvertures qui pouvaient laisser pénétrer le moindre rayon de lumière. Je l'ai vu pourtant s'endormir quelquefois sur son sopha, et y rester quelques minutes en plein jour. S'il était indisposé, Marchand lui faisait la lecture jusqu'à ce qu'il s'endormît. Quelquefois il se levait à sept heures, et il écrivait ou dictait jusqu'au déjeûner; ou, si la matinée était belle, il sortait à cheval. Lorsqu'il déjeûnait dans sa chambre, on lui mettait son couvert sur une petite table ronde, à neuf ou dix heures; quand il prenait ce repas avec tous ceux qui lui appartenaient, c'était ordinairement à onze heures, et toujours à la fourchette. Après le déjeûner, il dictait ordinairement, pendant plusieurs heures, à quelqu'un de sa suite; et à deux et trois heures il recevait les personnes qui avaient été, par des rendez-vous, autorisées

à se présenter. Entre quatre et cinq, lorsque le temps était beau, il montait à cheval ou en voiture, et se promenait pendant une heure ou deux avec toute sa suite. A son retour, il dictait ou lisait jusqu'à huit heures, ou faisait une partie d'échecs. Alors on servait le dîner, qui durait rarement plus de vingt minutes ou une demi-heure. Il mangeait avec appétit et très-vite, et ne semblait pas avoir du goût pour les mets fortement épicés ou recherchés. Un de ceux qu'il préférait, c'était un gigot de mouton rôti; je l'ai vu souvent en consommer toute la partie brune. Il aimait aussi beaucoup les côtelettes de mouton; rarement il buvait plus d'une demi-bouteille de vin à son dîner, encore le mouillait-il beaucoup. Après dîner, lorsque les domestiques s'étaient retirés, et qu'il ne recevait point de visites, il jouait quelquefois aux échecs ou au whist; mais le plus ordinairement il s'entretenait avec les dames et les autres personnes de sa suite, ou envoyait chercher un volume de Corneille ou de quelque autre auteur estimé, et lisait haut pendant une heure. Il se retirait ordinairement à dix ou onze heures dans sa chambre à coucher, et se mettait au lit aussitôt. Lorsqu'il déjeûnait ou dînait seul dans son appar-

tement, il envoyait souvent chercher quelqu'un de sa suite, pour converser avec lui pendant le repas. Il ne mangeait que deux fois par jour, et jamais, pendant tout le temps que je l'ai connu, il ne prit plus d'une très-petite tasse de café après chaque repas; il n'en prenait pas dans le cours de la journée. J'ai appris aussi des gens qui avaient été à son service pendant quinze ans, qu'ils ne lui avaient jamais vu en demander davantage.

Le 14 avril, la frégate *le Phaëton*, capitaine Stanfelt, arriva d'Angleterre, ayant à bord le lieutenant général sir Hudson Lowe, lady Lowe, sir Thomas Reade, député, adjoint-général; le major Gorrequer, aide-de-camp de sir Hudson Lowe; le lieutenant-colonel Lyster, inspecteur de la milice; le major du génie Emmat; M. Baxter, député, inspecteur des hôpitaux; les lieutenans Wartham et Jackson des ingénieurs et de l'état-major, et d'autres officiers. Le lendemain, sir Hudson Lowe débarqua et fut installé en qualité de gouverneur, avec toutes les formalités d'usage. Un message fut envoyé à Longwood pour annoncer que le nouveau gouverneur rendrait visite à Napoléon le lendemain matin à neuf heures. En conséquence, un peu avant l'heure fixée, sir Hudson Lowe

arriva au milieu d'une bourasque de pluie et de vent : il était accompagné de sir George Cockburn, et d'un nombreux état-major. Comme l'heure fixée était incommode, et que Napoléon n'avait jamais reçu personne de si bonne heure, le gouverneur fut prévenu, lors de son arrivée, que Napoléon était indisposé, et qu'il ne pouvait l'admettre. Cette réponse parut déconcerter sir Hudson Lowe, qui, après s'être promené de long en large devant les fenêtres du salon pendant quelques minutes, demanda à quelle heure il pourrait être reçu le lendemain : on lui fixa celle de deux heures. Le lendemain, il arriva au moment indiqué, accompagné, comme la veille, de l'amiral, et suivi de son état-major. Ils furent d'abord introduits dans la salle à manger, derrière laquelle était le salon où on devait les recevoir. Sir George Cockburn offrit à sir Hudson Lowe de l'introduire; cette manière étant, à son avis, la plus officielle et la plus convenable de lui faire la remise de son prisonnier : sir Hudson Lowe y consentit. Novarre, un des domestiques français, se tenait à la porte du salon, pour annoncer les personnes qui devaient entrer. Après avoir attendu quelques minutes, la porte s'ouvrit, et le gouverneur fut appelé.

Aussitôt que le mot de gouverneur eut été prononcé, sir Hudson Lowe se leva, et s'avança avec tant d'empressement, qu'il entra dans le salon avant que sir George Cockburn en fût instruit. La porte avait été refermée; et lorsque l'amiral se présenta, le valet de chambre n'ayant pas entendu son nom, lui dit qu'il ne pouvait entrer. Sir Hudson Lowe resta à peu près un quart-d'heure avec Napoléon, pendant lequel temps la conversation se fit toujours en italien. Les officiers de son état-major furent introduits ensuite. L'amiral ne réitéra pas sa demande.

Le dix-huit, j'apportai quelques journaux à Napoléon, qui, après m'avoir fait plusieurs questions concernant l'assemblée du parlement, me demanda qui m'avait prêté ces journaux. Je répondis que c'était l'amiral. Napoléon dit : « Je sais qu'on a assez mal agi à son égard le jour qu'il est venu avec le gouverneur; qu'en a-t-il dit? » Je répondis que l'amiral avait regardé cette action comme une insulte, et qu'il en paraissait très offensé. Le général Montholon lui avait cependant donné une explication à ce sujet. Napoléon répliqua : « Je ne le verrai jamais avec plaisir qu'il ne s'annonce comme désirant me voir. » — Il voulait, lui répondis-je, vous présenter

officiellement le nouveau gouverneur, et pensait qu'agissant en qualité d'introducteur, il n'était pas besoin qu'il se fît annoncer. — Napoléon répondit : « Il pouvait m'écrire par Bertrand, qu'il désirait me voir; mais, continua-t-il, il voulait me mettre mal avec le nouveau gouverneur, et pour cela il lui a persuadé de venir ici à neuf heures du matin, quoiqu'il sût bien que je ne reçois et ne recevrai jamais personne à cette heure. C'est fâcheux qu'un homme qui a des talens, car je le crois très-bon officier, se soit comporté comme il l'a fait envers moi. C'est un grand défaut de générosité que d'insulter un malheureux. Insulter ceux qui sont en notre pouvoir, et qui par conséquent ne peuvent résister, est un signe certain de la bassesse de l'âme. » Je lui dis que j'étais convaincu que tout cela n'était qu'une méprise, que l'amiral n'avait jamais eu la plus légère intention de l'offenser ou de le brouiller avec le nouveau gouverneur. Il reprit : « Dans mes malheurs, j'ai cherché un asile, et je n'ai trouvé que de mauvais traitemens et l'insulte. Aussitôt que je fus à bord, comme je ne voulais pas rester deux ou trois heures à boire du vin pour m'enivrer, je quittai la table et me rendis sur le pont. Comme je sortais,

l'amiral dit d'un air de mépris : « Je crois que le général n'a jamais lu lord *Chesterfield*, » voulant dire que je manquais de politesse, et que je ne savais pas me conduire à table. » J'essayai de lui faire entendre que les Anglais, et surtout les officiers de la marine, ne sont pas habitués à mettre beaucoup de politesse dans leurs discours, et que l'amiral s'était exprimé ainsi par inadvertance. Mais il repoussa cette excuse, et ajouta : « Si l'amiral George Cockburn avait besoin de parler à lord Saint-Vincent ou à lord Keith, n'aurait-il pas envoyé demander à quelle heure ils seraient disposés à le recevoir ? Pourquoi ne serais-je pas traité avec autant de respect ? Mettant hors de question si ma tête a été couronnée, il me semble, ajouta-t-il en riant, que les actions que j'ai faites sont au moins aussi glorieuses qu'aucune des leurs. » J'essayai encore d'excuser l'amiral ; sur quoi il me rappela ce qu'il venait de me dire relativement à lord Chesterfield, et finit par ces mots : « Qu'est-ce que cela voulait dire ? »

Le général Montholon entra dans ce moment, avec la traduction d'un papier envoyé par sir Hudson Lowe, que les domestiques qui voudraient rester devaient signer ; il était

accompagné de la lettre suivante. (1)

Downing Street, 10 janvier 1816.

« Je dois à présent vous faire connaître
» que la plaisir de S. A. R. le prince régent,
» est, qu'à votre arrivée à Sainte-Hélène,
» vous communiqueriez à toutes les person-
» nes de la suite de Napoléon Bonaparte, y
» compris les serviteurs domestiques, qu'ils
» sont libres de quitter l'île immédiatement
» pour retourner en Europe; ajoutant qu'il
» ne sera permis à aucun de rester à Sainte-
» Hélène, excepté ceux qui déclareront par
» un écrit qui sera déposé dans vos mains,
» que c'est leur désir de rester dans l'île, et
» de participer aux restrictions qu'il est né-
» cessaire d'imposer à Napoléon Bonaparte
» personnellement.

» *Signé* BATHURST. »

« Ceux qui parmi eux se détermineront à
» retourner en Europe, devront être en-
» voyés par le premier occasion favorable au
» cap de Bonne-Espérance; le gouverneur
» de cette colonie sera chargé de pourvoir

(1) Je prie le lecteur de ne pas me rendre responsable du mauvais français envoyé de Plantation-House à Longwood.

» aux personnes des moyens de transport en
» Europe.

» *Signé* BATHURST. »

La déclaration qui accompagnait ces lettres, et que les domestiques étaient requis de signer, ne fut pas approuvée par Napoléon, qui déclara de plus qu'elle était traduite trop littéralement pour qu'aucun Français pût aisément la comprendre. Il pria donc le comte Montholon de se retirer dans la chambre voisine, où celle-ci fut rédigée : « Nous, soussignés, voulant continuer de rester au service de Napoléon, consentons, quelque affreux que soit le séjour de Sainte-Hélène, à y habiter, nous soumettant aux restrictions injustes et arbitraires qu'on a imposées à lui et aux personnes qui sont à son service. »

« Là, dit-il, que ceux qui le voudront signent cela; mais ne cherchez nullement à les influencer ni pour ni contre. »

La demande faite aux domestiques de signer le papier envoyé par sir H. Lowe avait fait naître en eux le désir de recevoir de plus amples explications; la plupart de ceux qui eurent recours à sir Thomas Reade en reçurent des réponses d'une nature propre à

leur faire croire que ceux qui signeraient seraient obligés de rester dans l'île durant la vie de leur maître, ce qui n'empêcha cependant aucun d'eux de signer le papier qui leur était présenté.

19 *avril.* — Le temps a été très-mauvais depuis quelques jours, ce qui, joint à d'autres circonstances, a contribué à rendre Napoléon un peu mécontent.

« Dans cette *isola maladetta*, disait-il, on ne voit ni soleil ni lune pendant la plus grande partie de l'année : toujours de la pluie et du brouillard. C'est pire que Capri. Avez-vous été à Capri, continua-t-il? » Je répondis affirmativement : « On peut s'y procurer tout ce qu'on veut du continent en quelques heures. » Il fit ensuite quelques remarques sur plusieurs mensonges absurdes qui avaient été publiés sur son compte dans les papiers ministériels; et il demanda s'il était possible que les Anglais fussent assez crédules pour ajouter foi à tout ce qu'on disait de lui.

21. — Le capitaine Hamilton, de la frégate *la Havane*, a été reçu par Napoléon dans le jardin. Napoléon a dit à cet officier, qu'en arrivant dans l'île on lui avait demandé ce qu'il désirait avoir, et qu'il le priait de

répondre pour lui qu'il demandait sa liberté ou le *bourreau*. Il a ajouté que les ministres anglais avaient indignement violé envers lui toutes les lois de l'hospitalité, en le déclarant prisonnier : ce que, dans la situation où il se trouvait, n'auraient pas fait des sauvages.

Le colonel Wilks et sa fille, qui se rendent en Angleterre sur *la Havane*, sont venus à Longwood avant leur départ, et ont eu une longue conversation avec Napoléon. Il a été très-satisfait de miss Wilks, jeune personne accomplie et très-élégante, et lui a dit galamment, « qu'elle surpassait tout ce qu'on lui avait dit d'elle. »

24. — Le temps est toujours sombre; Napoléon, d'abord abattu, a repris peu à peu sa gaîté ordinaire. Il a beaucoup parlé de l'amiral, qu'il dit estimer comme un homme savant dans sa profession. « Il n'a pas le cœur mauvais, ajouta-t-il; je le crois au contraire capable d'une action généreuse; mais il est brusque, colère, orgueilleux, impatient et fantasque, ne consultant jamais personne, jaloux de son autorité, s'inquiétant fort peu de quelle manière il l'exerce; quelquefois violent, et manquant de dignité. »

Il a fait quelques questions sur les bou-

villons qui ont été amenés du cap de Bonne-Espérance, par ordre du gouvernement, et parmi lesquels il règne une grande mortalité. « L'amiral, dit-il, aurait dû en traiter, » au lieu d'en faire la propriété du gouverne- » ment. On sait d'avance que tout ce qui » appartient à un gouvernement n'est jamais » surveillé, et que tout le monde le pille. » S'il avait traité avec quelqu'un, j'ose dire » qu'il en serait mort à peine quelques-uns, » au lieu qu'il en est péri un tiers. » Il me fit alors plusieurs questions sur le prix relatif des objets en Angleterre et à Sainte-Hélène, et finit par me demander si je prenais des honoraires pour soigner les malades de l'île. Je répondis négativement, ce qui parut le surprendre. « Corvisart, dit-il, outre qu'il était mon premier médecin, possédait une grande fortune et recevait souvent de moi de riches présens; il prenait cependant constamment un napoléon pour chaque visite qu'il faisait à ses malades. Votre désintéressement m'étonne d'autant plus que, dans votre pays, chacun fait commerce : le membre du parlement vend son vote, les ministres se font payer leurs places, les hommes de loi leur opinion. »

26. — Napoléon a fait plusieurs questions

relatives aux vaisseaux qu'on avait vu approcher de l'île. Il lui tardait d'apprendre si lady Bingham, que l'on attendait depuis quelque temps, était arrivée. Il a dit que sir George Bingham devait être inquiet sur son compte, et m'a demandé si le vaisseau avait reçu un chronomètre du gouvernement; j'ai répondu que non. Il pensa qu'il aurait probablement manqué l'île, faute de cet instrument. « Il est honteux, dit-il, pour votre gouvernement, de mettre trois ou quatre cents hommes à bord d'un vaisseau destiné pour cet endroit, sans chronomètre, courir ainsi les risques de perdre le bâtiment et sa cargaison, c'est-à-dire une valeur d'un demi-million, et la vie de tant de *poveri diavoli*, pour ménager trois ou quatre cents francs que coûterait une montre. Moi, continua-t-il, j'ai ordonné que tous les vaisseaux de France en fussent munis. C'est, de la part de votre gouvernement, une mesquinerie dont on ne saurait se rendre compte. » Il me demanda alors s'il était vrai qu'on eût assemblé un conseil militaire pour juger des officiers qui s'étaient enivrés. « Est-ce donc un crime, pour les Anglais, de s'enivrer? et doit-on, pour une faute pareille, convoquer une cour martiale? S'il en était ainsi, vous n'auriez que des

conseils de guerre tous les jours. **** était toujours un peu gai après son dîner, lorsque nous étions à bord. « Je remarquai qu'il était fort différent d'être gai et de s'enivrer. Il rit et me répéta ce qu'il venait de dire des conseils militaires. « Est-il vrai, dit-il ensuite, que l'on m'envoie des meubles et une maison? Il y a tant de mensonges dans vos feuilles publiques, que je doute de tout; d'ailleurs je n'ai pas entendu parler officiellement de cet envoi. » Je lui dis que sir Hudson Lowe m'avait assuré ce fait, et que sir Thomas Reade affirmait avoir vu la maison et l'ameublement.

Plusieurs changemens dans la conduite que l'on tenait avec les Français avaient eu lieu depuis l'arrivée de sir Hudson. M. Brooke, secrétaire colonial, le major Gorrequer, aide-de-camp de sir Hudson, et différentes personnes, allèrent chez les différens marchands de la ville, en leur défendant, au nom du gouvernement, de faire crédit aux Français, et de leur rien vendre s'ils ne payaient comptant, les menaçant non-seulement de perdre le montant de leur fourniture, mais encore d'être assujettis à telle punition qu'il plairait au gouverneur de leur infliger. Il leur fut aussi défendu d'avoir au-

cune communication, de quelque nature qu'elle pût être, avec eux, sans la permission spéciale du gouverneur, sous peine d'être bannis de l'île.

La plupart des officiers du 35e avaient pris l'habitude de venir voir madame Bertrand à Hut's Gate ; ils reçurent l'avis que leur conduite déplaisait aux nouvelles autorités ; l'officier de garde à Hut's Gate reçut l'ordre de prendre note de toutes les personnes qui fréquenteraient la maison Bertrand. Des sentinelles furent placées sur plusieurs points pour éloigner les visiteurs ; plusieurs officiers et même des dames furent renvoyés. Un sentiment très-différent de ceux qu'avaient inspiré jusqu'alors les exilés se manifesta parmi les habitans et même parmi les officiers de la garnison. On hésita, on craignait même de les approcher. Le gouverneur faisait les questions les plus minutieuses aux personnes qui s'étaient entretenues avec Napoléon ou avec quelques personnes de sa maison. Plusieurs officiers du 53e allèrent à Hut's Gate, prendre congé de la comtesse Bertrand, pour me servir de leurs propres paroles, déclarant qu'il était impossible à des gens d'honneur de se conformer aux nouveaux réglemens. On exigeait que toutes les personnes qui visi-

taient Hut's Gate ou Longwood, rapportassent au gouverneur ou à sir Thomas Reade, les conversations qu'elles avaient eues avec les Français. Plusieurs nouvelles sentinelles furent placées autour de la maison de Longwood et dans les environs.

5 *mai.* — Le temps a été extrêmement humide et brumeux; le vent a été très-violent depuis plusieurs jours, et Napoléon n'a pu sortir. Les messagers et les lettres arrivaient continuellement de Plantation-House. Le gouverneur paraissait désirer beaucoup de voir Napoléon; il doutait qu'il fût chez lui, bien que ses envoyés l'eussent entendu parler et se fussent assurés ainsi de sa présence. Sir Hudson Lowe eut quelques conférences avec le comte Bertrand, et lui dit qu'il était nécessaire que quelqu'un de ses officiers pût voir Napoléon tous les jours. Il vint aussi souvent lui-même à Longwood; et enfin, après quelques difficultés, il obtint, dans la chambre à coucher de Napoléon, une entrevue qui ne dura qu'un quart-d'heure à peu près. Quelques jours avant, il m'avait demandé pour me faire différentes questions sur l'illustre prisonnier. Il fit plusieurs fois le tour de la maison, passa et repassa sous les fenêtres, mesura et traça un nouveau fossé qu'il voulait

faire creuser, disait-il, pour empêcher le bétail de s'échapper. Arrivé à l'angle formé par deux anciens fossés, il remarqua un arbre dont les branches penchaient beaucoup ; cet arbre excita une grande alarme dans son esprit ; il me pria d'envoyer à l'instant même chercher M. Porteous, inspecteur des jardins de la compagnie. Quelques minutes après que j'eus envoyé un messager, le gouverneur, dont les yeux étaient toujours fixés sur l'arbre, me pria avec empressement d'aller chercher M. Porteous moi-même. En revenant avec celui-ci, je trouvai sir Hudson Lowe qui se promenait de long en large et contemplait l'objet qui paraissait être pour lui un si grand sujet d'alarme. Il ordonna à M. Porteous de faire sur-le-champ arracher cet arbre, et, avant de se retirer, il me recommanda, à voix basse, de veiller à l'exécution de cet ordre.

4. — Sir Hudson Lowe alla voir le comte Bertrand, et s'entretint avec lui pendant une heure. La conversation ne paraissait pas lui avoir plu ; car en montant à cheval il murmura quelques mots : il était de très-mauvaise humeur. J'appris bientôt le motif de sa visite. Il débuta par me dire que les Français se plaignaient beaucoup sans raisons,

que, eu égard à leur situation, ils étaient très-bien traités, et qu'ils devaientlui faire des remercîmens au lieu de se plaindre. Il les accusait d'abuser de la générosité dont on usait à leur égard. Il voulait s'assurer lui-même, chaque jour, de la présence du général Bonaparte; à cet effet, un officier nommé par lui devait le visiter à deux heures fixes. Il s'exprimait avec autorité et même avec arrogance, et parlait souvent desgr ands pouvoirs dont il était investi.

5. — Napoléon m'a envoyé chercher par Marchand, à neuf heures. Je suis entré par la porte de derrière dans sa chambre à coucher, que je vais décrire aussi exactement que je le pourrai. Les murs sont couverts de nankin brun, bordé de papier vert à bordures ordinaires. Deux petites fenêtres, qui se lèvent comme les châssis qu'on voit sur nos toits, prennent jour sur le camp du 53e; l'une était ouverte et retenue par un morceau de bois dentelé : je remarquai des rideaux blancs, une petite cheminée, une mauvaise grille à tourbe, des mains de fer, un manteau de cheminée des plus mesquins en bois peint en blanc, sur lequel était un petit buste en marbre, représentant son fils. Audessus de la cheminée était suspendu le por-

trait de Marie-Louise, et quatre ou cinq portraits de son fils, dont l'un brodé par la mère. Un peu plus à droite était le portrait de Joséphine, en miniature; à gauche, le réveil-matin du grand Frédéric, que Napoléon avait pris à Postdam; la montre dont il se servait étant consul, portant le chiffre B, était suspendue à droite à une épingle piquée dans le nankin, par une tresse de cheveux de Marie-Louise. Le plancher était couvert d'un mauvais tapis qui avait autrefois servi à la salle à manger d'un lieutenant de l'artillerie de Sainte-Hélène. Dans le coin, à droite, était placé le petit lit de camp en fer avec ses rideaux de soie verte, sur lequel Napoléon avait reposé dans les camps de Marengo et d'Austerlitz. Entre les deux croisées était une commode. Une vieille bibliothèque avec des rideaux verts était placée à gauche de la porte qui conduit à la salle voisine. Devant la porte de derrière, un paravent de nanquin; entre ce paravent et la cheminée, un vieux sopha couvert d'étoffe blanche, sur lequel Napoléon était à demi-couché; il était vêtu d'une robe de chambre et d'un pantalon à pieds, d'étoffe blanche; il était coiffé d'un madras rouge bariolé; le col de sa chemise était ouvert; il n'avait pas de cra-

vata. Sa physionomie était mélancolique et chagrine. Une petite table ronde était devant lui avec quelques livres, et au pied de cette table, un amas de volumes qu'il avait déjà parcourus. Au pied du sopha et sous ses yeux était suspendu le portrait de Marie-Louise, tenant son fils dans ses bras. Las Cases, devant la cheminée, les bras croisés sur sa poitrine, tenait à la main quelques papiers. Il ne restait plus rien qui indiquât l'ancienne splendeur du puissant Napoléon, qu'un superbe *lavabo* avec une cuvette en argent et un pot à eau du même métal : ce meuble était dans l'encoignure à gauche.

Napoléon, après quelques questions peu importantes, me demanda, en français et en italien, en présence du comte de Las Cases, les explications suivantes : « Vous savez que c'est par suite de ma demande que vous êtes attaché à mon service. Maintenant je veux que vous me disiez franchement et clairement, comme un homme d'honneur, quel emploi vous croyez occuper près de moi. Est-ce celui de mon chirurgien, comme l'était M. Maingaud, ou bien êtes-vous ici comme un chirurgien de la calle d'un vaisseau et de ses prisonniers? Avez-vous ordre de faire des rapports au gouverneur sur ce

qui se passe, de lui rendre compte de mes indispositions, et de lui répéter ce que je vous dis? Répondez-moi franchement; en quelle qualité êtes-vous auprès de moi? »— Je répondis : « En qualité de votre chirurgien et de celui de votre suite. Je n'ai reçu d'autres ordres que ceux de prévenir sur le champ, dans le cas où vous tomberiez dangereusement malade, afin d'avoir promptement les avis et les secours d'autres médecins. » — « Après, toutefois, avoir obtenu mon consentement; n'est-ce pas ainsi? » Je répondis que je lui demanderais, sans doute, son consentement auparavant. Il continua alors : « Si vous étiez auprès de moi comme le chirurgien d'une prison, et que vous dussiez rapporter ce que je dis et ce que je fais au gouverneur, que je considère comme un *capo di spioni*, je vous chasserais. » Il ajouta, lorsque je lui eus répondu que j'étais placé auprès de lui comme chirurgien et non autrement : « Ne croyez pas que je vous prenne pour un espion; au contraire, je ne vous ai jamais pris en faute; je vous aime et j'estime votre caractère. Je ne pouvais vous en donner une meilleure preuve qu'en vous demandant à vous-même votre opinion relativement à vos fonctions. Comme vous êtes Anglais, et que

vous êtes payé par le gouvernement anglais, peut-être serez-vous obligé d'être ce que je vous disais tout à l'heure. »—Je lui répondis qu'en qualité de chirurgien, je me considérais comme n'appartenant à aucun pays. — « Si je devenais sérieusement malade, dit-il, faites-moi connaître votre opinion, et demandez-moi mon consentement pour appeler d'autres médecins. Ce gouverneur, durant le peu de jours que j'ai été si triste, et que mon esprit souffrait de la manière dont j'ai été traité, ce qui m'a empêché de sortir pour ne pas *ennuyer* les autres, voulait m'envoyer son médecin pour s'informer de ma santé. Je dis à Bertrand de le prévenir que je ne voulais ni de son médecin ni de rien qui me fût présenté par ses mains; que si j'étais réellement malade, je vous enverrais chercher, parce que j'avais confiance en vous; que d'ailleurs un médecin ne me servirait à rien dans l'état où je me trouvais, et qu'il ne me fallait que repos. J'ai su qu'il avait l'intention de désigner un officier qui viendrait voir dans ma chambre si je ne puis sortir. — Le premier, continua-t-il avec une grande agitation, le premier qui osera entrer de force dans mon appartement, je le tue roide : s'il mange jamais pain ou viande,

que je ne m'appelle jamais Napoléon. J'y suis bien décidé; je n'ignore pas que je serai tué après, car que peut un homme seul contre tout un camp? J'ai bravé trop souvent la mort pour la craindre. D'ailleurs, je suis certain que ce gouverneur a été envoyé par lord *****. Je lui disais, il y a quelques jours, que s'il voulait se débarrasser de moi, il trouverait un excellent moyen de le faire, en ordonnant à quelqu'un d'entrer de force dans ma chambre; que je tuerais le premier qui se présenterait; qu'alors je serais dépêché, et qu'il pourrait écrire à son gouvernement que *Bonaparte* avait été tué dans une dispute. Je lui ai dit aussi de s'éloigner et de ne pas me tourmenter par son odieuse présence. J'ai vu des Prussiens, des Tartares, des Cosaques, des Calmoucks, etc.; mais jamais, dans toute ma vie, je n'ai vu un homme aussi laid et aussi repoussant; *il a le crime gravé sur le visage.* »

J'essayai de lui persuader que le ministère anglais n'était pas capable de ce dont il l'accusait, et que tel n'était pas le caractère de la nation. « J'avais des motifs de me plaindre de l'amiral, disait-il; mais quoiqu'il m'ait traité quelquefois avec grossièreté, jamais il ne s'est comporté comme ce *Prussien.* Il y

a quelques jours, j'étais dans ma chambre, en proie à la mélancolie, il vint et insista pour me voir, quoique je ne fusse pas encore habillé. L'amiral n'a jamais demandé deux fois à me voir lorsqu'on lui a dit que je n'étais pas habillé ou que j'étais malade, parce qu'il savait bien que si je ne pouvais sortir, on me trouverait toujours. »

Il me dit ensuite qu'il craignait une attaque de goutte; je lui recommandai de faire plus d'exercice. « Quel exercice peut-on prendre, me répondit-il, dans cette île exécrable où l'on ne peut faire un mille à cheval sans être trempé; une île dont les Anglais, accoutumés à l'humidité, se plaignent eux-mêmes? » Il finit par faire plusieurs plaintes sérieuses sur la conduite du gouverneur, qui avait envoyé son aide-de-camp et son secrétaire dans toutes les boutiques, défendre aux marchands, sous peine de la plus sévère punition, de faire crédit aux Français.

6. — J'ai eu un moment d'entretien avec Napoléon sur le même sujet qu'hier : je lui ai dit que, d'après les termes exprès de sa dernière conversation, il me serait impossible de refuser de répondre à toutes les questions qui me seraient faites, par le gouverneur ou ses officiers, sur sa personne ou sur ses af-

faires; que d'ailleurs, depuis mon arrivée et maintenant encore, j'avais souvent servi d'intermédiaire entre lui et les autorités de l'île, et que j'espérais remplir ces devoirs à sa satisfaction. Il me répondit : « Êtes-vous mon chirurgien, ou le chirurgien d'une galère? pense-t-on que vous rendiez compte de ce que vous voyez et entendez? » Je répondis : « Je suis votre chirurgien et non pas un espion; je suis un homme en qui vous pouvez placer votre confiance; je ne me regarde pas comme obligé de rapporter ce qui ne blesse pas ma fidélité, comme officier anglais, etc. » Je m'efforçai aussi de lui faire comprendre que je calculerais ma conduite, relativement à ses conversations, sur les règles qui dirigeaient à cet égard tous les *galantuomini;* que je me conduirais avec lui comme si j'étais attaché à un seigneur anglais en la même qualité; mais qu'il m'était impossible de garder un silence absolu, s'il me permettait de conserver quelque communication avec le gouverneur ou avec quelque autre officier anglais de l'île. Il répondit que tout ce qu'il exigeait de moi était que je me comportasse en *galantuomo*, et comme je le ferais si j'étais chirurgien du lord Saint-Vincent. « Je » n'ai pas l'intention de vous contraindre au

» silence, continua-t-il, ou de vous empêcher » de répéter les *bavardages* que vous pourriez m'entendre faire; mais je dois vous » prévenir de prendre garde que ce gouverneur, en vous flattant, ne fasse de vous un » espion, sans même que vous vous en doutiez. Après Dieu, vous vous devez à votre » gouvernement et à votre souverain; après » celui-ci, à vos malades. »

« Pendant la courte entrevue que le gouverneur eut avec moi dans ma chambre, » continua-t-il, une des premières choses » qu'il me proposa, fut de vous renvoyer, » et de vous remplacer par son propre chirurgien. Il me fit deux fois cette proposition, et il lui tardait tant de gagner ce » point, que quoiqu'il eût essuyé de ma part » le refus le plus positif, il se retourna » encore, en s'en allant, pour me renouveler » sa proposition. Jamais je n'ai vu une plus » horrible figure; il était assis sur une chaise » en face de mon sopha, et une tasse de café » se trouvait sur une petite table qui nous » séparait. Sa physionomie fit sur moi une » telle impression, qu'il me sembla que ses » regards avaient empoisonné le café, et » j'ordonnai à Marchand de le jeter par la » fenêtre; je ne l'aurais pas avalé pour tout » au monde. »

Le comte de Las Cases, qui était entré dans la chambre de Napoléon quelques minutes après le départ du gouverneur, me rapporta que l'ex-empereur lui avait dit : « *Mon Dieu ! c'est une figure bien sinistre, j'ose à peine le dire; mais c'est à ne pas prendre une tasse de café, s'il demeurait un instant seul auprès.* »

12. — Sir Hudson Lowe a fait répandre hier la défense de recevoir ou de porter aucune lettre du général Bonaparte, des officiers de sa suite, de leurs femmes ou des domestiques, de quelque nature que fussent ces lettres, ni de leur en remettre aucune, sous peine d'être immédiatement arrêté et puni en conséquence.

14. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette; il s'est plaint des symptômes d'un catarrhe. J'en attribuai la cause à l'humidité; il était sorti avec des souliers trop minces; je lui recommandai de porter des galoches. Il ordonna à Marchand de lui en procurer. « J'ai promis, ajouta-t-il, de voir plusieurs personnes aujourd'hui ; et quoique je sois indisposé, je les recevrai. » Au même instant, plusieurs de ceux qui venaient pour le voir, s'approchèrent de la fenêtre qui était ouverte, et essayèrent d'écarter un peu

le rideau pour regarder dans l'intérieur. Napoléon ferma la croisée, et me fit quelques questions sur lady Moira. Il me dit ensuite : « Le gouverneur a envoyé une invitation à Bertrand, pour que le général Bonaparte vînt à Plantation-House, voir lady Moira. J'ai dit à Bertrand de ne pas y répondre. S'il voulait véritablement que je visse cette dame, il aurait dû comprendre Plantation-House dans les limites qu'il m'a prescrites; mais c'est une véritable insulte que de m'envoyer une pareille invitation, sachant qu'il faut que je me fasse accompagner d'un soldat si je veux en profiter. S'il m'eût fait dire que lady Moira était indisposée, fatiguée ou enceinte, j'aurais été la voir; bien que je pense que, dans toutes les circonstances, elle aurait pu venir voir ou madame Bertrand, ou Montholon, ou moi, puisqu'elle est libre et que rien ne la retient. Les premiers souverains du monde n'ont pas été honteux de me faire une visite. »

« Il paraît, continua-t-il, que ce gouverneur était avec Blucher, et qu'il a écrit à votre gouvernement plusieurs lettres officielles, dans lesquelles il lui rendait en partie compte des opérations de 1814. La dernière fois que je l'ai vu, je lui ai dit :

Est-ce vous, monsieur, qui avez rédigé cela? Il répondit que oui. Je lui dis alors que ces lettres étaient *pleines d'erreurs et de sottises*. Il haussa les épaules, parut confus, et répliqua : *J'ai cru voir ainsi*. Si ces lettres, ajouta Napoléon, étaient les seuls détails qu'il envoyât à son gouvernement, il a trahi son pays. »

Le comte Bertrand vint annoncer plusieurs personnes, autres que celles à qui il avait donné rendez-vous. Il cita, entre autres, le nom d'Arbuthnot. Napoléon me demanda qui c'était. Je lui répondis que je le croyais frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. Ah ! oui, oui, dit Napoléon avec un léger sourire, lorsque Sébastiani y était. Vous pouvez leur dire que je les recevrai. »

« Avez-vous conversé long-temps avec le médecin du gouverneur? me demanda ensuite Napoléon. » Je répondis affirmativement, ajoutant qu'il était le chef de l'état-major médical, mais qu'il n'était pas attaché au gouverneur en qualité de médecin. « Quel homme est-ce? a-t-il l'air honnête, est-il savant? » Je lui répondis que sa physionomie parlait beaucoup en sa faveur, et qu'on le considérait comme un homme plein de savoir et de mérite.

16. — Sir Hudson Lowe a obtenu une entrevue d'à-peu-près une demi-heure avec Napoléon ; elle ne paraît pas avoir été satisfaisante. J'ai vu Napoléon se promener d'un air triste et rêveur, dans le jardin, quelques minutes après le départ du gouverneur, et je lui ai donné le *Dictionnaire des Girouettes* et quelques journaux. Après m'avoir demandé qui me les avait procurés, il me dit : « Ce « *viso di boja a tormentarmi* est venu. Dites-lui que je ne veux plus le voir, qu'il ne vienne plus me fatiguer de son odieuse présence. Ne le laissez jamais approcher de moi, à moins que ce ne soit pour me *dépêcher;* il trouvera mon sein prêt à recevoir le coup; mais jusque-là, qu'il me fasse grâce de son visage repoussant; je ne puis m'y accoutumer. »

17. — Napoléon a été fort gai. Il m'a demandé les nouvelles. Je lui ai dit que les dames qu'il avait reçues quelques jours auparavant, avaient été enchantées de ses manières; d'après ce qu'elles avaient entendu dire de lui, et ce qu'elles en avaient lu, elles s'en étaient formé une opinion toute différente. « Ah ! dit-il en riant, je suis sûr qu'elles s'attendaient à voir quelque animal féroce avec des cornes. »

La conversation tomba ensuite sur ce qu'avait écrit de lui sir Robert Wilson, relativement à Jaffa, au capitaine Wright, etc. Je lui dis que, comme ces assertions n'avaient jamais été positivement contredites, un grand nombre d'Anglais y ajoutent foi. « Bah! répondit Napoléon, ces calomnies tomberont d'elles-mêmes; il y a en France tant d'Anglais, ils verront bientôt que tout cela n'est pas vrai. Si Wilson lui-même n'avait pas été convaincu de la fausseté des renseignemens qu'il avait recueillis, pensez-vous qu'il aurait aidé Lavalette à sortir de prison? »

19. — Napoléon a été de très-bonne humeur. Je lui ai dit que le dernier gouverneur de Java, M. Raffles et son état major, étaient arrivés, qu'ils se rendaient en Angleterre, et désiraient ardemment lui présenter leurs hommages. « Quel homme est-ce que le gouverneur? » Je répondis que M. Urmston me l'avait donné pour un *bravissimo uomo*, qui avait beaucoup de savoir et de talens. « Eh bien, dit-il, je le recevrai dans deux ou trois heures, quand je serai habillé. »

« Votre gouverneur, disait-il, en parlant de sir Hudson Lowe, *è un imbecille*. Il demandait à Bertrand, l'autre jour, s'il ne

s'était jamais informé à aucun des passagers qui allaient en Angleterre, s'ils se proposaient d'aller en France, parce que s'il l'avait fait, il devrait s'en abstenir à l'avenir. Bertrand répondit que sans doute il l'avait fait; et que, de plus, il avait même prié plusieurs voyageurs de dire à ses parens qu'il se portait bien. « Mais, dit cet imbécille, vous ne deviez pas le faire. — Pourquoi, répondit Bertrand, votre gouverneur ne m'a-t-il pas permis d'écrire autant de lettres que je voudrais; et aucune puissance peut-elle me refuser la liberté de parler ? »

« Bertrand aurait pu dire, continua Napoléon, que les galériens et les gens condamnés à mort ont la permission de s'informer de leur famille. » Il démontra ensuite combien il est inutile et vexatoire d'exiger qu'un officier l'accompagnât lorsqu'il voulait visiter l'intérieur de l'île. « On peut bien, continua-t-il, m'éloigner de la ville et du rivage : jamais je ne demanderai de m'en approcher. Tout ce qui est nécessaire pour s'assurer de moi, c'est de bien garder les côtes de ce rocher. Qu'il place ses piquets autour de l'île, les uns contre les autres, ce qu'il peut aisément faire avec le nombre d'hommes qu'il a sous ses ordres, et il me

sera impossible de m'échapper. Ne peut-il d'ailleurs mettre quelques vedettes de plus sur pied lorsqu'il sait que je vais sortir ? ne peut-il les placer sur les hauteurs ou partout ailleurs, sans que je le sache ? jamais je ne ferai semblant de les voir. Ne peut-il agir ainsi, sans m'obliger de dire à Poppleton que je veux aller à cheval ? non pas que j'en veuille à Poppleton, j'aime les bons soldats, de quelque nation qu'ils soient ; mais je ne voudrais rien faire qui pût faire voir à quelqu'un que je suis prisonnier. J'ai été forcé de venir ici contre les lois des nations, et je ne reconnaîtrai jamais qu'on a le droit de m'y retenir. Demander un officier pour qu'il m'accompagne, serait l'avouer tacitement. Je n'ai nullement l'intention de m'échapper, quoique je n'aie pas donné ma parole de ne pas en faire la tentative, et que je ne la donnerai jamais ; car ce serait avouer que je suis prisonnier, ce que je ne ferai jamais. Ne peuvent-ils m'imposer des restrictions nouvelles, lorsqu'il arrive des vaisseaux, et ne permettre à aucun bâtiment de mettre à la voile avant qu'on se soit assuré de ma présence dans l'île, sans pour cela employer une contrainte inutile et vexatoire ? Il est nécessaire, pour ma santé, que je fasse sept

ou huit lieues par jour; mais je ne veux pas les faire avec un officier ou une sentinelle derrière moi. Ça toujours été ma maxime, qu'un homme montre plus de vraie bravoure en supportant les calamités et en résistant aux malheurs qui lui arrivent, qu'en se débarassant de la vie. C'est l'action d'un joueur qui a tout perdu, ou celle d'un prodigue ruiné, et cela ne prouve qu'un manque de courage. Votre gouvernement se trompe s'il s'imagine qu'en cherchant tous les moyens de m'accabler, tels que de m'exiler ici, de me priver de toute communication avec mes parens les plus proches et les plus chers, au point que j'ignore s'il existe encore une personne de mon sang ; en m'isolant du monde et en m'imposant des restrictions inutiles et vexatoires, qui deviennent plus rigoureuses de jour en jour, en envoyant la lie des hommes pour me servir de geôlier ; il se trompe, s'il croit fatiguer ma patience et me pousser à commettre un suicide. Si jamais j'avais eu un semblable dessein, l'idée seule du plaisir que cela lui procurerait m'eut empêché de l'accomplir.»

« *Ce palais* qu'ils m'envoient, à ce qu'on » dit, continua-t-il en riant, c'est autant » d'argent jeté dans la mer. J'aimerais mieux

» qu'ils m'eussent envoyé quatre cents vo-» lumes, que toutes leurs maisons et leurs » ameublemens. D'abord, il faudra plusieurs » années pour bâtir ce prétendu palais, et » avant ce temps-là, je ne serai plus. Il fau-» dra que tout cela soit bâti par ces pauvres » soldats et marins. Je ne le voudrais pas; je » ne voudrais pas encourir la haine de ces » pauvres gens, déjà assez malheureux d'a-» voir été envoyés dans cet endroit détesta-» ble, et qui sont d'ailleurs harassés de fa-» tigue. Ils me chargeront de malédictions, » en pensant que je serai l'auteur de toutes » leurs peines, et peut-être désireront-ils se » débarrasser de moi. » Je l'assurai qu'aucun soldat anglais ne deviendrait un assassin. Il m'interrompit en disant : « Je n'ai point sujet » de me plaindre des soldats ou des marins » anglais; au contraire, ils me traitent avec » respect, et paraissent touchés de mon » sort. »

Il me parla ensuite de quelques officiers anglais. « Moore, dit-il, était un brave sol-» dat, un officier rempli de talens. Il a fait » quelques gaucheries, qui étaient probable-» ment inséparables des difficultés qui l'en-» touraient, et qui furent causées peut-être » par la fausse route que lui firent prendre

» les informations qu'il recevait. » Il répéta plusieurs fois cet éloge, et rappela qu'il avait commandé la réserve en Égypte, où il s'était très-bien comporté, et avait déployé du talent. Je lui dis que Moore était toujours un des premiers au feu, et qu'il avait toujours eu le malheur d'être blessé. « Ah! dit-il, » cela est nécessaire quelquefois; il est mort » généreusement, il est mort en soldat. Me- » nou était un homme courageux, mais il » n'était pas soldat. Vous ne deviez pas » prendre l'Égypte. Si Kléber eût vécu, » jamais vous ne l'auriez conquise, surtout » avec une armée dépourvue d'artillerie et » de cavalerie. Les Turcs ne signifiaient rien. » La mort de Kléber fut un malheur irrépa- » rable pour la France et pour moi. C'était » un homme doué des talens les plus bril- » lans, et de la plus grande bravoure. J'ai » écrit, pendant que j'étais aux *Briars*, l'his- » toire de mes campagnes et des vôtres; » mais j'aurais besoin des *Moniteurs* pour les » dates. »

La conversation roula ensuite sur les officiers de la marine française. « Villeneuve, » dit-il, lorsqu'il fut pris et amené en An- » gleterre, fut tellement affligé de sa défaite, » qu'il étudia l'anatomie pour se détruire

» lui-même. A cet effet, il acheta plusieurs
» gravures anatomiques du cœur, et les
» compara avec son propre corps pour s'as-
» surer exactement de la position de cet
» organe. Lors de son arrivée en France, je
» lui ordonnai de rester à Rennes. Craignant
» d'être jugé par un conseil de guerre pour
» avoir désobéi à mes ordres, et conséquem-
» ment pour avoir perdu la flotte (car je lui
» avais ordonné de ne pas mettre à la voile et
» de ne pas s'engager avec les Anglais), il
» résolut de se donner la mort. En consé-
» quence, il prit ses gravures du cœur, les
» compara de nouveau avec sa poitrine, fit
» au centre de la gravure une piqûre avec
» une longue épingle, fixa ensuite cette
» épingle autant que possible à la même
» place contre sa poitrine, l'enfonça jusqu'à
» la tête, se perça le cœur et expira. Lors-
» qu'on ouvrit sa chambre, on le trouva
» mort, l'épingle dans la poitrine, et la mar-
» que faite dans la gravure correspondant à
» la blessure de son sein. Il n'aurait pas dû
» en agir ainsi, continua Napoléon; c'était
» un brave, bien qu'il n'eût aucun talent.

» Barré, que vous avez pris sur le *Rivoli*,
» était un très-brave et très-bon officier.
» Lors de mon expédition d'Égypte, après

» être débarqué et avoir pris Alexandrie en » quelques heures, je lui donnai l'ordre de » sonder le passage pour la flotte. Il était » entré dans le port un vaisseau vénitien de » soixante-quatre, et un vaisseau de cinquante » canons, à ce qu'il me dit, je crois, et que » je suppose que vous y avez vus; mais » on disait que les gros vaisseaux de ligne » ne pourraient entrer. Barré m'annonça » qu'il y avait assez d'eau dans une partie du » canal; Brueys, au contraire, affirmait » qu'il n'y en avait pas assez pour les vais- » seaux de quatre-vingts canons. Barré per- » sista dans son dire. Pendant ce temps, je » m'étais avancé dans le pays à la poursuite » des mamelucks. Toute communication en- » tre l'armée et la ville fut interceptée par les » Bedoins, qui prirent les courriers ou les » tuèrent tous. Mes ordres n'arrivèrent pas, » sans quoi j'eusse obligé Brueys d'entrer; » car j'avais le commandement de la flotte » aussi bien que de l'armée. Pendant ce » temps, Nelson arriva et battit Brueys et sa » flotte; ce qui m'apprit ensuite que Barré » avait raison, car vous avez fait entrer *le* » *Tigre* et *le Canapus*. »

Après cela, il fit quelques observations sur Sainte Hélène. « Tel est, dit-il, le dé-

plorable état de ce rocher, qu'on croit être fort heureux quand on n'y meurt pas de faim. Piontkowski alla l'autre jour chez Robinson, où on lui dit : « Oh ! que vous » avez de bonheur d'avoir de la viande fraî- » che tous les jours à dîner. Oh ! si nous » pouvions jouir du même avantage, que » nous serions heureux ! » Est-ce là, continua-t-il, un séjour propre à des gens qui ont été accoutumés à vivre parmi des êtres humains ! »

28.—Napoléon m'a demandé si j'avais eu beaucoup de société à dîner hier. Je répondis, un peu. — Combien y en avait-il d'ivres ? — Je répliquai, aucun. — Bah, bah, pas possible ; ils n'ont donc pas fait honneur à votre dîner ? — Le capitaine Ross l'est toujours, lui dis-je. Il rit à cette réponse, et ajouta : « Ross est un bon enfant, et l'équipage du vaisseau est très-heureux de l'avoir pour capitaine. J'ai vu, continua-t-il, ce pauvre ecclésiastique Jones (1). Ils ont bien mal agi envers ce digne homme, en le privant de son emploi. On n'aurait pas dû le renvoyer, si ce n'était pour lui, du moins pour sa famille.

(1) M. Jones avait été précepteur des enfans de M. Balcombe, pendant la résidence de Napoléon aux Briars.

C'est un brave homme, n'est-ce pas? » Je répondis qu'il avait un très-bon cœur, mais qu'on l'accusait d'aimer trop à se mêler de ce qui ne le regardait pas.

Je lui appris la mort de la reine de Portugal, et lui dis qu'une frégate française était arrivée à Rio-Janeiro pour demander une des filles du roi en mariage pour le duc de Berry. « La reine, dit-il, était folle depuis long-temps, et ses filles sont toutes laides. »

29. — Il est arrivé un vaisseau d'Angleterre. J'ai été à la ville voir le gouverneur, et à mon retour je suis allé chez Napoléon, qui jouait aux quilles avec ses généraux, dans son jardin. Je lui dis, d'après le désir du gouverneur, qu'on avait porté au parlement un bill qui donnait plein pouvoir aux ministres de le détenir à Sainte-Hélène, et qui allouait les sommes nécessaires à son entretien. Il demanda si ce bill avait trouvé de l'opposition. Je répondis, fort peu. — « Brougham ou Burdett n'ont-ils pas parlé? » — Je répondis que je n'avais pas vu les journaux, mais que je croyais que M. Brougham avait dit quelque chose. Je lui remis aussi quelques journaux français que l'amiral m'avait donnés avant de les lire lui-même. « Qui vous a donné ces journaux? — L'amiral. — Quoi!

pour moi? (avec quelque surprise.) — Il m'a dit de les donner au comte Bertrand; mais ils vous sont réellement destinés. Après un moment d'entretien, il me pria de lui procurer le *Morning-Chronicle*, le *Globe*, ou tout autre journal de l'opposition.

7 *Juin.* — J'ai déjeûné avec Napoléon dans le jardin. Nous avons eu une longue dissertation médicale; il soutenait que sa méthode de ne rien manger, de boire beaucoup d'orge sans vin, et de faire six ou sept lieues à cheval pour exciter la transpiration, en cas de maladie, est meilleure que la mienne.

Ma conversation tomba ensuite sur le cérémonial relatif au mariage. Je lui dis qu'en Angleterre, lorsqu'un protestant et une catholique se mariaient ensemble, la cérémonie devait d'abord être célébrée par un ministre protestant, et ensuite par un prêtre de l'église romaine. « C'est un tort, dit-il; le mariage doit être un contrat purement civil; et lorsque les parties ont paru devant un magistrat, et qu'en présence des témoins ils ont pris un engagement, ils doivent être considérés comme mari et femme. C'est ce que j'ai fait en France. S'ils le veulent, ils peuvent ensuite faire répéter la cérémonie par un prêtre. Ce

fut toujours ma maxime, que les cérémonies religieuses ne doivent jamais être au-dessus des lois. J'ai ordonné aussi que les mariages contractés par les Français dans les pays étrangers, lorsqu'ils auraient été faits selon les lois de ces pays, seraient valides au retour des parties en France.

15. — Napoléon déjeûnait dans son bain quand je suis entré. Une petite table à coulisse avait été placée sur la baignoire. Je lui dis que Warden avait trouvé un livre qui lui appartenait, et qui avait probablement été perdu à bord du Northumberland. Ah! Warden, ce brave homme, comment se porte-t-il? pourquoi ne vient-il pas? Je serai bien aise de le voir. » —Je lui dis qu'il serait très-honoré de lui être présenté, s'il voulait le recevoir comme simple particulier, et non pas comme médecin. « Puisque vous dites que c'est un galant homme, je le verrai. Vous pourrez me le présenter au jardin, quand vous voudrez. Avez-vous vu lady Lowe? On la dit belle femme, très-aimable.» Je lui dis que j'avais entendu dire aussi qu'elle était fort jolie. — « C'est dommage, dit-il, qu'elle ne puisse donner une portion de son esprît à son mari; car jamais je n'ai vu d'homme public plus pesant et plus sot.»

Il me fit plusieurs questions sur Londres, dont je lui avais prêté une histoire qui m'avait été donnée, en présent, par le capitaine Ross. Il paraissait connaître déjà parfaitement l'ouvrage, bien qu'il ne l'eût que depuis quelques jours; il en expliquait les planches, et s'amusait à répéter plusieurs des cris des marchands ambulans. Il disait que s'il eût été roi d'Angleterre, il aurait voulu faire une grande rue ou, pour mieux dire, un beau quai de chaque côté de la Tamise, et une autre depuis Saint-Paul jusqu'à la rivière. La conversation tomba ensuite sur la manière de vivre en France et en Angleterre. « Qui mange le plus, dit-il, des Français ou des Anglais? » — Je lui dis que je pensais que c'étaient les Français. — « Je ne le crois pas, » dit Napoléon. » Je répondis que bien que les Français prétendissent ne faire que deux repas par jour, ils en faisaient réellement quatre. « Ils n'en font que deux, » dit-il. Je répondis qu'ils prenaient quelque chose à neuf heures du matin, à onze heures, à quatre heures et à sept ou huit heures du soir. — « Moi, dit-il, je ne mange jamais plus de deux fois par jour. Votre cuisine est plus saine que la nôtre. Votre soupe est cependant très-mauvaise : ce n'est que du

pain, du poivre et de l'eau; vous buvez du vin avec excès. » Je lui dis que nous n'en buvions pas autant que les Français le pensaient. « Bah, répondit-il, Piontkowski, qui dîne quelquefois au camp avec les officiers du 53e, dit qu'ils boivent à l'heure; qu'après que la nappe est levée, ils paient tant par heure, et boivent autant qu'ils peuvent, ce qui dure quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. » Je lui dis que cela était si loin d'être vrai, que plusieurs officiers ne buvaient pas de vin plus de deux fois la semaine, et cela, le jour où on invitait les étrangers. Il y a un tiers de bouteille devant chacun de ceux qui boivent du vin, et lorsque cette portion est épuisée, on la renouvelle. Les convives paient seulement en raison de ce qu'ils consomment. Il parut surpris de cette explication, et observa avec quelle facilité un étranger, qui ne connaît qu'imparfaitement la langue, peut être conduit à juger mal des coutumes d'une autre nation.

17. — Je dis à Napoléon qu'on apercevait la frégate *the Newcastle;* elle portait le nouvel amiral. Il me pria d'aller chercher ma lunette, et de lui faire voir le bâtiment. A mon retour, je le trouvai qui allait aux écuries. Je lui montrai le vaisseau qui lou-

voyait. Bientôt après, Warden arriva, et Napoléon m'invita à déjeûner avec lui, et me dit d'amener aussi le lieutenant Blood. Pendant le déjeûner, la conversation s'engagea sur l'abbé de Pradt, etc.; on répéta quelques-unes des absurdités contenues dans le *Quaterly Rewiew*, sur la conduite de l'empereur pendant qu'il était aux Briars. «Cela amusera le public, répondit Napoléon.» Warden lui dit que toute l'Europe était jalouse de connaître son opinion sur lord Wellington, comme général. Il ne répondit rien, et la question ne fut pas répétée.

Trois commissaires arrivèrent sur le *Newcastle*, c'étaient le comte Balmaine pour la Russie, le baron Sturmer, accompagné de son épouse, pour l'Allemagne; le marquis de Montchenu, pour la France, et le capitaine Gor, son aide-de-camp. Un botaniste allemand suivait le baron Sturmer.

18. — J'ai dit à Napoléon que j'étais allé à la ville, et que les commissaires pour la Russie, la France et l'Autriche étaient arrivés. « Avez-vous vu quelqu'un d'eux ? » — « Oui, j'ai vu le commissaire français. » — « Quelle espèce d'homme est-ce ? — C'est un vieil émigré, le marquis de Montchenu. Il aime beaucoup à parler; mais son extérieur

prévient assez en sa faveur. Comme je faisais partie d'un groupe d'officiers, sur la terrasse qui fait face à la maison de l'amiral, il s'approcha de moi, et me dit en français : « Pour l'amour de Dieu, faites-moi savoir si quelqu'un de vous parle français, car je ne sais pas un mot d'anglais. Je suis venu finir mes jours au milieu de ces rochers, dit-il en montrant Ladder Hill, et je ne connais pas la langue. » Napoléon rit beaucoup, et répéta plusieurs fois, *bavard, imbécile.* « Quelle folie, d'envoyer ici des commissaires, sans charge et sans responsabilité ! ils n'auront qu'à courir les rues, et à grimper sur les rochers. Le gouvernement prussien a montré plus de sagesse, et il a économisé son argent. » Je lui dis que Drouot avait été acquitté ; il en parut très-satisfait. Il parla dans les termes les plus flatteurs des talens et des vertus de Drouot, et observa que d'après les lois françaises, il ne pouvait être puni pour sa conduite.

20. — Le contre-amiral sir Pultney Malcolm, le capitaine de pavillon Meynell, et quelques autres officiers de marine, ont été présentés à Napoléon.

21. — J'ai vu Napoléon se promener dans le jardin, je lui ai offert un livre que je m'é-

tais procuré pour lui. Après m'avoir fait plusieurs questions sur madame Pierie, dame très-âgée et très-respectable, à qui je donne des soins, il me dit qu'il avait vu le nouvel amiral. « Voilà un homme qui a réellement une physionomie agréable, ouverte, franche et sincère. C'est vraiment la figure d'un Anglais. En vérité, j'éprouve autant de plaisir à le voir que si c'était une jolie femme; il n'a rien de sombre, de louche, ni de dissimulé. Sa physionomie dit quel cœur il porte, et je suis sûr que cet homme est bon. Jamais je n'ai vu un homme de qui j'aie conçu aussi vite une bonne opinion que de ce beau vieillard à l'air martial. Il porte la tête haute, dit franchement et hardiment ce qu'il pense, sans craindre de vous regarder en face; sa figure fait désirer à tout le monde de le connaître davantage, et rendrait l'homme le plus soupçonneux confiant avec lui. »

La conversation s'engagea ensuite sur la protestation qui avait été faite par lord Holland contre le bill pour la détention de Napoléon (1). Celui-ci exprima la bonne opi-

(1) ***Protestation contre la seconde lecture du Bill de détention de Bonaparte.***

« Sans avoir égard au caractère ou à la conduite de la

nion qu'il avait de lord Holland, opinion que justifiaient ses talens et ses vertus. Il fut très-content d'apprendre que le duc de Sussex s'était joint à lui dans cette protestation, et observa que lorsque les passions seraient calmées, la conduite de ces deux pairs passerait à la postérité, couverte d'autant de gloire que celle des auteurs de la proposition serait chargée d'ignominie. Il fit plusieurs questions concernant la réduction de l'armée anglaise, et observa qu'il était absurde que le gouvernement anglais s'efforçât d'ériger la nation en puissance militaire, sans avoir une population assez nombreuse, pour fournir le nombre de soldats requis pour lutter avec les grandes, ou même les puis-

» personne qui est l'objet du bill, je désapprouve la mesure qu'il sanctionne et qu'il proroge.
» Condamner à un exil lointain et à l'emprisonnement » un chef étranger et captif, qui, après l'abdication de » son autorité, et comptant sur la générosité des Anglais, s'est rendu à nous de préférence à ses autres » ennemis, est indigne de la magnanimité d'un grand » peuple; et les traités par lesquels nous nous sommes » engagés à le tenir enfermé, d'après le vœu des sou» verains, à qui il ne s'était jamais rendu, me paraissent » contraires à tous principes d'équité et tout-à-fait » inutiles». Signé WASSAL HOLLAND.»

Lors de la troisième lecture, son altesse royale le duc du Sussex protesta aussi par les mêmes motifs.

sances continentales du dernier ordre; tandis qu'il négligeait et semblait déprécier la marine, qui était la véritable force et le rempart de l'Angleterre. Ils s'apercevront plus tard de leur erreur, dit-il.

23.—Plusieurs caisses de livres qui avaient été dirigées par Bertrand sur Madère, et apportées sur le *Newcastle* par sir Pultney Malcolm, avaient été envoyées hier à Napoléon. Je le trouvai dans sa chambre, entouré de volumes; sa physionomie était rayonnante, et il était d'une humeur charmante. Il avait passé toute la nuit à lire. « Ah! dit-il, en me montrant quelques livres qu'il avait, selon sa coutume, jeté sur le plancher, après les avoir lus, quel plaisir j'ai goûté! Quelle différence! je lis quarante pages de français pendant le temps qu'il me faudrait pour en comprendre deux d'anglais. »

Je m'aperçus ensuite que son empressement à les voir avait été si grand, qu'il avait lui-même travaillé avec un marteau et un ciseau pour ouvrir les caisses qui les renfermaient.

24. — J'ai vu Napoléon dans le jardin. Je lui ai dit que sir Thomas Reade m'avait envoyé sept caisses de livres pour lui, et que le gouverneur y avait joint pour son usage deux fusils fabriqués d'après le principe de percus-

sion, et qu'il m'avait chargé de lui en expliquer le mécanisme. « Il est inutile, répondit Napoléon, de m'envoyer des fusils de chasse, lorsque je suis confiné dans un endroit où il n'y a pas de gibier. » Je lui dis que M. Baxter était venu dans l'espoir d'obtenir l'honneur de lui être présenté. Il me pria de l'appeler. En le voyant entrer, il lui dit en souriant : « Eh bien, *signor medico*, combien avez-vous tué de malades dans votre vie ? » — Après quoi il s'entretint avec lui pendant près d'une heure, sur différens sujets.

Sir Hudson Lowe m'a dit qu'il était si loin de vouloir s'opposer à ce qu'on fît passer en Europe aucune lettre ou aucune plainte, qu'il avait offert à Bonaparte de faire parvenir en Angleterre toutes les lettres qu'il voudrait, et que non-seulement il les y enverrait, mais qu'il les ferait imprimer dans les journaux des deux nations.

28. — Sir Hudson Lowe a répandu une proclamation dans laquelle il déclare que toute personne qui entretiendrait la moindre correspondance ou relation avec Napoléon Bonaparte, ses officiers ou domestiques, qui en recevrait des lettres ou leur en ferait passer, qui leur ferait, sans autorisation expresse du gouverneur, une communication

quelconque, se rendrait coupable d'infraction aux actes parlementaires relatifs à la sûreté de Napoléon, et serait poursuivie selon toute la rigueur des lois; comme aussi, que quiconque recevrait une lettre ou communication de sa part, ou de celle de ses officiers ou domestiques, et qui ne les remettrait pas au gouverneur de suite, ou ne lui en donnerait pas connaissance, qui fournirait au susdit Napoléon Bonaparte, ses officiers ou domestiques, de l'argent, ou tous autres moyens à l'aide desquels il pourrait s'échapper, serait considéré comme complice de son évasion, et jugé comme tel.

1er *Juillet.* — Une lettre adressée par sir Hudson Lowe au comte Bertrand, interdit toute espèce de communication, écrite ou verbale, avec les habitans de l'île, excepté avec ceux qui auraient été préalablement désignés au gouverneur par l'officier d'ordonnance.

Depuis l'arrivée des livres, Napoléon a employé constamment plusieurs heures, chaque jour, à lire, à relever des dates et rassembler d'autres matériaux pour l'histoire de sa vie, à partir de son arrivée en France jusqu'à son retour d'Égypte. Le brouillard, la pluie et la violence du vent qui souffle continuellement sur l'habitation de Longwood, exposée

sans aucun abri à l'orage, contribue beaucoup à l'empêcher de sortir, et l'ont dégoûté de sa résidence. Il a exprimé le désir d'être transporté du côté de l'île qui est plus chaud et défendu contre le vent piquant et continuel du sud-est.

4. — Sir Pultney et lady Malcolm ont eu une entrevue de près de deux heures avec Napoléon, qui a paru très-content. Pendant la conversation, il est entré dans de longs détails sur la bataille de Waterloo, sur les manœuvres de mer, etc. Les officiers de Newcastle lui ont été présentés aussi. La viande, qui a toujours été de mauvaise qualité, est si détestable aujourd'hui, que le capitaine Poppleton a été obligé de la renvoyer et d'adresser une plainte au gouverneur.

6. — Madame Bertrand nous a appris, au capitaine Poppleton et à moi, qu'elle a écrit à M. Montchenu pour le prier de vouloir bien venir la voir à Hut's-Gate, parce qu'on lui a dit qu'il avait vu sa mère, dont la santé était fort languissante. M. de Las Cases devait aussi se trouver chez elle à son arrivée, pour avoir des nouvelles de sa femme, que ce M. Montchenu avait vue quelque temps avant de partir de Paris.

8. — Les domestiques de Longwood, qui portaient des provisions au comte Bertrand,

ont été arrêtés par les sentinelles, et on ne leur a pas permis d'entrer dans la cour; les viandes ont été passées, à l'aide de longues perches, par-dessus la muraille, en présence d'une sentinelle qui a dit ne pouvoir permettre qu'on pénétrât dans l'intérieur. Une scène semblable avait déjà eu lieu lorsque mon domestique apporta quelques médicamens pour celui de Bertrand, qui était dangereusement malade. Une bouteille était garnie d'une prescription écrite de ma main, pour indiquer la manière dont il fallait faire usage du médicament. Cette ordonnance était écrite en français, et la sentinelle ne pouvant la comprendre, crût de son devoir de l'arracher. Hier, un soldat a été envoyé au camp, afin d'être jugé par un conseil de guerre, pour avoir permis à un nègre d'entrer dans la cour de Bertrand et y boire de l'eau; voilà ce qui probablement accroît la rigueur des sentinelles.

9. — Une lettre de représentation a été envoyée ce matin à sir Hudson Lowe. Il est question, à Longwood, d'une machine à faire de la glace, que quelques officiers de Newcastle ont dit avoir été envoyée pour Napoléon par lady Holland; cette machine n'a pas encore paru.

10. — Depuis quelques jours on a remarqué une grande diminution dans la quantité du vin, de la volaille, et autres articles de première nécessité. On a écrit sur cette affaire à sir Thomas Reade. Le capitaine Poppleton a été lui-même à la ville, pour en parler à sir Hudson Lowe.

11. — Pendant que j'étais à Hut's-Gate, un sergent, envoyé par sir Hudson Lowe, est entré; il m'a prié de le suivre chez le gouverneur. Son excellence m'a demandé si je savais dans quelle partie de l'île le général Bonaparte désirait que sa nouvelle maison fût bâtie?—Je répondis qu'il préférait les *Briars*. « Sir Hudson Lowe a répondu que cela ne se pourrait pas, que c'était trop près de la ville, et qu'il ne fallait pas y penser. Il m'a demandé ensuite si je pensais qu'il préférât à Longwood quelque autre point de l'île. J'ai affirmé qu'à coup sûr il choisirait l'autre côté. « Le gouverneur m'a chargé de demander à Napoléon lui-même quelle partie il préférerait. Il dit aussi que Napoléon a refusé de voir les commissaires, et m'a prié de m'assurer s'il persistait toujours dans son refus. Son excellence m'a demandé si je connaissais ce que les Français désiraient savoir du marquis de Montchenu. J'ai répondu

que madame Bertrand désirait s'informer de la santé de sa mère, et que Las Cases devait aller le rejoindre à Hut's-Gate, et qu'il paraissait très-impatient de savoir des nouvelles de sa femme, ayant appris que le sieur de Montchenu l'avait vue très-peu de temps avant de quitter Paris. Sir Hudson Lowe me dit alors qu'il ferait au gouvernement britannique son rapport sur Las Cases, qui avait refusé avec mépris quelques articles envoyés pour l'usage des généraux et de Bonaparte, tandis qu'il écrivait à lady Clavering, pour la prier d'acheter et de lui envoyer la plupart des mêmes objets. Il m'a assuré de nouveau qu'il mettrait à l'avenir la plus grande promptitude à transmettre toutes plaintes au gouvernement, et à les rendre publiques. Il paraît désirer beaucoup que je lui fasse connaître les besoins et les désirs du général Bonaparte, pour les communiquer à son gouvernement, qui saurait, par ce moyen, comment les prévenir ou les satisfaire. Il m'a chargé aussi de dire à madame Bertrand qu'il était fâché que quelques-unes des restrictions qu'il avait été obligé de lui imposer lui fussent désagréables, ou blessassent son amour-propre, quoiqu'il lui parût qu'on s'était servi d'elle comme d'un instrument, il lui conseille

d'être plus circonspecte. Après cette conversation, il s'est rendu à Longwood, où il a eu un long entretien avec le comte Montholon, dans le but d'améliorer, d'agrandir ou d'embellir Longwood-House.

12. — Napoléon est triste. Je lui ai appris que le gouverneur était venu la veille à Longwood, pour voir s'il ne pourrait pas lui procurer plus d'aisance et de commodités, soit en ajoutant de nouvelles chambres à la maison qu'il habite à Longwood, soit en élevant une nouvelle maison dans quelque autre partie de l'île; j'ajoutai que le gouverneur m'avait chargé de lui demander quel serait le lieu qu'il préférerait. Il répondit : *A questa casa, in questo luogo tristo, non voglio niente di lui.* Je hais ce Longwood, sa vue seule me donne de la mélancolie. Qu'il me place dans quelque endroit où l'on trouve de l'ombre, de la verdure et de l'eau. Il souffle ici un vent furieux, chargé de pluie et de brouillards, *che mitaglia l'anima*, ou bien *il sole mi bracia il cervello*, faute d'ombre, lorsque je sors. Qu'il me mette du côté de l'île où est située *Plantation House*, s'il veut réellement faire quelque chose pour moi. Mais à quoi sert de venir ici me faire des propositions, pour ne rien exécuter ? La

maison de Bertrand n'est pas plus avancée que le premier jour depuis son arrivée. L'amiral avait au moins envoyé son charpentier, et il pressait les travaux. » Je répondis que le gouverneur m'avait chargé de lui dire qu'il ne commencerait rien avant de savoir si ce qu'il ferait pourrait lui plaire; mais que s'il voulait proposer un plan pour sa maison, il donnerait à tous les ouvriers de l'ile, ainsi qu'à un certain nombre d'ingénieurs, etc., l'ordre de se rendre à Longwood, et de se mettre de suite à l'ouvrage; que le gouverneur craignait qu'en faisant travailler au bâtiment qu'il habitait, il ne fût importuné par le bruit. « Oui, certes, dit-il, cela me gênerait. Je ne lui demande pas de faire aucun changement à la maison bâtie dans cet abominable endroit; qu'il en fasse élever une de l'autre côté de l'île, où l'on trouve de l'ombre, de la verdure et de l'eau, et où je puisse être à l'abri de ce *vento agro*. Si l'on avait l'intention de construire une maison pour mon usage, je voudrais qu'elle fût située sur les propriétés du colonel Smith, que Bertrand a été voir, ou bien à *Rosse-Mary-Hall*. Mais toutes ces offres ne sont que des impostures: rien ne se fait depuis qu'il est ici. Tenez, continua-t-il en me montrant une fenêtre, j'ai été obligé de

faire tendre une paire de draps en place de rideaux, parce que les autres étaient si sales, que je ne pouvais les toucher, et qu'on ne pouvait en obtenir pour les remplacer. *È un trist' uomo, è peggio dell' isola.* Voyez sa conduite envers cette pauvre madame Bertrand; il l'a privée du peu de liberté dont elle jouissait, et a défendu qu'on ne vînt la voir et causer un instant avec elle, ce qui était une espèce de consolation pour cette dame, habituée à avoir de la compagnie. » Je lui fis part que le gouverneur m'avait dit que c'était parce que madame Bertrand avait envoyé un billet au marquis de Montchenu, sans le faire d'abord passer par ses mains. « Sottise que cela, répondit-il; d'après les ordres existans lors de son arrivée, il était permis d'écrire aux habitans, et aucune disposition contraire n'a été communiquée à personne. D'ailleurs, elle et son mari n'auraient-ils pas pu aller à la ville, voir Montchenu ? Les gens faibles sont toujours craintifs et superstitieux. Cet homme est bon à faire *un capo di sbirri*, et non pas un gouverneur. »

13. — J'ai communiqué à sir Hudson Lowe la réponse de Napoléon. Elle n'a pas paru lui plaire; il m'a répondu qu'il ne

pourrait pas exercer une surveillance aussi facile sur le prisonnier, dans les cantons qu'il voulait habiter. Je lui ai fait observer qu'au contraire cela serait beaucoup plus aisé, puisqu'il serait placé au milieu de son état-major, et que, d'ailleurs, comme les endroits en question étaient entourés de rochers très-élevés et inégaux, il serait facile de placer, de manière à empêcher tout moyen d'évasion, des piquets que Napoléon ne pourrait voir. Le gouverneur consentit d'abord ; mais l'instant d'après il observa qu'il ne saurait où loger le commissaire autrichien qui s'était établi à Rose-Mary-Hall. Je hasardai de lui dire que quelque désirable que fût le *bien-être* du baron Sturmer, il était de moindre importance que celui du principal détenu. Sir Hudson Lowe, après un moment de silence, me demanda si j'avais répété à madame Bertrand ce qu'il m'avait dit. Je répondis affirmativement. Il me dit qu'il n'avait pas suffisamment expliqué les motifs qu'il avait eus de lui imposer de nouvelles restrictions; que sir George Cockburn, avant son départ, lui avait montré le grand inconvénient de l'état des choses qui existait alors, et la nécessité d'empêcher qu'on obtînt si librement accès dans la maison de Bertrand;

qu'il avait fortement recommandé les mesures que lui, sir Hudson, avait pensé, depuis, devoir employer, et que l'amiral lui avait déclaré que son intention était de les ordonner, s'il n'eût attendu chaque jour l'arrivée d'un gouverneur; qu'on avait d'abord permis un libre accès chez Bertrand, parce qu'on supposait que la nouvelle maison qu'il devait habiter à Longwood serait bientôt achevée; qu'après quoi il devait être soumis aux mêmes restrictions que les autres personnes attachées au général Bonaparte. Il me pria d'en parler à la comtesse, et dit qu'il s'occuperait de la construction de la nouvelle maison dans l'emplacement que j'avais proposé, ajoutant que celui du colonel Smith et de Rose-Mary-Hall iraient ensemble.

15. — Napoléon est sorti de très-grand matin en voiture.

16. — Napoléon, qui était descendu de bonne heure aux écuries, et avait ordonné lui-même qu'on mît les chevaux, m'a rejoint dans le parc, et m'a fait monter dans sa voiture. Il souffrait d'un mal de dents. J'ai déjeûné avec lui. Pendant le repas nous avons parlé des commissaires. Il me demanda si madame Sturmer l'avait vu à Paris. Je répondis que oui, et qu'elle désirait beaucoup

lui être présentée. « Et qui l'en empêche ; dit-il ? Je veux bien les recevoir tous, s'ils veulent me le faire demander par Bertrand. Je les recevrai comme de simples particuliers. Jamais je ne refuse de voir personne, lorsqu'on me le demande comme il convient, et d'ailleurs je serai charmé de recevoir une dame. »

Il paraît, continua-t-il, que vos ministres nous ont envoyé des objets d'habillement dont ils supposaient que nous manquions. Si le gouverneur avait le moindre sentiment d'humanité, il en aurait envoyé la note à Bertrand, en le prévenant que s'ils nous étaient nécessaires, nous pourrions demander ceux qui nous plaisaient. Mais, au lieu d'agir d'après les règles de la politesse, ce geôlier change en insulte ce que probablement votre gouvernement considérait comme une attention ; il choisit ce qui lui plaît, et nous l'envoie de la manière la plus avilissante et sans nous consulter, comme s'il jetait une aumône à des mendians, ou des habits à des condamnés. *Veramente ha il cuore di boja* ; car personne autre qu'un *boja* ne chercherait sans nécessité à augmenter les misères de gens déjà trop malheureux dans notre position. Ses mains souillent tout ce qu'elles tou-

chent. Voyez comme il tourmente cette pauvre madame Bertrand, en la privant de la petite société à laquelle elle était accoutumée et qui lui est nécessaire. Ce n'est pas punir son mari ; pourvu qu'il ait un livre, il est content. Je suis étonné qu'on vous permette, à vous et à Poppleton, de rester près de moi. Il me surveillerait lui-même s'il le pouvait. Avez-vous des galériens en Angleterre?» Je répondis que non, mais que nous avions des condamnés qui travaillent à Portsmouth et ailleurs. « Alors, dit-il, on aurait dû l'en nommer gardien : c'est bien là l'emploi qui lui convient. »

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood et a eu avec Napoléon une très-courte entrevue.

17. — Napoléon m'a appelé dans le jardin, pour m'apprendre qu'il a dit au gouverneur qu'il avait sans nécessité augmenté leur contrainte ; que c'était sans aucun motif qu'il avait puni madame Bertrand ; qu'il les avait insultés par la manière dont il leur avait envoyé les objets à leur usage ; qu'il avait insulté Las Cases en lui disant qu'il avait lu ses lettres, et en ajoutant que s'il avait besoin d'une paire de souliers ou d'une paire de bas, il n'avait qu'à les lui faire demander ; que si

Bertrand ou Las Cases voulaient former une conspiration avec les commissaires, ce qu'il paraissait craindre, il n'avait rien de mieux à faire que de citer l'un d'eux à la tour d'alarme; que c'était une infamie, à lui, investi de l'autorité, d'insulter un homme qui, comme Bertrand, était estimé de toute l'Europe.

Napoléon me parla ensuite de la nouvelle maison, et dit que s'il croyait habiter longtemps Sainte-Hélène, il désirerait qu'elle fût bâtie à côté de Plantation-House. « Mais, continua-t-il, je pense qu'aussitôt que les affaires de France seront réglées, et que tout sera tranquille, le gouvernement anglais me permettra de retourner en Europe et de finir mes jours en Angleterre. Je ne crois pas qu'ils soient assez fous pour dépenser huit millions par an pour me tenir ici, lorsque je ne suis plus à craindre; c'est pourquoi je m'inquiète fort peu de la maison. » Il parla ensuite de son évasion, et dit que quand bien même il voudrait s'évader, il avait contre lui quatre-vingt-dix-huit chances sur cent. «Malgré cela, continua-t-il, ce geôlier m'impose autant de gêne que si je n'avais qu'à entrer dans un bateau et m'esquiver. Il est vrai que tant qu'un homme existe, il est toujours à

craindre qu'il ne s'échappe ; et le seul moyen de prévenir sa fuite, c'est de le faire mourir. *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

» Alors cessera toute inquiétude de la part des puissances de l'Europe et de lord Castlereagh. Plus de dépense, plus de flotte pour me surveiller ; ces pauvres soldats ne seront plus fatigués à mourir par les piquets ou les gardes, ou harassés à monter des fardeaux sur ces rochers. »

18. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood ; il est convenu, avec le général Montholon, de quelques arrangemens au sujet de la maison. Tous les changemens à faire dans l'édifice ont été confiés au colonel Mynyard, secondé par le lieutenant d'état-major Jackson. — On a apporté un billard à Longwood.

19. — A peu près vers cinq heures du matin, on s'aperçut que le salon de Longwood-House était en feu. L'incendie fut arrêté en une demi-heure par le capitaine Poppleton et la garde, aidés des gens de la maison. Le feu était déjà parvenu à quelques pouces de distance du plafond, formé d'un double plancher. S'il fût parvenu jusque-là, il aurait été presque impossible de sauver l'édifice, parce qu'il n'y a pas d'eau à Longwood.

20. — Sir Thomas Reade m'a envoyé des rideaux de lit pour Napoléon.

22. — J'ai dîné dans le camp. On a célébré l'anniversaire de la bataille de Salamanque. Son excellence a assisté au repas avec son état-major.

24. — L'amiral a envoyé un lieutenant et un détachement de marins, pour faire une tente avec une voile de bonette; les arbres de Longwood ne donnent aucun ombrage. Le colonel Maunsell, du 53e, me pria de faire mes efforts pour procurer une entrevue avec Napoléon, au docteur Ward, qui a été dix-huit ans dans l'Inde. On en parla à Napoléon, qui répondit que le docteur Ward devait en faire la demande en personne, au comte Bertrand.

25. — J'ai dit à Napoléon que le Griffon était arrivé d'Angleterre la nuit précédente, et avait apporté la nouvelle que le général Bertrand, contumace, avait été condamné à mort. Il parut un instant confondu par l'étonnement, et très-affligé; mais il se remit, et me fit observer que, d'après la législation française, un homme accusé d'un crime capital peut être jugé et condamné par contumace, mais qu'on ne peut exécuter cette sentence que l'homme n'ait été jugé de nou-

veau, lui présent; et que si Bertrand se présentait, il serait acquitté comme Drouot. Il en témoigna cependant beaucoup de chagrin, surtout à cause de l'effet que cela pourrait produire sur madame Bertrand. « En révolution, dit-il, on oublie tout. Le bien que vous faites aujourd'hui, demain sera oublié. La face des affaires une fois changée, reconnaissance, amitié, parenté, tous les liens se brisent, et chacun cherche son intérêt. »

26. — J'ai vu Napoléon à sa toilette. Lorsqu'il s'habille, il est aidé par Marchand, Saint-Denis et Novarre. L'un des deux derniers tient un miroir devant lui, et l'autre les ustensiles nécessaires pour faire la barbe, tandis que Marchand attend pour lui tendre ses habits, l'eau de Cologne, etc. Lorsqu'il a fini de raser un côté de sa figure, il demande à Saint-Denis ou à Novarre : « Est-ce fait? » Sur leur réponse, il commence à raser l'autre côté. Quand il a fini, on lui porte le miroir à la lumière, et il regarde s'il a bien fait disparaître toute sa barbe. S'il aperçoit ou sent qu'il en reste encore, il prend quelquefois l'un d'eux par l'oreille, ou lui donne un léger coup sur la joue, en disant d'un air gai : « Ah! *coquin*, pourquoi m'avez-vous dit que c'était fini? » C'est probablement ce

badinage qui a fait courir le bruit qu'il battait et qu'il maltraitait ses domestiques. Il se lave ensuite la figure avec de l'eau, dans laquelle on a mêlé un peu d'eau de Cologne; il en répand aussi quelques gouttes sur sa personne. Il se nettoie ensuite très-soigneusement les dents, se fait souvent brosser le corps avec une brosse à chair, change son linge et son gilet de flanelle, et passe un pantalon de grosse serge ou de nankin brun, un gilet blanc, met des bas de soie, des souliers à boucles d'or; il porte une cravate noire qui ne dépasse pas même le bord du col de sa chemise, et un petit chapeau à trois cornes, avec une cocarde tricolore. Lorsqu'il n'est pas en négligé, il est toujours décoré du cordon et de la grand'croix de la Légion-d'Honneur. Quand il a passé son habit, Marchand lui présente une petite bonbonnière, sa tabatière, son mouchoir, et il quitte la chambre.

Napoléon se plaignait aujourd'hui d'une légère douleur dans le côté droit. Je lui conseillai de faire bien frotter cette partie avec de l'eau de Cologne et de la flanelle, et de prendre une certaine potion. Il se mit à rire, et me donna amicalement un léger coup sur la joue. Il me demanda les causes

de la maladie de foie qui régnait dans cette île. Je lui en désignai plusieurs, et entre autres l'ivrognerie et la chaleur du climat. « Si, me dit-il, l'ivrognerie en est seule cause, jamais je ne devrais avoir cette maladie. »

27.—Le colonel Keating, dernier gouverneur de l'île de Bourbon, a eu avec Napoléon une entrevue qui a duré près d'une heure.

28. — J'ai appris de Cipriani qu'au commencement de 1815, il avait envoyé de l'île d'Elbe à Leghorn acheter pour 100,000 francs de meubles pour le palais de Napoléon. Pendant son séjour, il s'était intimement lié avec une personne nommée ***, qui avait pour ami le nommé *** de Vienne; cet homme, assure Cipriani, fit savoir à son ami que le congrès avait décidé que Napoléon serait envoyé à Sainte-Hélène, et même il lui avait fait passer par écrit la substance des conventions. Une copie de cette lettre fut remise à Cipriani, qui repartit en toute hâte pour l'île d'Elbe, afin de communiquer à Napoléon la nouvelle qu'il avait reçue. Cette communication, et la confirmation qu'il en reçut ensuite de M***, A***, et M***, qui étaient à Vienne, contribuèrent à le décider à rentrer en France.

J'ai accompagné Napoléon dans sa promenade du soir en voiture. Je lui ai dit que sir Thomas Reade m'avait prié de l'informer que le commissaire de Russie n'avait pas eu de part à la note officielle adressée au gouverneur pour demander à voir Napoléon. Il me répondit qu'ils avaient pris un très-mauvais moyen pour le voir; que toutes les puissances de l'Europe ne pourraient l'obliger à les recevoir comme personnages officiels; qu'il leur était permis d'enfoncer la porte ou d'abattre la maison, s'ils le voulaient. Il me dit ensuite qu'un livre relatif à son règne en France, avait été récemment envoyé par l'auteur (un Anglais, M. Hobhouse) à sir Hudson Lowe, avec prière de le lui faire remettre. Le dos portait cette inscription en lettres d'or : A Napoléon-le-Grand, ou à l'empereur Napoléon. Ce *galeriano*, continua-t-il, ne voulut pas permettre qu'il me fût envoyé, parce qu'il pensait que j'éprouverais quelque plaisir à voir que tous les hommes ne lui ressemblaient pas, et que j'étais estimé par quelques-uns de ses compatriotes : *Non credevo che un uomo poteva essere basso e vile à tal segno.*

Depuis l'arrivée de sir Hudson Lowe, on envoie beaucoup moins de journaux à Long-

wood. Au lieu d'une suite régulière de plusieurs feuilles, ainsi que quelques journaux détachés, il n'est arrivé que quelques numéros sans suite du *Times*, et de temps en temps un *Courrier*. Cette interception a causé une grande inquiétude à Longwood, parmi ceux qui ont des parens en France, et a beaucoup mécontenté Napoléon, à qui sir George Cockburn envoyait fréquemment les journaux, avant même de les avoir lus.

2 *Août*. — Je me suis plaint des pourvoyeurs, qui depuis trois jours n'ont apporté d'autres légumes que des pommes-de-terre; je les ai priés, dans le cas où il leur serait défendu d'en fournir d'autres, de transmettre ma lettre au major Gorrequer.

3. — J'ai reçu une réponse de M. Fowler, employé près des pourvoyeurs, qui m'informait qu'ils avaient reçu l'ordre de ne plus envoyer de végétaux; que le major Gorrequer leur avait dit qu'ils seraient fournis, à l'avenir, par le jardin de l'honorable compagnie.

Le colonel Maunsell a été présenté aujourd'hui par sir George Bingham. Napoléon s'est entretenu peu de temps avec ce dernier.

5. — Sir Hudson Lowe est venu à Long-

wood, et m'ayant tiré à l'écart, il me demanda d'un air mystérieux, si je pensais que le général Bonaparte prendrait en bonne part l'invitation qu'il avait l'intention de lui faire d'assister à un bal qu'il donnait à Plantation-House, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du prince-régent. Je répondis que je croyais qu'il considérerait cette invitation comme une insulte, surtout si elle était adressée au *général Bonaparte.* Son Excellence dit qu'elle éviterait cela en le priant en personne. Je lui recommandai de consulter le comte Bertrand à ce sujet, ce qu'il me promit de faire. Il revint ensuite sur une conversation que nous avions eue auparavant, et me dit qu'il pensait que mes honoraires devaient être portés à 500 liv. sterl. par an; qu'il en écrirait à lord Bathurst, et lui demanderait cette augmentation pour moi. Il me parla ensuite du livre de M. Hobhouse, observant qu'il ne pouvait pas le faire passer à Longwood, parce qu'il ne lui avait pas été envoyé par le secrétaire-d'état; que d'ailleurs on y parlait très-mal de lord Castlereagh, et qu'il ne se souciait pas de permettre au général Bonaparte de lire un écrit dans lequel un ministre anglais était ainsi traité, ou même savoir qu'il soit permis de publier

en Angleterre un livre contenant de semblables réflexions. Je me permis d'observer à son Excellence que Napoléon désirait beaucoup voir cet ouvrage, et qu'il lui ferait un grand plaisir de le lui envoyer; sir Hudson répondit que M. Hobhouse, dans la lettre qui l'accompagnait, lui avait permis, s'il ne se croyait pas autorisé à l'envoyer à sa destination, de le placer dans sa bibliothèque.

6. — Napoléon a encore parlé du livre que le gouverneur retient, dit-il, illégalement; il ajouta que quand même il serait prisonnier et condamné à mort, le gouverneur ne serait pas excusable de garder un livre publié et imprimé, dans lequel il ne se trouve ni trahison, ni correspondance secrète, et parce qu'il y avait quelques *bêtises* dessus. Il voulait parler de l'inscription.

Un lieutenant, deux gardes marines et un détachement de marins se sont occupés à réparer la tente qui a beaucoup souffert des derniers mauvais temps. Napoléon est allé les voir et s'est entretenu quelque temps avec les gardes marines, dont l'un, par un étrange rapprochement, se trouve être le fils de M Drake (1), connu par sa conduite à Munich

(1) C'est celui qui a été si cruellement mystifié par M. Méhée de la Touche qui, bien malgré lui, a été forcé

10.—Sir Hudson Lowe est arrivé pendant que Napoléon déjeûnait dans sa tente; il désirait le voir, mais il n'a pu y parvenir.

12.—Grande revue au camp en l'honneur du prince-régent. J'ai dit à Napoléon que l'anniversaire de la naissance de Son Altesse était célébré dans toutes nos colonies. « *Gia, gia*, dit-il, *naturalmente.* » Il me demanda si j'étais invité à dîner chez le gouverneur; je répondis non, mais que j'étais prié pour le bal.

14. — Napoléon est sorti ce matin, à cheval, pour la première fois depuis deux mois. Il m'a dit qu'il avait un grand mal de tête, qu'il s'était décidé à prendre un peu d'exercice. « Mais, continua-t-il, les limites sont tellement circonscrites, que je ne puis courir pendant plus d'une heure; et pour me faire quelque bien, il faudrait que je pusse galopper pendant trois ou quatre heures. Ce *sbirro siciliano* est venu; je serais resté une heure de plus dans la tente, si je n'eusse appris son arrivée. *Mi repugna l'anima il vederlo.* Il est toujours inquiet, et semble continuellement en colère et mal à son aise, comme si quelque chose lui tourmentait la

de publier de quelle manière il avait trompé cet agent anglais.

conscience, et qu'il cherchât à se fair lui-même. »

« Pour remplir, dans les circonstances actuelles, continua-t-il, le poste assez singulièrement important de gouverneur de Sainte-Hélène, il aurait fallu un homme très-poli et à la fois très-ferme, qui sût dorer un refus et rendre plus légères les privations imposées aux détenus, au lieu de leur rappeler sans cesse qu'il les regarde comme des prisonniers. A la place d'un pareil homme, ils m'envoient *un uomo non conosciuto, che non a mai comandato, che non a nessun ordine, ne sistema che non sa farsi ubbidire, che non ha maniera ne creanza. — E che pare che abbia sempre vissuto con dei ladri.* »

15 *Août.* — Anniversaire de la naissance de Napoléon. Il a déjeûné sous sa tente avec les dames et toute sa suite, y compris Piontkowski et les enfans. Il n'y a rien eu d'extraordinaire dans le repas, ni aucune nouvelle décoration. Dans la soirée, les domestiques anglais et français ont eu un grand souper, et on a dansé ensuite. Au grand étonnement des Français, aucun des Anglais ne s'enivra.

16. — Sir Hudson Lowe est venu; nous avons eu ensemble et avec le général Mon-

tholon, un long entretien sur la nécessité de diminuer les dépenses de la maison, qu'il prétend être faites sans économie; entre autres exemples de ce qu'il regardait comme une prodigalité, il dit, au général Montholon qu'il avait remarqué en comparant les mémoires de Plantation-House et de Longwood, que l'on avait consommé plus de sel blanc à Longwood que chez lui; en conséquence, il recommanda qu'à l'avenir on se servît autant que possible de sel gris pour la cuisine et pour la table des domestiques.

On a envoyé aujourd'hui à Longwood une des machines pneumatiques de Leslie pour faire de la glace. Aussitôt qu'elle fut mise en place, j'en prévins Napoléon, et lui dis que l'amiral était à Longwood. Il me fit plusieurs questions sur cette machine; il connaît parfaitement les principes sur lesquels sont imaginées les pompes à air. Il exprima une grande admiration pour la chimie; il parla des grands progrès qu'elle avait fait depuis quelques années, et ajouta qu'il l'avait toujours encouragée et facilitée le plus possible. Alors je le quittai et me rendit dans la chambre où était la machine, pour commencer l'expérience en présence de l'amiral. Au bout de quelques minutes, Napoléon, accompagné

du comte Montholon, entra et aborda gaîment l'amiral, qui parut content de le voir. Une tasse d'eau fut glacée en sa présence, à peu près en quinze minutes, et il attendit une demi-heure, pour voir si la même quantité de limonade gèlerait, ce qui ne réussit pas. On essaya ensuite, mais inutilement, de faire glacer du lait. Napoléon prit dans sa main le morceau de glace obtenu avec de l'eau, et observa que cette découverte aurait causé une grande satisfaction en Egypte. La première glace que l'on ait vue à Sainte-Hélène fut faite par cette machine, et les *Yum-Stocks* (1), en français *racines de patates*, la contemplèrent avec le plus grand étonnement. Quelques-uns avaient peine à se persuader que la masse solide qu'ils tenaient dans leurs mains fût réellement composée d'eau, et ils n'en furent convaincus que lorsqu'ils l'eurent vue se dissoudre.

17. — Je suis allé à Hut's-Gate pour voir Bernard qui était très-mal. Le commandant du poste a consigné la sentinelle pour m'avoir laissé entrer. Je sortis pour demander de quoi il s'agissait, et j'appris du sergent qu'il avait ordre d'empêcher tout le monde

(1) Sobriquet donné aux naturels de l'île.

d'entrer, excepté l'état-major. Sir Hudson Lowe en avait, à ce qu'il paraît, donné l'ordre lui-même, la veille, en allant chez Bertrand, à qui il avait montré une lettre de lord Bathurst, qui annonçait que les dépenses de l'établissement devaient être réduites à 8000 livres sterlings par an. Les hommes qui apportaient les provisions n'avaient pas même la facilité d'entrer; il leur fallait les faire passer par-dessus les murailles. On refusa aussi de laisser entrer les domestiques de Longwood, ainsi que M. Brockes, secrétaire colonial. Sir Hudson-Lowe a adressé une lettre au comte Montholon, dans laquelle il demande 12,000 livres sterlings par an, pour entretenir sur le même pied la maison de Napoléon et de sa suite.

18. — Le gouverneur et l'amiral, accompagnés de sir Thomas Reade et du major Gorrequer, sont arrivés à Longwood, dans le moment que Napoléon se promenait dans le jardin avec les comtes Bertrand et Montholon, Las Cases et son fils. Son excellence envoya demander uue entrevue qui lui fut accordée. Elle eut lieu dans le jardin. Les trois principaux personnages, Napoléon, sir Hudson et sir Pultney nous devançaient un peu. Le capitaine Poppleton et moi, nous

nous tenions à quelque distance par derrière, mais assez près pour observer leurs gestes. Nous remarquâmes que la conversation était principalement soutenue par Napoléon, qui, par intervalle, paraissait s'échauffer. Il s'arrêtait souvent, puis reprenait une marche pressée, et accompagnait ses paroles de gestes animés. Les manières de sir Hudson paraissaient aussi être fort agitées. L'amiral était le seul qui parût parler avec calme. Une demi-heure après, environ, nous vîmes sir Hudson Lowe se retourner brusquement, et se retirer sans saluer Napoléon. L'amiral ôta son chapeau, s'inclina et partit. Sir Hudson Lowe s'avança vers Poppleton et moi. Il se promena de long en large dans la plus grande agitation, tandis que ses chevaux arrivaient; enfin il me dit : « Le général Bonaparte m'a traité d'une manière très-injurieuse. Je l'ai quitté en lui disant : *Monsieur, vous êtes malhonnête!* » Il monta alors à cheval et partit au galop. L'amiral paraissait pensif et troublé. Il était évident que la conversation avait été orageuse.

19. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet de toilette; il était de très-bonne humeur. Il m'a demandé comment se portait Gourgaud, et sur ce que je lui dis que je lui avais or-

donné une médecine, il se mit à rire, et répliqua : « Il ferait bien mieux de se mettre à la diete pendant quelques jours, et de boire beaucoup d'eau. » Les médecines ne sont bonnes que pour les gens de l'ancien régime. »

Il dit ensuite : « Ce gouverneur est venu m'ennuyer hier. Il m'avait vu me promener dans le jardin, je n'ai pu, par conséquent, lui refuser de l'écouter. Il voulait entrer avec moi dans des détails de ménage, pour réduire nos dépenses. Il a eu l'audace de me dire que les choses sont maintenant dans le même état qu'à son arrivée, et qu'il venait pour se justifier; qu'il s'était déjà présenté deux fois dans cette intention, mais que j'étais dans le bain. Non, Monsieur, lui répondis-je, je n'étais pas dans le bain; mais j'en avais un de commande pour ne pas vous recevoir. Vous aggravez vos torts en cherchant à les justifier. Il m'a dit que je le jugeais mal, et que si je le connaissais, je changerais d'opinion. — Vous connaître, Monsieur, lui répondis-je, et comment le pourrais-je? Les gens se font connaître par leurs actions, en commandant dans les batailles. Vous n'avez jamais eu sous vos ordres que des vagabonds et des déserteurs corses, des brigands napolitains et piémontais. Je connais tous les

généraux anglais qui se sont distingués; mais je ne vous ai jamais entendu nommer que comme un *scrivano* de Blucher ou un chef de brigands. Vous n'avez jamais commandé des gens d'honneur; vous n'avez jamais vécu avec eux. Il me dit qu'il n'avait pas recherché son emploi. Je lui répondis qu'il y avait des places qui ne se sollicitaient pas, qu'elles étaient données par les gouvernemens aux gens qui s'étaient déshonorés eux-mêmes. Il ne fait que son devoir, me dit-il, et je ne dois pas le blâmer, puisqu'il n'agit que d'après ses ordres. Je répondis à cela: Le bourreau en fait autant; mais lorsqu'il me met la corde au col pour m'étrangler, est-ce un motif pour l'aimer, que de savoir qu'il agit d'après des ordres? D'ailleurs, je ne crois aucun gouvernement assez vil pour donner des ordres semblables à ceux que vous faites exécuter. J'ajoutai que s'il le voulait, il n'avait pas besoin de rien m'envoyer à manger; que j'irais m'asseoir à la table des braves officiers du 53e; que j'étais sûr qu'il n'en était pas un qui ne se trouvât heureux de donner place à un vieux soldat; qu'il n'y avait pas un seul soldat dans tout le régiment qui n'eût plus de cœur que lui; que dans le bill inique du parlement, on avait décidé que je serais traité

en prisonnier, mais qu'il me traitait plus mal qu'un criminel condamné ou un galérien; qu'il était permis à ces malheureux de recevoir les journaux et les livres imprimés, et qu'il me privait de cette consolation. Vous avez plein pouvoir sur mon corps, lui dis-je, mais mon âme vous échappera toujours: cette âme est aussi fière, aussi courageuse que lorsque je commandais à l'Europe. Vous êtes un *sbirro siciliano*, et non pas un Anglais. Enfin je le priai de ne plus se présenter devant moi, à moins qu'il n'apportât l'ordre de me *dépêcher*; qu'alors il trouverait toutes les portes ouvertes.

« Je n'ai pas, continua Napoléon, l'habitude d'insulter personne; mais l'effronterie de cet homme m'a révolté, et je n'ai pu m'empêcher de lui exprimer mon ressentiment. Lorsqu'il eut l'impudence de me dire, devant l'amiral, qu'il avait tout laissé dans le même état que lorsqu'il était arrivé, je répondis: Faites appeler le capitaine d'ordonnance, et interrogez-le; je m'en rapporterai à sa décision: il resta muet.

» Enfin, il me dit qu'il avait trouvé son emploi si difficile à remplir, qu'il s'en était démis. Je répondis qu'on ne pourrait jamais envoyer un homme plus méchant que lui,

bien que l'emploi fût de nature à répugner à un *galant uomo*. Si vous en trouvez l'occasion, ajoutai-je, ou si quelqu'un vous le demande, vous pouvez répéter ce que je vous ai dit. »

Je donnai à Napoléon l'ouvrage intitulé : *Détails sur la campagne d'Espagne*, par Sarrasin. « Sarrasin, dit-il, était un lâche, un homme sans honneur, sans foi et sans probité. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, il m'écrivit à Paris, pour m'offrir ses services; il me proposait, si je voulais lui pardonner et l'employer, de me donner tous les plans et tous les secrets des Anglais. J'avais l'intention, au lieu d'accepter ses offres, de le faire juger comme un traître; mais j'étais si occupé, que cela m'est sorti de la mémoire. »

21.—Il est arrivé un vaisseau d'Angleterre. Je suis allé à la ville, où j'ai vu le capitaine Stanfell, à qui j'ai dit qu'un entretien très-désagréable avait eu lieu entre le gouverneur et Napoléon, et que sir Hudson Lowe avait dit à ce dernier qu'il s'était démis de son emploi. A mon retour, j'allai à Hut's Gate, avec le capitaine Maunsell du 53e, et le capitaine Poppleton. Madame Bertrand me demanda s'il était arrivé quelques lettres. Le capitaine Maunsell dit qu'il en avait vu plusieurs pour

eux au bureau des postes. A mon arrivée à Longwood, Napoléon me fit la même question; je lui répondis ce que le capitaine Maunsell avait dit à madame Bertrand. Je n'avais pas intention d'en parler avant de m'être assuré qu'on les ferait parvenir à Longwood, ne voulant pas aigrir davantage Napoléon contre le gouverneur; mais comme j'étais certain qu'il l'apprendrait d'Hut's Gate, je ne pouvais cacher que je savais qu'il y en eût.

22.—Sir Hudson Lowe m'a fait appeler à Plantation-House. Je le trouvai se promenant dans le chemin à gauche de sa maison. Il me dit qu'il avait quelques communications à transmettre au gouvernement, et qu'il désirait connaître l'état de la santé du général Bonaparte, et savoir si je n'avais rien à dire. « J'ai appris, continua-t-il, que Bonaparte vous a dit que j'ai donné ma démission de la place de gouverneur de cette île; est-ce vrai ?—Je répondis : « Il m'a assuré que vous lui en avez parlé. » Sir Hudson ajouta : « Jamais je n'ai dit une chose semblable, je n'en ai même jamais eu la volonté; ou il a rêvé, ou il a mal compris mes paroles. J'ai dit simplement que si le gouvernement n'approuvait pas ma conduite, je donnerais ma démission,

Je vous prie donc de lui affirmer que jamais je n'ai dit cela, et que jamais je n'ai eu intention de le faire. » Il me demanda ensuite s'il m'avait instruit du sujet de leur conversation. Je répondis que j'en connaissais une partie. Il me demanda ce que je savais. Je dis que je ne pensais pas qu'il eût oublié, et que je ne voulais pas lui répéter des choses qui ne pouvaient que lui être désagréables. Il m'objecta que j'en avais parlé ailleurs, et qu'il avait le droit de savoir de ma propre bouche ce que j'en avais dit. Bien que j'eusse la permission de le faire, il ne me convenait guère de répéter à la face d'un homme des expressions telles que celles qui avaient été prononcées sur son compte; cependant je ne crus pas à propos de refuser. Je lui en répétai donc quelques parties. Sir Hudson dit que, quoiqu'il n'eût jamais commandé d'armées contre Napoléon, il lui avait fait peut-être porter des coups plus funestes que s'il eût été à latête de 100,000 hommes, par les renseignemens qu'il avait fournis avant et pendant les conférences de Châtillon; que ses conseils avaient été suivis plus tard, et étaient la cause de sa chute. « Je voudrais bien qu'il sût tout cela, ajouta-t-il, afin qu'il eût au moins des raisons pour me haïr. Je

publierai probablement les détails de cette affaire. »

Alors sir Hudson Lowe se promena pendant quelque temps, en se mordant les doigts, et me demanda si madame Bertrand avait répété à des étrangers quelque chose de la conversation qu'il avait eue avec le général Bonaparte. Je répondis que je ne savais pas si madame Bertrand en était instruite. « Il est à désirer pour elle qu'elle ne la connaisse pas, dit-il, car elle pourrait rendre sa position et celle de son mari plus désagréables encore qu'elles ne le sont. » Il répéta ensuite avec colère quelques-unes des paroles de Napoléon, et dit : « Le général Bonaparte vous a-t-il répété, monsieur, que je lui avais dit que son langage était grossier et indécent, et que je ne l'écouterais pas davantage? » Je lui répondis que non. « Cela prouve une grande petitesse de sa part, de ne pas vous avoir tout dit. Il aurait mieux fait de réfléchir sur sa situation, car il dépend de moi de la rendre beaucoup plus dure. S'il continue ses injures, je lui ferai sentir mon pouvoir. Il est mon prisonnier de guerre, et j'ai le droit de le traiter selon sa conduite. Je le mettrai à la raison. » Il se promena encore quelques minutes, en répétant les observations de Na-

poléon, qu'il caractérisait d'ignobles, etc. Enfin, s'étant mis lui-même en colère, il s'écria : « Dites au général Bonaparte qu'il veille sur sa conduite, et que s'il continue, je ferai forcé d'augmenter les restrictions déjà apportées à sa liberté. » Après avoir observé qu'il avait été cause de la perte de millions d'hommes, et que s'il était libre, il le ferait encore, il finit en disant : « Je regarde Ali-Pacha comme un coquin plus estimable que lui. » (M. Baxter venait de nous joindre lorsqu'il prononça ces mots.)

23. — J'ai dit à Napoléon, dans le cours de la conversation, que le gouverneur l'accusait d'avoir mal compris ses expressions, qu'il prétendait n'avoir jamais dit ni eu l'intention de dire qu'il eût donné sa démission ; qu'il avait avancé seulement que si le gouvernement n'approuvait pas sa conduite, il abandonnerait sa place, etc. « Cela est bien singulier, dit Napoléon, il m'a dit qu'il l'avait abandonnée : au moins je l'ai compris ainsi. *Tanto pegio.* » J'observai ensuite qu'en conséquence des désagrémens qu'il avait éprouvés dans leur dernière entrevue, il était probable qu'il n'en solliciterait pas une autre. « *Tanto meglio,* dit Napoléon, alors je n'aurai plus l'ennui *del suo bruto viso,* etc. »

26. — Napoléon m'a demandé si j'avais vu la lettre écrite par le comte Montholon à sir Hudson Lowe, contenant leurs plaintes. Je répondis que oui. Croyez-vous, me dit-il, que le gouverneur l'envoie en Angleterre? Je lui assurai que je n'en doutais pas; que de plus, le gouverneur m'avait dit lui avoir offert, non-seulement de faire parvenir leurs lettres, mais encore de les insérer dans les journaux. « C'est une fausseté, répondit Napoléon; il m'a dit qu'il enverrait nos lettres en Europe, et qu'il les ferait publier si toutefois il en approuvait le contenu. D'ailleurs, quand bien même il le voudrait, son gouvernement ne le souffrirait pas. Supposez, par exemple, que je lui envoie une adresse à la nation française? Au surplus, je ne pense pas qu'il permettrait qu'on publiât une lettre qui le couvrirait d'infamie. Le peuple anglais veut savoir pourquoi je conserve le titre d'empereur après avoir abdiqué : je l'ai expliqué dans une lettre. J'avais intention de vivre *incognito* en Angleterre, comme un simple particulier; mais puisqu'ils m'ont envoyé ici, et qu'ils veulent faire croire que je n'ai jamais été premier magistrat, ou empereur de France, j'en conserve le titre. *** m'a rapporté qu'il avait entendu dire aux lords

Liverpool et Castlereagh, qu'une des principales raisons pour lesquelles ils m'avaient envoyé ici, était la crainte que je me mêlasse de quelque cabale avec l'opposition. Il est assez probable qu'ils craignaient bien plus que je ne fisse connaître la vérité sur leur compte, et que je ne révélasse bien des choses qui ne leur plairaient pas, parce qu'en Angleterre, ils ne pouvaient défendre aux personnes de distinction de me voir. »

Il se plaignait ensuite de la sévérité inutile avec laquelle on le privait de certains journaux ; ne lui laissant que quelques numéros détachés de la sotte *Gazette de France*, ou bien de la ridicule *Quotidienne* ou du *Times*.

Depuis quelques jours, de nouveaux piquets ont été établis, et l'on a placé plusieurs nouvelles sentinelles, qui sont, la plupart sous les yeux de Napoléon lorsqu'il veut sortir après le soleil couché. On a presque terminé des fossés de huit ou dix pieds de profondeur qui entourent le jardin.

27. — Napoléon m'a demandé s'il était vrai que le commissaire français et madame Sturmer eussent eu une querelle. J'ai répondu que M. Montchenu avait dit que madame Sturmer ne savait pas entrer dans un salon.

Il se mit à rire et me dit : « Je parierais bien que le vieux marquis n'a dit cela que parceque cette dame n'est pas sortie d'une vieille souche noble, et parce que son père est plébéien. Ces vieux émigrés ont le malheur de n'estimer que ceux qui peuvent établir de gothiques armoiries. » Je lui demandai si F. G.... était un homme à talens. Il se mit à rire aux éclats. « Lui, un homme à talens! c'est le plus grand benêt de la terre, *un ignorantaccio che non ha ne talento, ne informazione*, une espèce de don Quichotte. Je le connais bien. Il n'est pas capable de soutenir une conversation de cinq minutes. Il n'en était pas de même de son épouse, c'était une belle femme très-spirituelle, mais bien malheureuse. *Era bella, graziosa, e piena d'intelligenza.* » Il parla ensuite pendant longtemps de la France. « La plus grande faute que pourraient faire les ministres actuels, ce serait d'introduire dans l'armée française l'ancien système de noblesse. Au lieu de laisser les fils de paysans et de laboureurs arriver aux grades de généraux comme de mon temps, s'ils veulent les réserver à la vieille noblesse, ils se perdront sans retour. La noblesse, avant la révolution, se composait en grande partie d'hommes ignorans, vains et arrogans: je ne sais

comment elle se compose aujourd'hui, et je ne suis pas à même de juger de la vérité de ce mot: *Ils n'ont rien appris , ils n'ont rien oublié.* Quoiqu'il en soit, si après vingt-cinq ans d'exil et de disgrâce, ils sont rentrés avec les mêmes principes, et s'ils parviennent à les faire adopter aux ministres , une nouvelle révolution est infaillible. Je connais les Français, six, dix ans se passeront peut-être sans trouble; mais une armée organisée dans des principes qui blesseraient l'égalité consacrée dans la loi fondamentale, serait massacrée et jetée dans la Seine; mais on sera trop sage pour ne pas éviter ce malheur. Moi, j'ai tiré la plupart de mes généraux de la boue. Partout où j'ai trouvé le talent et le courage, je l'ai élevé et mis à sa place. Mon principe était de tenir la carrière ouverte aux talens, sans demander si l'on avait des quartiers de noblesse à montrer. Il est vrai que j'ai élevé quelques individus de la vieille noblesse, par esprit de politique et de justice, mais jamais je n'ai eu en eux beaucoup de confiance. Si la masse du peuple, continua-t-il, voyait renaître les temps féodaux, elle s'irriterait de l'impossibilité où seraient ses enfans de s'élever dans l'armée.

» Pour vous donner une idée du sentiment

général de la France, je ne vous citerai qu'une anecdote : Lors de mon retour d'Italie, comme ma voiture montait la côte escarpée de Tarare, je descendis pour la suivre à pied, sans domestique, comme cela m'arrivait souvent. Mon épouse et ma suite étaient à quelque distance derrière moi. Je vis une vieille femme, estropiée et boitant, qui cherchait, à l'aide d'une béquille, à gravir la montagne. J'avais une redingotte, et elle ne me reconnut pas. J'allai sur elle, et lui dis : Eh bien, ma bonne, où allez-vous avec un empressement si peu d'accord avec votre âge ? qu'est-il donc arrivé ? — Ma foi, répondit la vieille, on m'a dit que l'empereur était ici, et j'ai voulu le voir avant de mourir. — Bah, bah, lui répliquai-je, qu'avez-vous besoin de le voir ? qu'avez-vous gagné avec lui ? c'est un roi tout comme un autre. — Monsieur, cela peut être ; mais, après tout, il est le roi du peuple. Nous l'avons choisi, et si nous devons avoir un tyran, c'est la moindre des choses qu'il soit de notre choix. — Vous voyez en cela l'expression des sentimens qui animaient alors la nation française, sortir de la bouche d'une vieille femme. »

Je lui demandai son opinion sur Soult, et lui dis que j'avais entendu quelques per-

sonnes lui donner, comme général, le second rang après lui. Il répondit: c'est un excellent ministre de la guerre, ou un major-général très-précieux : il connaît mieux les dispositions d'une armée que la manière de la commander.

Quelques officiers du 53e avaient dit à madame Bertrand, tenir de sir Thomas Reade que Bonaparte n'aime pas à les voir, ni aucun habit rouge, parce que cela lui rappelle Waterloo. Madame Bertrand leur assura que cette opinion était tout-à-fait contraire à celle qu'elle avait toujours entendu exprimer par Napoléon. La même chose m'a été dite par les lieutenans Fitzgerald et Mackay.

28. — J'ai appris que la fameuse lettre a été montrée à quelques officiers de la marine et de l'armée, et que probablement plusieurs copies en ont été envoyées en Angleterre.

Le comte Montholon a remis ce soir au capitaine Poppleton, pour le gouverneur, une lettre dans laquelle il lui déclare que s'il ne juge pas convenable de rétablir les choses relativement aux *laissez-passer*, dans le même état où elles étaient du temps de sir George Cockburn, état que le gouvernement avait approuvé, il n'accorderait plus de *laissez-passer* à personne.

30. — Napoléon s'est levé à trois heures. Il a écrit jusqu'à six, puis s'est recouché. A cinq heures du soir, le comte Bertrand alla dire au capitaine Poppleton que Napoléon désirait le voir. Le capitaine était encore en habit du matin : il demanda la permission de se retirer pour changer de vêtemens ; mais Bertrand exigea qu'il vînt sans cérémonie. Il fut donc introduit dans la salle de billard, où il trouva Napoléon debout, le chapeau sous le bras. « Monsieur Poppleton, lui dit-il, vous êtes, je crois, le plus ancien capitaine du 53e ? — C'est vrai. — J'estime beaucoup les officiers et les soldats du 53e, ce sont de braves gens qui font bien leur devoir ; on m'a appris que le bruit courait, dans le camp, que je ne voulais pas voir les officiers. Voulez-vous avoir la bonté de leur assurer que ceux qui leur ont rapporté cela, leur ont dit une fausseté ? Je n'ai jamais dit ni pensé rien de semblable : je serai toujours bien aise de les voir. On a dit aussi que le gouverneur leur avait défendu de me rendre visite. » Le capitaine Poppleton répondit qu'il croyait dénué de fondement le renseignement qu'il avait reçu ; que les officiers du 53e connaissaient la bonne opinion qu'il avait toujours exprimée sur leur compte :

qu'ils en étaient vivement flattés; qu'ils avaient pour lui le plus profond respect. Napoléon sourit et répondit : *Je ne suis pas une vieille femme.* J'aime un brave soldat qui a subi le baptême du feu, à quelque nation qu'il appartienne. »

31. — Sir George Bingham et le major Fehrsen, du 53e ont eu une longue conversation avec Napoléon.

1er *Septembre.* — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Depuis deux ou trois jours, la lettre avait été montrée et lue, par le comte Las Cases, au capitaine d'artillerie Grey, et à quelques officiers. Sir Hudson désirait beaucoup savoir si personne n'en avait pris copie. Je lui dis que tous les habitans de Longwood pouvaient s'en procurer une, s'ils en avaient envie. Son excellence parut très-alarmée, et observa que c'était violer l'acte du parlement, que de l'avoir lue à des personnes n'appartenant pas à Longwood. Il me demanda si j'avais communiqué au général Bonaparte ce qu'il m'avait dit le 22. Je répondis que oui; que Napoléon avait répondu qu'il pouvait agir comme il voudrait; que tout ce qui lui restait à faire maintenant était de placer des sentinelles aux portes et aux fenêtres pour

l'empêcher de sortir, que tant qu'il aurait un
ivre il s'en inquiéterait fort peu. Le gouverneur dit qu'il avait fait passer ses plaintes
au gouvernement britannique, et qu'il dépendait des ministres d'agir comme bon leur
semblerait, et qu'il me priait de lui dire qu'il
leur avait fait connaître tout ce qui s'était
passé. Il ajouta qu'à la vérité, il ne pouvait
être beaucoup plus mal.

4. — J'ai dit à Napoléon que le gouverneur m'avait chargé de lui apprendre que la
lettre du comte de Montholon avait été envoyée au gouvernement de S. M., et qu'il
avait mis les ministres à même d'agir. « Peut-être, répondit-il, sera-t-elle publiée dans
les journaux anglais avant que la copie
l'arrive. »

5. — Le major Gorrequer est venu à
Longwood, pour prendre des arrangemens
avec le général Montholon, relativement à la
réduction proposée dans les dépenses; il m'a
prié d'y assister. Le major a dit que lorsque
le gouvernement britannique avait fixé à
8,000 livres sterling le maximum de toutes
les dépenses de la maison du général Bonaparte, il pensait que quelques-uns des officiers-généraux et autres individus qui la
composent, retourneraient en Europe. Comme

cela n'avait point eu lieu, le gouverneur sur sa propre responsabilité, avait ordonn qu'il serait ajouté 4,000 liv. sterl. aux 8,000 ce qui faisait en tout 12,000 liv. sterl. pou toutes les dépenses; que le général Montholon devait donc savoir que, sous aucun prétexte, les dépenses ne pouvaient excéde 1,000 livres par mois. Si le général Bonapart ne voulait pas se conformer aux réduction nécessaires pour ne pas excéder cette somme il devait payer le surplus par des traite fournies sur quelque banquier d'Europe, o sur tels de ses amis qui voudraient paye pour lui. Le comte Montholon répondit qu Napoléon était prêt à payer toutes les dépenses de l'établissement, si on voulait lu laisser les moyens de le faire, et si l'on permettait à une maison marchande ou à un maison de banque de Sainte-Hélène, Londres ou Paris, choisie par le gouvernemen anglais lui-même, de servir d'intermédiair pour recevoir et envoyer des lettres cachetées; que, d'un autre côté, il engagerait so honneur, pourvu qu'on regardât cette correspondance comme sacrée, que les lettre ne traiteraient que d'affaires pécuniaires. L major Gorrequer répondit que cela ne pouvait être accordé, qu'aucune lettre cacheté ne sortirait de Longwood.

Le major Gorrequer dit ensuite au comte Montholon que la réduction proposée commencerait à s'effectuer à partir du 15 du présent mois, et le pria de s'arranger avec M. Balcombe, le pourvoyeur, sur l'emploi de 1,000 liv. sterl. par mois, à moins qu'il ne préférât donner des traites pour le surplus. Le comte Montholon répondit qu'il ne s'en mêlerait pas; que le gouverneur pouvait agir comme il le voudrait; que dans le moment présent on ne leur fournissait rien de superflu, et qu'aussitôt que les réductions commenceraient, lui, pour sa part, il abandonnerait toute charge pour ne plus s'occuper de rien; que c'était une infamie de la part du ministère anglais de déclarer à l'Europe que Napoléon ne manquait de rien, et de refuser les offres que faisaient les puissances alliées de défrayer une partie de ses dépenses, pour le réduire maintenant, lui et sa suite, presqu'à la ration d'un soldat. Le major Gorrequer nia que les puissances alliées eussent jamais fait une offre semblable. Montholon répondit qu'il l'avait lue dans quelques journaux. Le major Gorrequer observa alors qu'il était nécessaire d'apporter une grande réduction dans la consommation du vin, et qu'on se bornât à dix bouteilles de vin rouge et une de Madère;

que la consommation de Plantation-House était réglée à raison d'une bouteille par personne. Montholon répondit que les Français buvaient beaucoup moins que les Anglais; et qu'il avait déjà fait à la table de Napoléon ce qu'il n'avait jamais fait en France, chez lui; qu'il avait rebouché les restes de vin pour les faire servir le lendemain sur table; que de plus, le soir il ne restait jamais un morceau de viande dans le garde-manger. Gorrequer observa que 12,000 liv. sterl. sont un joli revenu. C'est à peu près autant que 4,000 liv. en Angleterre, répondit Montholon. L'affaire fut alors renvoyée au samedi. Avant de quitter Longwood, le major Gorrequer convint avec moi que les dépenses de l'établissement ne pouvaient être couvertes avec 12,000 l. st. par année; mais qu'il pensait que l'on pouvait bien faire une réduction de 2,000 liv. J'observai que cela pourrait se faire, pourvu qu'on établît à Longwood, sous la direction d'une personne qui convînt, un magasin de toutes les choses nécessaires. »

— Le major Gorrequer est revenu, et il a eu en ma présence une longue conversation avec le comte Montholon. Celui-ci lui a dit que des ordres avaient été donnés pour ren-

voyer sept domestiques, ce qui, avec l'économie apportée dans la nourriture et la consommation du vin, réduirait la dépense de l'établissement à peu près à 15,194 liv. sterl. par an. Mais que cette somme était le *minimum des minimum*, et qu'il était impossible d'y faire aucune autre réduction. Cependant le capitaine persista toujours à dire qu'à dater du 15, il ne serait accordé que 1,000 liv. sterl. par mois. Alors le comte Montholon, après avoir renouvelé l'offre faite dans la dernière conversation, dit que si le gouvernement britannique ne voulait pas lui permettre de se servir de ses propriétés, il ne lui restait d'autre parti à prendre que de disposer de ce qui lui appartenait : en conséquence, une portion de son argenterie serait portée à la ville et vendue, afin de se procurer, chaque mois, la somme nécessaire à ajouter à celle accordée par sir Hudson Lowe, pour leur subsistance. Le major Gorrequer dit qu'il en instruirait le gouverneur."

Sir Hudson Lowe, accompagné du général Meade, qui est arrivé depuis deux jours, est venu à Longwood, et tous deux en ont fait le tour. Le gouverneur paraissait indiquer au général les limites et autres objets qui se rattachent à la garde des prisonniers.

Vers le soir, Napoléon m'a envoyé chercher; il se plaignait d'un violent mal de tête. Il était dans sa chambre à coucher, assis devant un feu de bois, dont la flamme, brillant et s'éteignant tour à tour, donnait à sa physionomie l'expression la plus singulière et la plus mélancolique. Ses mains étaient croisées sur ses genoux; il semblait réfléchir à sa malheureuse position. Après un moment de silence, *Doctore*, dit-il, *potete dar qualche cosa a far dormire un uomo che non può?* Cela est au-dessus de votre art. J'ai essayé en vain de prendre un peu de repos. Je ne puis, continua-t-il, je ne puis comprendre la conduite de vos ministres. Ils dépensent 60 ou 70,000 liv. sterl. pour envoyer des meubles, du bois et des matériaux de construction pour mon usage; et ils envoient en même temps l'ordre de me mettre presque à la ration. Ils m'obligent de renvoyer mes domestiques, et de faire des réductions incompatibles avec la décence et le bien-être de ma maison. Nous avons ici des aides-de-camp qui stipulent pour une bouteille de vin et deux ou trois livres de viande, avec autant de gravité et d'importance que s'il s'agissait de traiter de la distribution de plusieurs royaumes. Je vois des contradic-

tions incompréhensibles : d'un côté, des frais énormes et inutiles; d'un autre, une petitesse et une vilenie impossibles à décrire. Pourquoi ne me laissent-ils pas le soin de me fournir de tout ce qui m'est nécessaire, plutôt que d'avilir le caractère de la nation? Ils ne veulent pas fournir à mes serviteurs ce à quoi ils ont été accoutumés, et ne veulent pas non plus que j'y pourvoie pour eux, en envoyant des lettres cachetées au moyen d'une maison de commerce de leur propre choix. Aucun homme en France ne voudrait répondre à une de mes lettres, lorsqu'il saurait qu'elle pourrait être lue par les ministres anglais, qu'il serait par conséquent dénoncé, et que ses propriétés et sa personne seraient exposées à une ruine certaine. D'ailleurs, vos ministres ne m'ont pas fait preuve de probité, en s'emparant de la légère somme que j'avais sur le Bellérophon; ce qui laisse à penser qu'ils feraient de même, s'ils savaient où est placé ce que je possède. Ces envois ridicules qu'on fait, ont sans doute pour but d'étourdir la nation anglaise. Jean Taureau (1), en voyant partir cet ameublement, en voyant tant de luxe et de parade dans les

(1) Sobriquet du peuple anglais.

préparatifs faits en Angleterre, en conclut que je suis ici traité comme un roi. S'il savait la vérité et le déshonneur qui rejaillit sur lui, il serait indigné. » Il me demanda alors quel était ce singulier officier général qu'il avait vu rôder avec sir Hudson Lowe. Je répondis que c'était le général Meade, arrivé depuis quelques jours avec son épouse; que j'avais servi sous ses ordres en Égypte, où il avait été dangereusement blessé. « Quoi, avec Albercrombie? » — Non, pendant la malheureuse attaque de Rosette. » — Quelle espèce d'homme est-ce? » Je répondis qu'il avait une très-bonne réputation. « On a vu, dit-il, le gouverneur l'arrêter plusieurs fois, et lui faire des observations. Je suppose qu'il lui aura rempli la tête de mensonges sur mon compte, et qu'il lui aura dit que j'abhorrais la vue même d'un Anglais; comme quelqu'une de ses *canailles* l'ont répété aux officiers du 53e. Je lui ferai écrire pour le prévenir que je veux le voir. »

8. — Le comte Montholon a écrit au général Méade, pour l'inviter à venir à Longwood, en disant que Napoléon serait bien aise de le voir. Cette lettre fut remise au capitaine Poppleton, qui fut aussi chargé de dire à madame Meade que Napoléon osait à

peine se permettre d'engager une dame à venir le visiter; mais que si elle lui accordait cette faveur, il serait heureux de la voir aussi. Le capitaine Poppleton porta cette lettre ouverte à sir Hudson Lowe. Son Excellence la remit au général Méade. Sur la route de James-Town, le général Meade arrêta son cheval, et dit au capitaine Poppleton qu'il se serait estimé très-heureux de pouvoir profiter de l'invitation qui lui était faite, mais qu'il avait appris qu'il existait des restrictions, et qu'il fallait qu'il demandât au gouverneur la permission de l'accepter; que d'ailleurs le vaisseau allait lever l'ancre, et qu'il ne voulait pas le retenir. Il le pria de faire connaître tous ces motifs à Longwood. Il écrivit ensuite au comte Montholon une lettre, pour le remercier de l'honneur qu'on lui avait fait, et s'excuser sur ce que le vaisseau allait lever l'ancre.

9. — Napoléon s'est plaint du mal de tête, de coliques, etc.—Je lui ai ordonné un léger purgatif, il l'a refusé, en disant qu'il se guérirait lui-même, en faisant diète et en buvant de l'eau de poulet. Il m'a fait part de la lettre que le général Méade a écrite au comte Montholon. « Je suis convaincu que le gouverneur l'a empêché de venir me voir, con-

tinua-t-il; quand vous verrez ce gouverneur, dites-lui que telle est mon opinion. »

Les généraux Gourgaud et Montholon se sont plaints du vin, qu'ils soupçonnent contenir du plomb, parce qu'il leur a donné la colique; ils m'ont prié de me procurer une coupelle pour le décomposer.

Le jeune Las Cases et Piontkowski sont allés aujourd'hui à la ville. Ils ont eu une longue conversation avec les commissaires russes et français. Piontkowski dit qu'à leur arrivée, sir Thomas Reade a envoyé l'ordre au lieutenant qui les accompagnait, de ne pas leur permettre de se séparer, de les suivre partout, et d'écouter leur conversation. Tandis qu'ils parlaient à *Rose-bud* (*bouton de rose*, jeune fille que l'on nomme ainsi à cause de la fraîcheur et de la beauté de son teint), un des soldats d'ordonnance de sir Thomas Reade, d'après les ordres de celui-ci, emmena leurs chevaux. Il était en outre chargé de leur dire que leur domestique était ivre, et que s'ils ne quittaient la ville aussitôt, sir Thomas le punirait pour s'être enivré, parce qu'il était soldat. Le jeune Las Cases, plus calme, l'a prié de demander, à cet effet, un ordre écrit; mais Piontkowski, dans sa colère, n'a pu s'empêcher de lui dire qu'il donnerait des

coups de cravache à quiconque essaierait d'emmener les chevaux.

10. — Napoléon, après un moment de conversation sur sa santé, m'a dit que tandis que le jeune Las Cases parlait au commissaire russe, le gouverneur allait et venait pour les épier, devant la maison où ils étaient. « Je n'aurais jamais cru, continua-t-il, qu'un lieutenant-général, un gouverneur, pût s'abaisser jusqu'à faire le métier de *gendarme*. Dites-le lui la première fois que vous le verrez. »

Napoléon fit ensuite quelques observations sur la mauvaise qualité du vin fourni à Longwood. Il ajouta que lorsqu'il était sous-lieutenant d'artillerie, il avait une meilleure table et buvait de meilleur vin.

J'ai vu ensuite sir Hudson Lowe, qui m'a demandé si le général Bonaparte avait fait quelques observations sur le refus du général Meade, de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite? Je lui ai répondu que Napoléon était persuadé que lui, sir Hudson Lowe, l'avait empêché de s'y rendre, et qu'il m'avait chargé de lui dire que telle était son opinion. A peine eus-je prononcé ces mots, que le gouverneur changea de visage; il s'écria, avec colère : « C'est un misérable

menteur, un imposteur; j'ai prié moi-même le général Meade d'accepter. » Il se promena alors, pendant quelques minutes, dans une grande agitation, en répétant qu'il n'y avait qu'un méchant homme qui pût avoir une semblable idée sur son compte. Alors il monta à cheval, et partit. A peine avait-il fait cent pas, qu'il revint sur ses pas, et me cria du ton de l'indignation : « Dites au général Bonaparte que ce qu'il a dit, *una buggia infame, e che è un bugiardone chi l'ha detto* (1). Dites-lui cela exactement. »

Sir Thomas Reade m'a dit que le récit qu'a fait Piontkowski de ce qui lui est arrivé dans la ville est faux; que les seuls ordres qu'il avait donnés au lieutenant Sweeny, étaient de ne pas perdre les Français de vue : que voyant leur domestique tellement ivre qu'il ne pouvait se tenir à cheval, il avait envoyé, par pure politesse, son soldat d'ordonnance pour l'aider à faire sortir les chevaux.

12. — Napoléon est toujours malade, il s'est plaint d'une légère colique. Je lui ai

(1) Est un infâme mensonge, et que la personne qui l'a dit est un grand menteur. — Il est presque inutile de dire que je ne m'acquittai pas exactement de la commission.

donné une dose de sel d'epsum. Il me donna, en plaisantant, un léger coup sur la joue, et dit que s'il n'allait pas mieux demain, il prendrait son purgatif ordinaire, du sel de tartre. Pendant la conversation, je lui appris que le gouverneur m'avait assuré n'avoir non seulement pas empêché le général Meade de le voir, mais même l'avoir pressé d'accepter l'invitation. « Je ne le crois pas, dit Napoléon, ou s'il l'a fait, c'était de manière à en détourner l'autre. »

Je lui rapportai ensuite l'explication que m'avait donnée sir Thomas Reade sur l'affaire de Piontkowski. « Ce dont je me plains, dit-il, c'est la manière ambiguë dont ils agissent pour empêcher les Français d'aller à la ville. Pourquoi ne disent-ils pas une bonne fois avec fermeté : *Vous ne pouvez pas aller à la ville*, et personne ne le demandera; et ils ne seront pas forcés de convertir des officiers en espions et en gendarmes, de faire suivre les Français partout, et d'écouter leurs conversations.

Mais leur intention est de mettre tant d'entraves à nos promenades, et de nous les rendre si désagréables, que cela équivaille à une défense formelle, pour que, sans donner des ordres directs, ce gouverneur puisse dire

Cipriani est allé, dans la soirée, chez le capitaine Maunsell, pour le prier de lui procurer une douzaine ou deux de bouteilles du même vin qu'il avait emprunté au capitaine Poppleton pour l'empereur, et que l'on avait eu de la table du 53e, celui qu'on avait envoyé de James Town ayant donné la colique à Napoléon; il a ajouté qu'il le payerait, ou en rendrait une quantité égale de bouteilles. Je traduisis cette demande au capitaine Maunsell, qui dit qu'il ferait son possible pour procurer ce qu'on demandait.

J'ai reçu une réponse du major Gorrequer, qui m'informe qu'il a donné l'ordre qu'une nouvelle batterie de cuisine fût envoyée à Longwood, etc, etc.

Sir Hudson Lowe et son état-major ont été au camp; le gouverneur a paru très en colère de la demande faite au capitaine Maunsell. Il paraît que le capitaine en a parlé à son frère et au garde-magasin des vins du régiment, qui a proposé d'en envoyer une caisse à Napoléon. Cette intention fut communiquée à sir George Bingham, et reportée par le gouverneur, qui m'envoya chercher, et me dit que je n'avais pas besoin de servir d'interprète en pareille occasion. Le major Gorrequer observa que le général Bonaparte de-

vait se contenter du vin qu'on lui envoyait, ou n'en pas boire du tout.

15. — J'ai écrit au major Gorrequer pour répondre à quelques passages de sa dernière lettre, et lui donner une explication sur l'affaire du vin d'hier. Je lui ai dit que le général Gourgaud a affirmé qu'il y a du plomb dans le vin, et qu'il m'a prié de me procurer une coupelle pour le décomposer. J'ajoutai que j'avais fait connaître cette demande à sir Hudson Lowe, la dernière fois que je l'avais vu dans la ville. Je lui donnai aussi à entendre qu'il est naturel que Napoléon s'en rapporte, jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé le contraire, à l'assertion du général Gourgaud, qui passe pour un très-bon chimiste. Je le priai de communiquer cette lettre au gouverneur.

17. — J'ai donné à sir Hudson Lowe, en personne, une explication très-détaillée de l'affaire du vin entre le capitaine Maunsell, Cipriani et moi; son excellence m'a dit en être satisfaite.

Aujourd'hui, le major Gorrequer m'a dit, dans le cours de la conversation que nous avons eue relativement à l'approvisionnement de Longwood, que sir Hudson Lowe a déclaré tout soldat qui sert de domestique à

Bonaparte, à Longwood, indigne de recevoir la ration. Sir Thomas Reade m'a prié de lui faire obtenir de l'argenterie de Napoléon, entière, parce que, disait il, elle se vendrait mieux dans cet état que si elle était brisée.

18. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Sir Thomas Reade m'a dit que Bertrand l'avait injurié dans sa conversation avec le gouverneur, et que celui-ci avait cru de son devoir d'écrire, à ce sujet, une longue lettre à lord Bathurst.

19. — Une grande partie de la vaisselle plate de Napoléon a été brisée; les armes impériales et les aigles ont été mises à part. Le comte Montholon a demandé au capitaine Poppleton, un officier pour l'accompagner à James Town, afin de vendre son argenterie; le capitaine en a fait prévenir de suite le gouverneur par une ordonnance, et sir Hudson lui a donné l'ordre de dire au comte Montholon, que l'argent produit par la vente de l'argenterie ne lui serait pas remis, mais serait déposé, pour l'usage de Bonaparte, entre les mains de M. Balcombe.

21. — Sir Pultney Malcolm est venu à Longwood, pour prendre congé de Napoléon, avant son départ pour le cap de Bonne-Espérance, qui doit avoir lieu sous quelques

jours. Il s'est long-temps entretenu avec Napoléon, qui l'a reçu très-gracieusement. La conversation a roulé principalement sur les Scheldt, Anvers, les guerres d'Allemagne, les Polonais, etc.

J'ai écrit hier au soir à sir Thomas Reade, à la prière de madame Bertrand, pour savoir si l'on permettrait qu'un phaéton qui avait été acheté avec l'argent de Napoléon et donné ensuite par lui à madame Bertrand, fût envoyé au Cap, par le vaisseau de sir Pultney Malcolm, pour y être vendu. Je finis en le priant de me faire savoir, avant d'en parler au gouverneur, s'il n'y a pas d'inconvenance à faire cette demande, parce qu'alors elle s'en abstiendrait.

23. — J'ai reçu de sir Thomas Reade, une lettre, qui m'annonce que le gouverneur a consenti à la vente du phaéton, à condition que le produit en serait déposé entre les mains de M. Balcombe. Trois des domestiques de M. Bertrand sont dangereusement malades.

J'ai appris une anecdote curieuse sur le énéral Vandamme. Lorsqu'il fut fait prisonnier par les Russes, il fut conduit devant l'empereur Alexandre qui l'appela voleur et pillard, l'ajoutant qu'on ne pouvait accorder

aucune faveur à un être aussi exécrable. Ces reproches furent suivis de l'ordre d'envoyer Vandamme en Sibérie, tandis que les autres prisonniers étaient conduits beaucoup moins loin vers le nord. Vandamme répondit avec un grand sang-froid : « Il se peut bien, sire, que je sois un voleur, un pillard ; mais il est des crimes plus grands qui n'ont jamais souillé mes mains... » Il fut entraîné par son escorte.

J'ai rencontré sir Hudson Lowe comme il venait à Longwood. Il m'a dit que le général Bonaparte s'était beaucoup nui par les lettres que le comte Montholon avait écrites d'après ses ordres, et qu'il désirait qu'il le sût. Que s'il se fût conduit convenablement pendant quelques années, les ministres auraient pu croire qu'il était sincère, et lui permettre d'habiter l'Angleterre. Il ajouta que lui, Hudson Lowe, avait aussi écrit à Londres, des lettres telles, qu'elles empêcheraient à jamais Las Cases de recevoir la permission de rentrer en France. A Longwood, les volailles envoyées pour la consommation du jour, furent montrées à son excellence, par le capitaine Poppleton. Le gouverneur voulut bien avouer cependant qu'elles étaient mauvaises.

27. — Les commissaires sont venus à la porte de Longwood ; ils ont voulu entrer ;

mais l'officier de garde les en a empêchés, parce que leurs laissez-passer ne spécifiaient pas Longwood, mais (tous les lieux par où un officier pouvait passer.)

28.—Napoléon s'est occupé à lire le grand ouvrage de Denon sur l'Égypte; il en a fait des extraits de sa propre main.

1er *Octobre.* — J'ai répété à Napoléon ce que sir Hudson Lowe m'avait chargé de lui dire le 23. Il a répondu : « Je n'attends que de mauvais traitemens de la part du ministère actuel. Plus ils voudront m'abaisser, plus je m'élèverai moi-même. J'avais l'intention de prendre le nom du colonel Meuron, tué à mes côtés à Arcole, en me couvrant de son corps, et de vivre comme un simple particulier dans quelque partie de l'Angleterre, sans me mêler jamais au grand monde. Je ne serai jamais allé à Londres, je n'aurais fréquenté que peu de personnes. Peut-être me serais-je lié avec quelques savans. Je me serais promené tous les jours à cheval, et serais revenu à mes études. » Je lui fis l'observation que tant qu'il s'obstinerait à prendre le titre de Majesté, les ministres anglais saisiraient ce prétexte pour le retenir à Sainte-Hélène. Il répondit : » Ils m'y forcent. Je voulais arriver ici *incognito*; je l'avais pro-

posé à l'amiral, mais ils n'ont pas voulu le permettre. Ils persistent à m'appeler général Bonaparte. Je ne rougis point de ce titre, mais je ne veux pas le recevoir d'eux. Si la république n'a jamais existé légalement, elle n'a pas eu plus le droit de me nommer général que premier magistrat. Si l'amiral fût resté, continua-t-il, peut-être les chosesse seraient-elles arrangées. Il avait du cœur, et était incapable d'une action basse. Croyez-vous, ajouta-t-il, qu'il nous nuise en arrivant en Angleterre ? » — Je répondis : « Je ne pense pas qu'il vous rende aucun service, surtout d'après la manière dont il a été traité la dernière fois qu'il est venu vous voir ; mais il ne mentira pas ; il rapportera rigoureusement la vérité, et exprimera sur vous son opinion, qui ne vous est pas très-favorable. » — Pourquoi cela, répliqua-t-il ; nous étions très-bien ensemble à bord du vaisseau. Que peut-il dire de moi ? que je voudrais m'échapper pour remonter sur le trône de France ? » — Je répondis qu'il était probable qu'il le pense et qu'il le dira. « Bah, répondit Napoléon, si j'étais maintenant en Angleterre, et qu'une députation de France vînt m'offrir le trône, je ne voudrais pas l'accepter ; à moins que je ne fusse certain que c'est le

vœu unanime de la nation. Autrement, je serais obligé de devenir un bourreau, et de couper des milliers de têtes pour m'y tenir. J'ai fait assez de bruit dans le monde; je vieillis et j'ai besoin de repos. Voilà les motifs qui m'ont fait abdiquer la dernière fois. » Je lui rappelai que lorsqu'il était sur le trône, il avait fait arrêter le frère de sir George Cockburn, envoyé à Hambourg, et que l'ayant fait amener en France, il l'y avait détenu pendant plusieurs années. Il parut surpris et chercha à rassembler ses souvenirs. Après un moment de silence, il me demanda si j'étais sûr que la personne arrêtée fût véritablement le frère de sir George Cockburn. Je lui répondis que ce fait était certain, et que l'amiral me l'avait rapporté lui-même.—« C'est assez probable, dit-il, mais je ne me rappelle pas son nom. Je suppose cependant que c'est à l'époque où je fis arrêter tous les Anglais qui se trouvaient sur le continent, parce que votre gouvernement s'était emparé, avant la déclaration de guerre, de tous les vaisseaux français, des matelots et des passagers qu'on avait rencontrés dans les ports ou sur la mer. En revanche, je fis arrêter tous les Anglais que je trouvai à terre, pour leur montrer que, s'ils étaient tout-

puissans sur la mer, je l'étais sur terre, et que j'avais autant droit de m'emparer des gens qui étaient sur mon élément, qu'eux de faire prisonniers ceux qu'ils trouvaient sur le leur. Maintenant, dit-il, je comprends la raison pour laquelle vos ministres l'ont choisi. Je suis surpris cependant qu'il ne m'en ait jamais parlé. Un homme délicat n'aurait pas consenti, dans des circonstances semblables, à se charger de me conduire ici. Vous verrez, continua-t-il, que dans peu les Anglais cesseront de me haïr. Il y en a tant qui ont vécu en France, tant qui y sont encore maintenant, qu'ils entendront la vérité, et opéreront un changement d'opinion en Angleterre; je leur laisse le soin de ma justification, et ne doute point de leur jugement. »

J'ai appris que les commissaires ont obtenu de sir Hudson Lowe la permission de venir jusqu'à la porte intérieure de Longwood.

Sir Hudson Lowe, accompagné de sir Thomas Reade, du major Gorrequer, de Winyarn, Prichard, de deux dragons et d'un domestique, est entré dans Longwood à cheval; il a mis pied à terre vis-à-vis la salle de billard, et a demandé à voir le général

Bonaparte. Le général Montholon répondit qu'il était indisposé. Cette réponse ne satisfit pas son excellence, qui dit une seconde fois, d'un ton d'autorité, qu'il avait à communiquer au général Bonaparte lui-même, quelque chose qu'il ne communiquerait à personne autre qu'à lui. On lui répondit qu'il serait prévenu quand il pourrait être reçu, parce que Napoléon souffrait beaucoup du mal de dents. A quatre heures, Napoléon m'envoya chercher, et me pria de regarder une de ses dents qui était cariée, et qui remuait. Il me demanda ensuite si je savais ce que le gouverneur lui voulait, et pourquoi il demandait à le voir. Je répondis que peut-être il avait reçu quelque communication de lord Bathurst, et qu'il ne pouvait pas la faire connaître à d'autres. « Il vaudrait mieux pour tous deux que nous ne nous vissions pas, dit Napoléon. C'est probablement quelque bêtise de lord Bathurst, qu'il rendra pire encore par sa manière de me la faire connaître. Je suis sûr que ce n'est rien de bon, car il ne serait pas si pressé de me l'annoncer. Lord *** est un méchant homme, ses communications ne sont que des perfidies, et la vue de mon gardien est plus détestable encore. Il ne résultera rien de bon de cette entrevue.

» La dernière fois que je l'ai vu, il a porté deux ou trois fois la main à son sabre, d'une manière violente; allez donc le trouver demain, lui ou sir Thomas Reade, et dites-lui que s'il a quelque chose à me communiquer, il fera mieux d'en prévenir Bertrand, ou que Bertrand se rendra chez lui : assurez-lui qu'il peut compter qu'on me rapportera fidèlement ce qui aura été dit. Ou bien qu'il m'envoie le colonel Reade, je le recevrai et je l'écouterai, parce qu'il ne sera que le porteur d'ordres, et non celui de qui ces ordres émaneront. En conséquence, si sa mission est désagréable, je ne lui en voudrai pas, puisqu'il ne fera qu'obéir à un chef. » J'essayai de l'engager à recevoir le gouverneur, afin de terminer, s'il était possible, leurs différends; mais il répondit que ce serait le plus mauvais moyen d'y parvenir, parce qu'il savait bien que c'était quelque bêtise de lord Bathurst, qu'il rendrait encore pire, et dont il ferait une véritable insulte par sa manière brutale de la rapporter. Il ajouta : « Vous savez que je ne me suis jamais mis en colère contre l'amiral, parce que, lors même qu'il avait quelque chose de désagréable à me dire, il le faisait avec ménagement; mais cet homme nous traite comme si nous étions autant de déserteurs.

Sachant sir Thomas Reade tout-à-fait incapable de lui rendre, soit en français, soit en italien, aucune communication qui excéderait quelques mots, je lui demandai si, dans le cas où sir Thomas Reade ne pourrait lui expliquer parfaitement toutes les particularités que le gouverneur avait à lui dire, il les confiait au papier, il le lirait ou voudrait permettre qu'on le lui lût? Il répondit: « Certainement; qu'il s'y prenne comme cela, ou qu'il envoie chercher Bertrand. Quant à moi, je ne le verrai peut-être pas de six mois. Qu'il enfonce les portes ou démolisse la maison, je ne suis pas soumis aux lois anglaises, puisqu'elles ne me protégent pas. Je suis sûr, continua-t-il, qu'il n'a rien d'agréable à m'apprendre, sans quoi il ne se serait pas pressé de venir lui-même. Il ne m'arrive jamais que des insultes ou de mauvaises nouvelles de la part de lord Bathurst. Je voudrais qu'il eût donné l'ordre de me faire *dépêcher*. Je n'aimerais pas commettre un suicide, car j'ai toujours blâmé cet acte. J'ai fait vœu d'avaler la coupe jusqu'à la lie; mais je me réjouirais qu'on envoyât l'ordre de me faire mourir. »

—J'ai vu Napoléon dans la matinée. Le mal de dents l'avait empêché de dormir; sa

joue était enflée. Après avoir examiné la dent, j'en ordonnai l'extraction. Il me pria d'aller chez le gouverneur, et de lui dire que, par suite d'une indisposition, des douleurs qu'il ressentait et de son manque de sommeil, il se trouvait dans l'impossibilité d'écouter avec calme aucune communication; qu'en conséquence, il le priait de faire part au comte Bertrand de ce qu'il avait à lui dire. Que le comte Bertrand le lui rapporterait fidèlement. Mais que, s'il ne voulait pas faire sa communication au comte Bertrand ou à tout autre habitant de Longwood, il la recevrait du colonel Reade. Le reste du message n'était que la répétition de ce qu'il avait dit la veille. « Cet homme, disait-il, viendrait m'annoncer qu'une frégate est arrivée pour me conduire en Angleterre, que je regarderais cette nouvelle comme fâcheuse, par cela seul qu'il en aurait été le porteur. Vous pouvez voir par-là combien il serait peu convenable que j'eusse une entrevue avec lui dans de pareilles dispositions. Il est accouru hier, entouré de son état-major, comme s'il allait en pompe assister à une exécution, au lieu de venir demander à me parler en particulier. Trois fois il est parti en colère; il vaut donc mieux que nous n'ayons plus aucune

relation ensemble, puisqu'il n'en peut résulter aucun bien; et comme il représente sa nation ici, je ne veux ni l'insulter, ni lui répéter des observations semblables à celles que j'ai été obligé de lui faire déjà.

Je suis allé chez sir Hudson Lowe, à qui j'ai fait part du message dont j'avais été chargé, en en retranchant toutefois les paroles offensantes, mais en lui communiquant tout ce qui était nécessaire pour l'éclairer. Son excellence me pria de lui faire ma demande par écrit, et me dit ensuite que le secrétaire d'état lui avait envoyé des ordres pour prendre des informations exactes sur une lettre concernant Bonaparte, qui avait paru dans un des journaux de Portsmouth, et qui avait beaucoup offensé les ministres de sa majesté, surtout parce que le capitaine Hamilton de la frégate *la Havane* avait rapporté que j'en étais l'auteur, ou que je l'avais apportée à bord. Alors son excellence me demanda à qui j'avais écrit, en ajoutant: « Il n'y a pas de mal dans cette lettre; elle est assez vraie en général; mais les ministres n'aiment pas qu'on publie rien sur le compte de Bonaparte. Tout doit venir d'eux. » Le capitaine Hamilton avait dit aussi que la lettre anonyme a été évidemment écrite pour être

publiée. Je répondis à sir Hudson Lowe que jamais de ma vie je n'avais écrit de lettre anonyme, et qu'on avait inséré dans les journaux plusieurs pièces dont on m'avait supposé l'auteur, jusqu'à ce qu'un individu les eût avouées lui-même. Sir Hudson Lowe me pria de lui écrire à ce sujet une lettre d'explication, après quoi il dicta à sir Thomas Reade la réponse qu'il désirait que je portasse au général Bonaparte; en voici la copie que j'ai obtenue, et que le gouverneur lut avant que je quittasse la maison. La voici :

« La visite du gouverneur au général Bonaparte, à Longwood, était dictée, d'abord par un sentiment de respect pour lui, et avait pour objet de lui communiquer, concernant ses officiers, des instructions qui devaient être connues de lui, avant qu'ils en fussent informés. Le gouverneur aurait désiré faire cette communication au général Bonaparte de vive voix, en présence de sir Thomas Reade, ou de quelque autre officier de son état-major, et de l'un des généraux français. Jamais il n'a eu l'intention d'insulter le général Bonaparte; au contraire, il veut concilier la rigueur de ses instructions avec toutes les attentions et le respect qu'il lui doit. Il ne pouvait concevoir la cause du ressen-

timent manifesté par le général Bonaparte à son égard. S'il ne veut pas consentir à une entrevue, en présence d'autres personnes, le gouverneur consentira à envoyer sir Thomas Reade, pour communiquer au général Bonaparte tout ce qu'il a à lui dire, laissant quelques points à discuter plus tard. Si le comte Bertrand est envoyé au gouverneur, il exige au moins de sa part quelques excuses, pour les expressions dont il s'est servi à son égard dans leur dernière entrevue, d'après le vœu du général Bonaparte lui-même. Le gouverneur pensait aussi que ces excuses faites par Bertrand, au nom du général Bonaparte lui-même, sur le langage peu modéré de celui-ci dans leur dernière entrevue, étaient également nécessaires; et qu'alors, lui, sir Hudson Lowe, exprimerait ses regrets des expressions qu'il aurait employées en réplique, et qui auraient paru désagréables, parce qu'il n'y avait eu, de sa part, aucune intention de rien dire d'offensant; qu'il n'avait fait que repousser l'attaque, et qu'enfin il ne s'abaisserait pas à une semblable démarche envers toute personne qui serait dans une autre position que le général Bonaparte; mais que celui-ci étant déterminé à se quereller avec le gouverneur sur la ma-

nière dont il exécutait les ordres qu'il avait reçus, il ne voyait plus d'espoir de pouvoir s'entendre. »

A Longwood, je rapportai minutieusement ce qu'on vient de lire, à Napoléon, en présence du comte Bertrand. Napoléon sourit avec dédain à l'idée de faire ses excuses à sir Hudson Lowe.

3. — J'ai vu Napoléon dans la matinée. Après m'être informé de l'état de sa santé, il a entamé l'affaire d'hier. « Puisque ce gouverneur, dit-il, déclare qu'il ne fera pas sa communication entière à Reade, mais qu'il se propose d'en réserver quelques points pour les discuter plus tard avec moi; je ne verrai pas Reade, parce que je ne consentais à le recevoir que pour éviter l'autre; et d'après les discussions ultérieures qu'il se réserve, il pourra revenir demain ou après, demander une autre entrevue. S'il veut me communiquer quelque chose, qu'il envoie son adjudant-général à Bertrand, ou à Montholon, à Las Cases, à Gourgaud ou à vous; ou bien qu'il demande un de ces messieurs, et s'explique lui même; ou bien qu'il dise tout à Reade, à sir George Bingham, ou à tout autre, et je recevrai la personne qu'il aura choisie à cet effet. S'il persiste encore

à me voir, je lui écrirai moi-même cette réponse : « Napoléon ne veut pas vous voir, parce que les trois dernières fois qu'il vous a reçu, vous l'avez insulté; il ne veut plus avoir de communication avec vous. » Je sais bien que si nous avions une autre entrevue, il s'éleverait des querelles, et que nous nous dirions des injures; un geste douteux pourrait amener je ne sais trop quoi. Pour lui-même, il ne doit pas désirer me voir, après le langage dont je me suis servi avec lui la dernière fois qu'il est venu. Je lui ai dit devant l'amiral, lorsqu'il a prétendu qu'il ne faisait que son devoir, que le bourreau le faisait aussi, mais qu'on n'était pas obligé de le voir avant le moment de son exécution. *Ci sono state tre scene vergognose!* Je ne veux pas renouveler ces scènes. Je sais que mon sang s'échaufferá. Je lui dirai qu'aucun pouvoir sur terre ne peut obliger un prisonnier à voir son exécuteur, car sa conduite l'a rendu tel pour moi, et à discuter avec lui.

Il prétend qu'il agit d'après ses instructions; un gouvernement éloigné de deux mille lieues ne peut qu'indiquer la manière générale dont les choses doivent être conduites, et doit laisser un grand pouvoir discrétionnaire, que cet homme défigure et

cherche à me rendre le plus pesant possible, pour me tourmenter. Une preuve qu'il est pire que son gouvernement, c'est que ce dernier a envoyé plusieurs choses pour ma commodité; mais lui, il ne fait que m'obséder, m'insulter et me rendre l'existence malheureuse. Pour compléter l'affaire, il m'écrit des lettres pleines de complimens et de douceurs, il affecte pour moi les plus grands égards; puis il envoie ensuite ces lettres chez lui, pour faire croire qu'il est notre meilleur ami. Je veux éviter une nouvelle scène. Jamais, au faîte même du pouvoir, je ne me suis servi envers personne d'un langage pareil à celui que j'ai employé avec lui. J'aurais été impardonnable aux Tuileries. J'aimerais mieux me faire arracher une dent, que d'avoir avec cet homme une nouvelle conversation. Il a une mauvaise mission à remplir, et il la remplit méchamment. Je ne sais s'il connaît combien nous le haïssons et combien nous le méprisons; je voudrais bien qu'il le sût. Il se défie de tout le monde; son état-major même n'est pas à l'abri de ses soupçons. Vous voyez qu'il n'a pu se fier à Reade. S'il n'aime pas Bertrand, pourquoi ne va-t-il pas voir Montholon ou Las Cases? » Je répondis que sir Hudson Lowe disait ne

pouvoir se fier à la fidélité d'aucun d'eux pour reporter sa conversation. « Oh, dit-il, il en veut à Montholon pour sa lettre du mois d'août, et à Las Cases, parce que non-seulement il écrit la vérité à une dame de Londres, mais qu'il la dit partout. » Je répondis : « Le gouverneur accuse le comte Las Cases d'avoir forgé un grand nombre de mensonges sur ce qui s'est passé ici. »—« Las Cases, répondit-il, ne serait pas assez étourdi pour écrire des mensonges, lorsqu'il est obligé d'envoyer lui-même les lettres qui les contiennent. Il n'a écrit que la vérité que ce geôlier est fâché de voir mettre au jour. Je suis sûr qu'il veut me dire qu'il faut renvoyer quelqu'un de mes généraux, et en jeter l'odieux sur moi, en me laissant le choix. Il vous renverrait aussi, s'il ne craignait que vous ne lui fissiez tort en Angleterre, en rapportant ce que vous avez vu ici. Son intention, je crois, est de chasser tous ceux qui seraient portés à me rendre la vie moins désagréable. En vérité, on a choisi un joli représentant de Bathurst. J'aimerais mieux avoir une entrevue avec le caporal de garde qu'avec ce *galeriano.* Quelle différence avec l'amiral ! Nous parlions amicalement ensemble sur différens sujets. Mais cet homme n'est pro-

pre qu'à opprimer et à insulter ceux que le malheur a mis en son pouvoir. » Il conversa ensuite sur différens sujets, fit quelques observations sur le mariage de la princesse Charlotte avec le prince Léopold. Il parla avec éloge de ce dernier, qu'il avait vu à Paris pendant son règne.

D'après son désir, j'écrivis à sir Hudson Lowe, ce qu'il avait dit, évitant néanmoins de répéter les expressions trop fortes.

4. — Sir Thomas Reade est monté à ma chambre, à Longwood, avec les nouvelles instructions que le gouverneur a reçues d'Angleterre. J'ai été trouver Napoléon pour le lui annoncer. Il m'a demandé si ces communications étaient entières? Je répondis que sir Thomas me l'avait assuré. Il m'ordonna de l'introduire. Lorsque je revins, sir Thomas Reade me dit que sa mission n'était pas très-agréable, et qu'il espérait que Bonaparte ne se fâcherait pas contre lui pour cela : il me demanda comment il devait lui exprimer sa pensée à cet égard. Je le lui dis en italien. Nous nous rendîmes donc ensemble dans le jardin où était Napoléon. Je lui présentai Reade, et me retirai. Au bout de quelques minutes, Napoléon appela le comte Las Cases, et lui dit de traduire tout haut,

en français, le contenu du papier, à mesure que Reade le lisait. Lorsque Reade revint à ma chambre, il me dit que Napoléon avait été très-honnête à son égard, et que bien loin de s'être offensé, il lui avait demandé les nouvelles, et qu'il avait ri; il avait seulement observé (comme Reade le répéta dans son italien) « *Più mi si perseguiterà, meglio andrà e mostrerà al mondo che rabbia di persecuzioni. Fra poco tempo mi si leveranno tutti gli altri, e qualche mattina m'ammazzeranno.* » Sir Thomas me laissa alors lire l'écrit qui était conçu en ces termes : « Que les Français qui désiraient rester avec le général Bonaparte, devraient signer la formule qui leur serait présentée, et consentir à se soumettre, sans faire aucune observation particulière, à quelque restriction que l'on pût imposer au général Bonaparte. Ceux qui refuseraient seraient immédiatement embarqués pour le cap de Bonne-Espérance. La maison devant subir une réduction de quatre personnes, ceux qui resteraient devaient se considérer comme assujétis aux lois communes aux sujets britanniques, et rendues surtout envers ceux qui avaient été commis à la sûreté du général Bonaparte, déclarant crime de félonie toute complicité

qui aurait pour but de l'aider à s'évader. Quiconque, parmi eux, se permettrait des injures, des réflexions outrageantes, ou traiterait mal le gouverneur ou le gouvernement, serait de suite envoyé au cap de Bonne-Espérance, où il ne lui serait fourni aucun moyen de retourner en Europe. » Il était spécifié aussi que l'obligation ne devait pas être perpétuelle pour ceux qui signeraient. On demandait aussi le paiement de 140 liv. sterl., avancées pour les livres qui avaient été envoyés. Sir Thomas me dit ensuite que le comte Bertrand devait aller le lendemain à *Plantation-House*, et que je pouvais l'assurer que s'il se conduisait bien, peut-être ne renverrait-on aucun des domestiques, mais que tout dépendait de sa *bonne conduite*.

5. — Comme je me promenais ce matin dans le parc, en réfléchissant à ce qui s'était passé la veille, j'entendis une voix m'appeler. Je me retournai, et je fus surpris de voir Napoléon. Il me fit signe de venir à lui. Après m'avoir demandé comment je me portais, il dit : « *Ebbene, bugiardo sempre questo governatore!* Il n'y avait rien, dans ce qu'il voulait me communiquer à moi-même, qu'il ne pût confier à Bertrand, ou à tout autre. Mais il espérait trouver occasion de m'insul-

ter, et il la saisissait avec empressement. Il est arrivé ici avec son état-major comme s'il allait faire une invitation de noces; à la seule idée de pouvoir m'affliger, le plaisir et la joie se peignaient sur sa physionomie. Il pensait qu'il allait enfoncer le stilet dans mon cœur, et il n'a pu se refuser le plaisir d'en jouir lui-même. Jamais il n'a donné une plus grande preuve de méchanceté qu'en voulant frapper lui-même l'homme que le malheur a mis en son pouvoir. » Napoléon me répéta ensuite plusieurs parties de la communication qu'on lui avait faite la veille, et observa qu'on aurait dû la leur envoyer par écrit, parce qu'il est impossible à un Français de se pénétrer d'une communication anglaise, après l'avoir seulement entendu lire pendant quelques minutes. Je pris la liberté de lui recommander avec instance, de tâcher autant que possible d'arranger les affaires; parce que j'avais des motifs de croire que le gouverneur consentirait à ce que l'on renvoyât des domestiques au lieu de quelques-uns des généraux; mais que si on l'irritait, il pourrait en agir autrement. Il répondit : « *Voi ragionate come un uomo libero*, mais nous ne sommes pas libres, nous sommes au pouvoir d'un *boja*, *non è remedio*. Ils renverront le reste peu à peu,

et il vaut autant qu'ils partent maintenant que plus tard. Quel avantage retirerais-je de les avoir ici jusqu'à l'arrivée du prochain vaisseau venant d'Angleterre, ou jusqu'à ce que cet *animal* trouve quelque prétexte pour les renvoyer. J'aimerais mieux qu'ils fussent tous partis que d'avoir, autour de moi, quatre ou cinq personnes tremblantes sans cesse de se voir forcées de s'embarquer sur le premier vaisseau; car, d'après la communication d'hier, ils sont tous à sa discrétion. Qu'il renvoie tout le monde, qu'il place des sentinelles aux portes et aux fenêtres, qu'il ne m'envoie que du pain et de l'eau, cela m'est fort égal. Mon esprit est libre, je suis aussi indépendant que lorsque je commandais une armée de six cent mille hommes. Comme je le lui ai dit l'autre jour, ce cœur est aussi libre que lorsque je donnais des lois à l'Europe. Le gouverneur veut que mes gens s'assujétissent à des restrictions qu'il ne fait pas connaître. Nul homme d'honneur ne signera une obligation, sans savoir d'abord en quoi elle consiste. Mais il veut qu'ils signent tout ce qu'il lui plaira d'ordonner par la suite; alors, au moyen d'un de ces mensonges qu'il a toujours à sa disposition, il jurera qu'il n'a rien changé. Il en veut à Las Cases parce

qu'il a écrit à ses amis qu'il était mal logé et mal traité. A-t-on jamais entendu parler d'une semblable tyrannie ? Il traite les gens de la manière la plus barbare, accumule sur eux les insultes et les injures, et veut encore ôter la liberté de se plaindre. Je ne pense pas, continua-t-il, que lord Liverpool, ou *même* lord Castlereagh, approuvassent les traitemens qu'on me fait éprouver, s'ils les les connaissaient. Je crois qu'il n'y a que le gouverneur qui écrive à lord Bathurst, et qu'il ne lui dit que ce qui lui plaît. »

Sir Hudson Lowe m'a signifié hier, qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour prouver (après la communication que je lui ai faite) qu'il n'y avait point d'esprit de vengeance dans sa conduite envers le général Bonaparte; mais que, n'ayant pas reçu satisfaction, il abandonnerait les choses à leur état naturel, et qu'il laissait le tout au jugement de l'autorité à laquelle il avait été soumis. Il me dit aussi que je pouvais contredire ce qu'avait avancé le général Bonaparte, qu'il avait porté la main à son sabre; que des témoins prouveraient le contraire, et qu'il n'y avait qu'un *misérable* qui pût agir de la sorte avec un homme désarmé. Que quant aux instructions qu'il avait reçues, et à la manière

dont il les avait fait connaître, n'ayant jamais, en aucun point, regardé l'opinion de Bonaparte, soit en affaires ou en manières, comme un oracle d'après lequel il dût régler ses jugemens, il n'en penserait pas moins favorablement. Qu'il craignait, au contraire, que Bonaparte ne fût insensible à tous procédés délicats; qu'avec lui, il fallait être ou l'admirateur aveugle de ses faiblesses, ou l'esclave de ses volontés. Sans quoi celui dont les actions contrarient ses vues, devait s'attendre à toute espèce de médisance. Il ajouta qu'il avait envoyé sir Thomas Reade avec sa communication, et finit par décider qu'avant que le général Bonaparte proposât une autre manière de le désigner, il fallait qu'il abandonnât le titre d'empereur; et que si, d'ailleurs, il voulait prendre un nom supposé, il devait le lui faire connaître.

Le comte Bertrand est allé à *Plantation-House* où il a appris que Piontkowski et trois domestiques allaient être renvoyés.

9. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, accompagné du colonel Winyard. Ces messieurs sont entrés dans la chambre du capitaine Poppleton, où ils ont paru très-occupés pendant deux heures. Le gouverneur sortit plusieurs fois, et se promena devant la

porte. Lorsqu'ils eurent fini, on remit au capitaine Poppleton un paquet cacheté, pour le comte Bertrand. Alors son excellence vint à moi, et me demanda si je pensais qu'on eût distribué quelques copies de la lettre que Montholon lui avait adressée? Je répondis que cela était probable, parce qu'on n'avait pas fait mystère du contenu de cette lettre; et qu'il savait bien que les Français avouaient publiquement le désir et l'intention d'en faire circuler des copies. Il me demanda si je pensais que les commissaires l'eussent vue? Je répondis que c'était très-probable. Il parut d'abord très-mécontent; mais il dit ensuite qu'il la leur avait montrée lui-même. Il me demanda ensuite si j'en avais pris copie. Je répondis que oui. Il parut fort alarmé. Il demanda cette copie, et dit que ce serait une félonie que de l'envoyer en Angleterre. Après une discussion sur ce sujet, pendant laquelle j'observai qu'en considérant ma situation et mon emploi à Longwood, je ne pouvais ignorer une partie de ce qui se passait; son excellence dit que cela était vrai, et qu'il était de mon devoir de lui dire tout ce qui avait lieu entre le général Bonaparte et moi. Je répondis que s'il existait quelque complot pour son évasion, ou quelque correspon-

dance à cet effet, ou même si j'avais un seul soupçon, je croirais de mon devoir de lui en faire part; que si Napoléon disait quelque chose d'une importance politique, racontait quelque anecdote capable d'éclaircir une partie quelconque de son histoire, ou qui pût être utile, je l'en avertirais; mais que je ne pouvais lui répéter tout ce qui se disait, et particulièrement des injures, ou rien de ce qui serait de nature à exciter et accroître l'aigreur qui malheureusement existait entre eux, à moins qu'on ne m'ordonnât de le faire. Sir Hudson convint, d'abord, qu'il serait inconvenant de lui répéter ce qui pourrait être injurieux pour lui; mais il ajouta bientôt après, qu'il était essentiel que je lui répétasse tout; qu'un des moyens que le général Bonaparte avait de s'échapper, était de l'avilir; qu'il n'injuriait et ne cherchait à diminuer la réputation des ministres, que pour tâcher de se sauver de l'île; et qu'en conséquence, je devais lui communiquer à l'instant toutes ces choses. Que pour lui, il s'inquiétait fort peu de ses injures, et qu'il ne se laisserait jamais guider par le ressentiment; mais qu'il voulait tout savoir; que rien ne devait être communiqué en Angleterre que par lui; et que lui seul correspondait directement avec

lord Bathurst. Ne convenant pas de la vérité du sophisme de son excellence, et réfléchissant à la conversation que j'avais eue sous les arbres de *Plantation-House*, deux jours avant sa dernière entrevue avec Napoléon, je répondis que tous les membres du gouvernement de Sa Majesté ne paraissaient pas de la même opinion; que j'avais reçu des lettres de personnages marquans, qui me priaient de leur communiquer les circonstances relatives à Bonaparte, et me faisaient des remercîmens de mes premières lettres qui avaient été montrées à quelques ministres du cabinet. Le gouverneur fut excessivement troublé de cette réponse, et dit que ces gens-là n'avaient rien à démêler avec Bonaparte; que le secrétaire d'état avec qui il correspondait, était le seul qui dût connaître ce qui le concernait; qu'il ne communiquait ce qui se passait, pas même au duc d'York: qu'aucun des ministres, excepté lord Bathurst, ne devait rien savoir, et qu'enfin toute communication, faite même à sa seigneurie, devait passer par ses mains. Son excellence observa alors que ma correspondance devait être assujétie aux mêmes restrictions que celle des autres personnes attachées à la maison du général Bonaparte. Je répondis que s'il n'etait pas content

de la manière dont je remplissais mes devoirs, j'étais prêt à renoncer à la place que j'occupais, et à partir aussitôt qu'il le voudrait, à bord du vaisseau qui mettrait à la voile, parce que j'étais déterminé à ne renoncer à aucun de mes droits comme officier anglais. Sir Hudson dit que mon départ n'était point nécessaire; qu'il serait très-facile d'arranger les choses. Il conclut, en ajoutant que cette affaire méritait considération, et qu'une autre fois, il me parlerait de nouveau à ce sujet.

10. — J'ai eu un moment d'entretien avec Napoléon dans son cabinet de toilette. J'ai essayé de le convaincre que souvent sir Hudson Lowe s'était proposé de lui faire des politesses, lorsqu'il lui supposait l'intention de l'insulter; que ses gestes indiquaient souvent des intentions fort éloignées de sa pensée; je lui expliquai surtout que le mouvement qu'avait fait sir Hudson Lowe de porter la main à son sabre, était l'effet de l'habitude involontaire qu'il avait de saisir cette arme, et de la lever entre son côté et son bras : ce que j'essayai de lui démontrer par des gestes; que le gouverneur m'avait dit lui-même qu'il n'y avait qu'un misérable consommé qui pût tirer le sabre contre un homme sans armes.

« *Per i ragazzi, dottore,* répondit Napoléon, *se non è boja, almeno ne ha l'aria.* Vous a-t-il fait part des nouvelles vexations qu'il veut ajouter à toutes celles que nous souffrons ? » Je répondis qu'il ne m'en avait pas dit un mot. « Ah ! répliqua Napoléon, *son certo che abbia qualche cosa sinistra in vista.* »

Ce soir, le comte Bertrand est venu dans ma chambre pour que je l'aidasse à traduire quelques parties des nouvelles restrictions qui étaient, disait-il, d'une nature si injurieuse pour Napoléon, qu'il *se flattait encore de l'idée qu'il ne les avait pas comprises.* Elles disaient dans quelques parties, que Napoléon ne pourrait s'éloigner de la grande route; qu'il ne pourrait aller dans le chemin conduisant chez miss Mason; qu'il ne pourrait entrer dans aucune des maisons, ni parler à aucune des personnes qu'il rencontrerait dans ses promenades, à pied ou à cheval. Tout préparé que je fusse, d'après les manières du gouverneur, que j'avais observées dans la journée, à quelque mesure sévère, j'avoue que je restai pétrifié à la première lecture de cette pièce inique, et que même, après l'avoir lue trois ou quatre fois, je pouvais à peine me persuader que je l'eusse

bien comprise. Tandis que je m'occupais d'aider le comte Bertrand à la traduire, le colonel Winyard entra. Lorsque le comte fut parti, je demandai au colonel si je ne m'étais pas trompé dans la manière dont j'avais compris les restrictions imposées, et je les lui expliquai. Le colonel Winyard répondit que c'était parfaitement cela.

11.—Sir Hudson Lowe m'a fait appeler à la ville. J'ai déjeûné avec lui chez sir Thomas Reade. Après déjeûné, il m'a dit qu'il avait quelque chose de particulier à me dire, mais que, n'étant pas dans un lieu convenable, il me le dirait une autre fois. Je lui montrai, ainsi qu'à sir Thomas, la traduction que j'avais faite de l'écrit en question, duquel le comte Bertrand avait paru douter. Sir Hudson observa que j'avais traduit d'une manière trop forte ce passage : « on devra se conformer exactement, etc. », mais que l'explication du sens était parfaitement exacte. Que les Français ne devaient pas descendre dans la vallée ou quitter la grande route, parce que si on leur avait accordé un certain espace pour prendre de l'exercice, ce n'était que pour la conservation de leur santé; qu'ils ne devaient parler à personne, ni entrer dans aucune maison, et que cela n'avait

pas besoin d'explication, puisque toutes les restrictions imposées au général Bonaparte s'appliquaient également aux gens de sa maison. Il finit par observer que j'aurais dû saisir l'occasion de dire à Bonaparte que ces ordres étaient émanés du gouvernement anglais, et que le gouverneur était chargé de les mettre à exécution, mais n'en était pas l'auteur.

12.—Napoléon, après avoir fait plusieurs questions sur un jugement rendu hier, et dans lequel j'ai figuré comme témoin, m'a parlé des restrictions nouvelles qu'on leur impose, et m'a dit que Bertrand ne pouvait se décider à croire qu'il les eût bien comprises; il me demanda mon opinion, que je lui exprimai aussi briévement et avec autant de réserve qu'il me fut possible. « *Che rabbia di perseccuzioni*, » s'écria Napoléon. J'observai que j'avais entendu dire hier, au gouverneur, que les ordres étaient émanés du gouvernement britannique; qu'il n'était que chargé de les mettre à exécution, et qu'il n'en était pas l'auteur. Napoléon me regarda de l'air le plus incrédule, sourit, et me donna un léger coup sur la joue en plaisantant.

Une certaine quantité d'argenterie a été envoyée à la ville, et vendue, en présence

de sir Thomas Reade, à M. Balcombe, qui a reçu l'ordre de Reade de payer de suite une certaine somme; et l'argent que la vente a produit, à peu près deux cent quarante livres sterling, doit rester entre les mains de Balcombe, et en être tiré par petites sommes, selon que les besoins l'exigeraient.

Le comte Bertrand a reçu deux lettres de sir Hudson Lowe. Je n'en connais pas le contenu; mais j'ai appris que l'une avait rapport aux nouvelles restrictions, et qu'elle contenait l'assertion qu'il avait été apporté peu de changement dans l'état des choses, et que les limites prescrites étaient à peu près les mêmes qu'autrefois. L'autre était une réprimande au comte Las Cases, pour avoir osé donner à M. Balcombe une traite sur son banquier à Londres, sans en avoir préalablement demandé la permission au gouverneur. Elle contenait aussi la demande du remboursement des livres envoyés par le gouvernement pour l'usage du général Bonaparte. Néanmoins, il paraissait que Las Cases avait fait connaître ses motifs au gouverneur, et qu'il avait obtenu son consentement. Son excellence l'ayant oublié, a retenu la traite de Las Cases, lorsqu'elle lui a été présentée par M. Balcombe.

13. — J'ai vu Napoléon dans son bain. Il se plaignait de mal de tête, et d'un malaise en général; il avait une légère fièvre. Il s'emporta contre l'île, et dit qu'il ne pouvait sortir une demi-heure au soleil sans avoir mal à la tête, par suite du défaut d'ombre. « *Veramente*, dit-il, il faut une grande résolution et une grande force d'âme, pour supporter une existence pareille à la mienne, dans une demeure aussi horrible. Tous les jours de nouveaux *colpi di stilo al cuore da questo boja, che ha piacere a far di male.* Cela paraît être son seul plaisir. Chaque jour il imagine de nouveaux moyens de me tourmenter, de m'insulter et de m'imposer des privations nouvelles. Il veut abréger ma vie, en m'irritant tous les jours. D'après ses dernières restrictions, il ne m'est pas permis de parler aux personnes que je rencontre. Cette liberté n'est pas même refusée à des gens condamnés à mort. On enchaîne un homme, on l'enferme dans un cachot, au pain et à l'eau; mais on ne lui refuse pas la liberté de parler. C'est une vie tyrannique dont on n'a pas encore d'exemple, à l'exception du Masque de fer. Dans les tribunaux de l'inquisition, on écoute un homme dans sa défense; mais j'ai été condamné sans qu'on m'ait en-

tendu et sans avoir été jugé, au mépris de toutes les lois divines et humaines; je suis détènu comme prisonnier de guerre en temps de paix, séparé de ma femme et de mon fils; on m'a transporté, par la force, ici, où l'on m'impose les restrictions les plus injustes et les plus arbitraires; on m'ôte jusqu'à la liberté de la parole. Je suis sûr, continua-t-il, qu'aucun des ministres, excepté lord Bathurst, ne donnerait son consentement à un pareil acte de tyrannie. Son grand soin de tenir tout secret, montre qu'il a peur que sa conduite ne soit connue, même des ministres. Au lieu de ce mystère, de cet espionnage, il ferait mieux de me traiter de manière à ne pas craindre mes plaintes. Vous vous souvenez de ce que je vous ai dit, quand ce gouverneur m'a répété, devant l'amiral, qu'il enverrait toutes nos plaintes en Angleterre, et qu'il les ferait publier dans les journaux. Vous voyez maintenant qu'il craint, qu'il tremble que la lettre de Montholon ne soit parvenue à Londres, ou qu'elle ne soit connue des habitans de l'île. Ils prétendent, en Angleterre, subvenir à tous mes besoins; et en effet, ils m'ont envoyé bien des objets; mais cet homme arrive, qui réduit tout, m'oblige à vendre ma vaisselle pour acheter

les choses nécessaires à la vie, qu'il me refuse, ou qu'il me donne en si petite quantité, qu'elles deviennent insuffisantes. Il m'impose chaque jour une nouvelle contrainte; il m'insulte moi et ma suite; il finit par m'ôter la liberté de parler, et encore il a l'impudence d'écrire qu'il n'a rien changé. Il dit que s'il vient des étrangers pour me voir, ils ne peuvent parler à personne de ma suite, et qu'ils désirent tous m'être présentés par lui. Si mon fils venait dans l'île, et qu'on exigeât qu'il me fût présenté par lui, je refuserais de le voir. Vous savez, continua-t-il, que c'était pour moi plutôt une peine qu'un plaisir de recevoir tant d'étrangers, dont quelques-uns ne venaient que pour me regarder comme une bête curieuse; mais encore, c'était une consolation d'avoir le droit de les voir quand je voulais. »

J'examinai ses gencives, qui étaient spongieuses, décolorées, et qui saignaient au moindre toucher. Je lui recommandai de faire usage de végétaux, de gargarismes acidulés, et de prendre de l'exercice.

14. — Le papier contenant le consentement des Français et leur soumission volontaire aux restrictions qui étaient ou seraient imposées à Napoléon Bonaparte, envoyé à

Longwood par le gouverneur, a été signé par toute la suite de Napoléon, et est retourné à sir Hudson Lowe. Le seul changement que les signataires y aient fait, a été de substituer l'*empereur Napoléon* à *Napoléon Bonaparte*.

15. — Le papier a été envoyé au comte Bertrand qui a demandé que *Napoléon Bonaparte* fût rétabli à la place de l'*empereur Napoléon*.

J'ai vu Napoléon qui m'a dit avoir conseillé à ses gens de ne pas signer, mais de quitter l'île, et d'aller au Cap.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Je lui ai dit que je croyais que les Français ne signeraient pas la déclaration écrite, de la manière qu'il le voulait. « Je suppose, répondit son excellence, qu'ils sont bien aises d'avoir le prétexte de quitter le général Bonaparte : ce que je leur ordonnerai de faire aussitôt. » Alors il envoya chercher le comte Bertrand, le comte Las Cases et tous les autres officiers, à l'exception de Piontkowski, et eut avec eux une longue conversation. A onze heures du soir, une lettre fut adressée par sir Hudson Lowe, au comte Bertrand. Il l'informait, qu'en conséquence du refus des officiers français, de signer la déclaration

avec les mots *Napoléon Bonaparte*, eux et leurs domestiques seraient embarqués *immédiatement* pour le cap de Bonne-Espérance, sur un vaisseau prêt à les recevoir, qu'il ne resterait qu'un cuisinier, un maître d'hôtel, et un ou deux valets; qu'en considération de l'état de la grossesse avancée de la comtesse Bertrand, son mari aurait la permission de rester jusqu'à ce qu'elle fût en état de supporter le voyage.

L'idée d'être séparés de Napoléon, causa une grande douleur et une grande consternation parmi les habitans de Longwood; à l'insu de Napoléon, ils se rendirent chez le capitaine Poppleton, après minuit, et signèrent le papier exigé, à l'exception de *Santini*, qui refusa de signer un écrit qui ne qualifiait pas son maître d'empereur; le papier a été transmis au gouverneur.

16. — Napoléon m'a fait appeler par Novarre, à six heures et demie du matin. Quand j'arrivai, il me regarda avec curiosité, et me dit en riant : « Vous avez la figure comme si vous vous étiez grisé hier au soir. » Je répondis que je ne m'étais pas grisé; mais que j'avais dîné au camp, et m'étais couché fort tard. « *Quante bottigle, tre ?* » ajouta-t-il, en levant trois doigts. Il me fit part alors que le

comte Bertrand avait eu une conversation, la veille sur son compte avec le gouverneur; qu'il avait envoyé chercher Bertrand pour expliquer au gouverneur ses véritables sentimens: « Et voilà, continua-t-il, en prenant un morceau de papier sur lequel étaient tracés quelques mots de son écriture, et dans le sens de l'écrit qu'il m'avait déjà donné, voilà ce que j'ai écrit et ce que je me propose de lui envoyer. » Il le lut alors à haute voix, en me demandant par intervalle, si je le comprenais, et dit : Vous porterez une copie de cela au gouverneur, et vous lui signifierez que telles sont mes intentions. S'il vous demande pourquoi je n'ai pas signé, vous direz que cela était inutile, parce que je vous l'ai lu et vous l'ai expliqué sur l'original écrit de ma main. » Après avoir remarqué que le nom de Napoléon était *troppo ben conosciuto*, et qu'il pourrait rappeler des souvenirs qu'il valait mieux oublier, il me chargea de proposer qu'on l'appelât le colonel Meuron, tué à côté de lui à Arcole, ou le baron Duroc; que comme le titre de colonel désigne un rang militaire, cela donnerait peut-être de l'ombrage, qu'ainsi probablement il faudrait mieux adopter celui de baron Duroc, qui était le plus mince des titres féodaux. « Si le gouverneur con-

sent, continua-t-il, qu'il signifie à Bertrand d'accepter l'un d'eux ; et je l'adopterai. Cela épargnera bien des difficultés, et aplanira la route. Vos yeux, continua-t-il, ressemblent bien à ceux d'un homme qui aurait fait une débauche la veille. » Je lui expliquai que cela provenait beaucoup du vent et de la poussière. Il sonna alors, et demanda Saint-Denis, prit ensuite le papier que j'avais copié d'après lui, et me le fit lire tout haut, souligna quelques passages de sa propre main, me le donna, et me poussant doucement hors de la chambre, en souriant, il me dit d'aller chez le gouverneur, et de lui dire que telles étaient ses intentions.

Le papier contenait ce qui suit :

« Il me revient que, dans la conversation qui a eu lieu entre le général Lowe et plusieurs de ces messieurs, il s'est dit, sur ma position, des choses qui ne sont pas conformes à mes pensées.

» J'ai abdiqué dans les mains des représentans de la nation française et au profit de mon fils ; je me suis rendu avec confiance en Angleterre pour y vivre, là, ou en Amérique, dans la plus profonde retraite et sous le nom d'un colonel qui fut tué à mes côtés, *résolu de rester étranger à toute affaire po-*

litique de quelque nature qu'elle puisse être.

» Arrivé à bord du *Northumberland*, on me dit que je suis prisonnier de guerre, qu'on me transporte au-delà de la ligne, et que je m'appelle le général Bonaparte. Je dus reprendre ostensiblement mon titre d'empereur en opposition au titre de général Bonaparte qu'on voulait m'imposer.

» Il y a sept ou huit mois que le comte de Montholon proposa de prévenir les petites difficultés qui naissent à chaque instant, en adoptant pour moi un nom ordinaire. L'amiral crut devoir écrire à Londres; cela en resta là.

» On me donne aujourd'hui un nom qui a cet avantage, qu'il ne rappelle pas le passé, mais qui n'est pas dans les formes de la société. *Je suis toujours disposé à prendre un nom qui entre dans l'usage ordinaire*, et je réitère que, quand on jugera à propos de me faire sortir de ce cruel séjour, *je suis dans la volonté de rester étranger à la politique, quelque chose qui se passe dans le monde.* Voilà ma pensée, toute autre chose qui aurait été dite sur cette matière, ne la ferait pas connaître »

Je me rendis de suite à *Plantation-House*, où je remis la lettre au gouverneur en lui

faisant part de la conversation que j'avais eue. Son excellence parut très-surprise, et me dit que cette communication était fort importante, et méritait considération. Un instant après, il écrivit sur une feuille de papier ce qui suit : « Le gouverneur fera, sans perdre de temps, tenir au gouvernement britannique le papier qui lui a été remis aujourd'hui par le docteur O'Méara. Il pense qu'il serait plus convenable qu'il fût signé par la personne au nom de laquelle il lui avait été présenté. Le gouverneur ne prétend pas cependant, pour cela, jeter le moindre doute sur la validité ou l'authenticité de cet écrit, par rapport aux mots ou à l'esprit ; il croit seulement qu'il aurait dû être envoyé sous une forme qui prévînt toute objection. Le gouverneur examinera avec soin, si la teneur de ses instructions lui permettent d'adopter l'un ou l'autre des noms proposés. Il différera donc naturellement de s'en servir dans aucune communication publique, jusqu'à ce qu'il ait obtenu la sanction de son gouvernement à cet effet. Le gouverneur sera toujours disposé à s'entendre avec le général Bertrand, quand il plaira à ce dernier.

Il me chargea de montrer cet écrit à Napoléon, et ajouta : « Il n'est pas fort important

que vous le lui laissiez. » Il me demanda ensuite si je pensais que Napoléon consentît à signer sa lettre. Je répondis qu'il le ferait peut-être, s'il voulait l'autoriser à prendre l'un des deux noms qu'il proposait. Sir Hudson m'objecta qu'il ne pouvait encore rien décider. Son excellence me dit ensuite, que je ne devais avoir aucune communication quelconque relativement à Bonaparte, avec les personnages officiels d'Angleterre. Il insista donc pour que je ne leur parlasse pas de la proposition qui venait d'être faite. Il me dit qu'il avait parlé de moi, dans ses lettres à lord Bathurst, et que je ferais bien de suivre ses avis; que ma place était un poste de confiance, et qu'aucun des ministres, à l'exception de celui avec qui il correspond, ne doit rien savoir de ce qui se passe à Sainte-Hélène. Il me pria ensuite de retourner auprès de Napoléon, et de tâcher de l'amener à signer le papier.

A mon retour, je fis connaître à Napoléon la réponse et les désirs du gouverneur. Il me dit que son intention n'avait jamais été que le papier restât dans les mains du gouverneur; qu'il avait voulu seulement qu'il fût lu et montré, et qu'ensuite on le lui rendît, comme on avait fait auparavant; qu'il avait eu l'envie de lui communiquer ses intentions, afin de

savoir s'il serait dans la disposition de faire la moitié du chemin. Que lorsqu'il s'en serait entendu avec Bertrand, il ferait écrire une lettre convenable, et qu'alors il serait temps de signer. Il conclut en m'engageant à tâcher de ravoir le papier.

Je me rendis à *Plantation-House*, et j'informai sir Hudson Lowe que j'étais chargé de reprendre le papier; il me le rendit en exprimant quelque surprise. Il dit que cette idée avait sans doute été suggérée par quelque défaut de sincérité de la part de Bonaparte, ou par suite de mauvais conseils de quelqu'un de ses généraux. Il me demanda ensuite si le comte Montholon se croyait bien sûr de rester dans l'île, après avoir signé la déclaration. Il me chargea ensuite de dire à Napoléon, que faire part au gouvernement britannique de son intention de changer de nom, n'était pas lui demander la permission de le faire, mais simplement s'informer s'il reconnaîtrait ce changement. Je remis le papier à Napoléon, et lui rendis compte des observations du gouverneur. Napoléon me dit que, si sir Hudson Lowe voulait faire savoir à Bertrand ou même à moi, qu'il autorisait ce changement de nom et qu'il lui parlât en conséquence, lui, Na-

poléon écrirait une lettre, dans laquelle il déclarerait adopter celui des noms qui serait autorisé, et qu'il la signerait et l'enverrait au gouverneur. « *La metà de' disgusti che ho «provato qui* (1), dit-il, me vient de ce titre. Je lui dis que beaucoup de personnes étaient étonnées qu'il conservât ce titre après son abdication. Il me répondit : « J'ai abdiqué le trône de France, mais non le titre d'empereur. Je ne m'appelle pas Napoléon, empereur de France, mais l'empereur Napoléon. Les souverains conservent généralement leurs titres. C'est ainsi que Charles d'Espagne conserva le titre de roi et de majesté, après avoir abdiqué en faveur de son fils. Si j'étais en Angleterre, je ne m'appellerais pas Empereur. Mais on veut faire croire que la nation française n'avait pas le droit de faire de moi son souverain. Si elle n'a pu me faire empereur, elle n'a pu également me faire général. Un homme à la tête d'un faible parti, pendant les troubles d'un pays, est appelé chef de rebelles; mais lorsqu'il réussit, qu'il fait de grandes actions et élève son pays et lui-même, on le nomme général, souverain, etc. C'est le succès seul qui lui

(1) La moitié des vexations que j'ai essuyées ici.

donne ce titre. S'il eût été malheureux, il eût continué d'être chef de rebelles, peut-être aurait-il péri sur un échafaud. Votre nation, continua-t-il, a long-temps appelé Washington un chef de rebelles, et refusé de le reconnaître, lui ou la constitution de son pays; mais ses succès vous ont obligé à changer d'avis et de reconnaître l'un et l'autre. C'est le succès qui fait le grand homme. Il serait véritablement ridicule de ma part, ajouta-t-il, si ce n'était que vos ministres m'y obligent, de me qualifier d'empereur dans la position où je suis : cela rappellerait ces malheureux de Bedlam, à Londres, qui se figurent être rois au milieu de leurs chaînes et sur leur paille. »

Il parla ensuite avec le plus grand éloge des comtes Bertrand, Montholon, Las Cases, et des autres personnes de sa suite, pour le dévouement héroïque qu'ils avaient manifesté, et les preuves d'attachement qu'ils n'avaient cessé de lui donner, en restant avec lui contre son désir. « Ils avaient, continua-t-il, un excellent prétexte pour sortir de l'île, d'abord en refusant de signer l'écrit, parce que j'y suis appelé Napoléon Bonaparte, et ensuite, parce que je leur avais défendu de le signer. Mais, non : ils auraient signé *tiranno*

Bonaparte, où tout autre nom flétrissant, pour rester avec moi, ici, dans la misère, plutôt que de retourner en Europe, où ils pourraient vivre dans la splendeur. Plus votre gouvernement cherche à me dégrader, plus ils ont de respect pour moi. Ils se glorifient d'avoir aujourd'hui, pour moi, plus de déférence que lorsque j'étais au faîte de la gloire.

« *Parè*, dit-il ensuite, *che questo governatore è stato sempre spione*. Il serait bon pour être commissaire de police d'une petite ville. » Je lui demandai lequel des deux il croyait avoir été le meilleur ministre de la police, de Savary ou de Fouché, ajoutant que l'un et l'autre avaient eu une mauvaise réputation en Angleterre. « Savary, dit-il, n'est pas un méchant homme; au contraire, il a un excellent cœur, et c'est un brave soldat. Vous l'avez vu pleurer. Il m'aime avec toute l'affection d'un fils. Les Anglais qui ont vécu en France, désabuseront bientôt votre nation. Fouché est un mécréant de toutes les couleurs, un terroriste, qui a plusieurs fois pris une part active aux scènes sanglantes de la révolution.

C'est un homme qui vous arrache tous vos secrets avec un air de calme et de désintéres-

sement. Il est très-riche, mais ses richesses sont mal acquises. Il existait à Paris un impôt sur les maisons de jeu; mais comme c'était une manière infâme d'obtenir de l'argent, je ne voulus pas en profiter, et j'ordonnai que le montant de cet impôt serait affecté à un hôpital pour les pauvres. Il s'élevait à quelques millions; mais Fouché, chargé de le percevoir, en mit une bonne partie en poche, et il m'a toujours été impossible de découvrir le véritable montant annuel de cet impôt.»

Je lui dis qu'on était surpris que pendant sa plus grande gloire, il n'eut jamais donné un duché à personne en France, quoiqu'il eût créé tant de ducs et de princes ailleurs. Il répondit : « Parce que cela aurait produit un grand mécontentement parmi le peuple. Si, par exemple, j'avais fait un de mes maréchaux duc de Bourgogne, au lieu de lui donner un titre emprunté à une victoire, cela aurait excité l'alarme en Bourgogne, parce qu'on y aurait pensé que quelque territoire et des droits féodaux étaient attachés à ce titre, et que le duc les réclamerait. La nation haïssait tant la vieille noblesse, que la création d'un titre qui eût eu quelque chose d'elle, aurait excité un mécontentement gé-

néral, auquel, tout puissant que j'étais, je n'ai jamais voulu m'exposer. J'instituai la nouvelle noblesse pour *faire oublier* l'ancienne, et pour satisfaire le peuple, parce que la plupart de ceux que j'en revêtis étaient sortis du peuple, et que chaque soldat avait le droit d'aspirer au titre de duc. Je crois pourtant que j'ai encore eu tort en cela, parce que cela a affaibli ce système d'égalité qui plaisait tant à la nation; mais si j'eusse créé des ducs avec des titres français, on eût cru que je voulais faire revivre les anciens priviléges féodaux, sous lesquels la France a été si long-temps accablée. »

Les gencives de Napoléon étaient dans le même état aujourd'hui qu'auparavant. Il s'est plaint, en général, de sa santé, ajoutant que, quelque chose qui arrivât, il ne pouvait vivre long-temps. Il m'a fait observer qu'il avait mis en pratique la diète et tous les autres remèdes; mais que quant à l'exercice (le remède le plus essentiel), la contrainte qu'on lui imposait était un obstacle insurmontable. Il m'a fait plusieurs questions anatomiques, particulièrement sur le cœur, en disant : « *Credo che il mio cuore non batte mai, non l'ho sentito mai battere* (1). Il me pria alors de po-

(1) Je crois que mon cœur ne bat pas, jamais je ne l'ai senti.

ser la main sur son cœur. J'essayai pendant quelque temps, mais je ne pus sentir aucune pulsation, ce que j'attribuai à ce que Napoléon était très-gras. J'avais déjà observé que la circulation ne se faisait chez lui qu'avec lenteur. Le nombre de ses pulsations excédait rarement cinquante-huit ou soixante par minute, et plus fréquemment cinquante-quatre.

18. Le capitaine Piontkowski, Rousseau, Santini cadet, ont été désignés par sir Hudson Lowe pour quitter Longwood. Le comte Montholon m'a prié d'informer le gouverneur que Napoléon désirait que l'on ne séparât point les frères Archambaud ; que par là, on désorganisait tout-à-fait le service de l'équipage, et qu'on le privait par conséquent du peu de moyens qu'il avait de prendre de l'exercice, le gouverneur devant savoir que dans un endroit tel que Sainte-Hélène, où les routes étaient si dangereuses, il était nécessaire d'avoir un cocher attentif. Il ajouta que si Napoléon avait à choisir entre ceux qui devaient partir, il nommerait Rousseau, Santini et Bernard, sujet inutile et adonné à la boisson, ou Gentilini, parce qu'il pensait que ce serait une cruauté de séparer deux frères.

J'ai fait cette communication à sir Hudson

Lowe, qui a répondu que le général Bonaparte n'était pas maître de choisir ; que les domestiques qui devaient quitter Longwood, resteraient auprès du comte Bertrand, et que de plus, il avait l'ordre de renvoyer les Français et non les étrangers. Que Bernard était Flamand, Gentilini Italien, et par conséquent ne se trouvaient pas désignés pour partir ; que si Santini n'avait pas refusé de signer le papier, il l'aurait conservé, parce qu'il est Corse. Il n'avait cependant, disait-il, aucune objection à faire, à ce que le sort désignât entre tous les Français, au service du général Bonaparte, ceux qui partiraient. Il me pria de faire entendre tout cela au général Bonaparte. Il ajouta que comme, d'après ses instructions, le choix dépendait de lui, il allait écrire au capitaine Poppleton de renvoyer Piontkowski et les deux Archambaud, si Rousseau restait ; ou l'un des deux seulement, si Rousseau partait. Il me chargea ensuite de demander s'il devait attendre quelque autre communication, relativement au changement de nom, le vaisseau qu'il se proposait de charger de ses dépêches à ce sujet, devant mettre à la voile pour l'Angleterre dans la soirée (1).

(1) La seule réponse que les ministres de S. M. con.

A mon retour à Longwood, je communiquai cet avis à Napoléon qui répondit : « Le gouverneur a-t-il le droit d'autoriser le changement de nom ? la note qu'il nous a remise prouverait le contraire. » Je répondis que je ne savais rien de plus que ce que je lui avais déjà dit. « Alors, dit-il, avant de faire aucune autre démarche, qu'il réponde positivement, s'il y est autorisé ou non ; *si o no.* » Je lui fis connaître la décision de son excellence, relative aux domestiques qui devaient quitter Sainte-Hélène. « Santini n'est pas Français ! » dit-il, « Docteur, vous n'êtes pas assez imbécile pour ne pas voir que c'est un prétexte pour me faire une insulte. Tous les Corses sont Français. Il veut, en embarquant mes cochers, m'empêcher de prendre un peu d'exercice en voiture. »

19. — Piontkowski, Santini, Rousseau et Archambaud le jeune, ont été envoyés à la

sentirent à faire à cette proposition, était contenue dans un article inséré dans le N° XXXII du *Quaterly Review*, que sir Hudson Lowe prit soin d'envoyer à Longwood aussitôt que la copie en fut parvenue dans l'île. Je me crois fondé à attribuer cet article à quelque créature ministérielle, et je me fonde sur ce que cette transaction n'a été connue que des gens employés par les ministres, et de l'établissement de Longwood ; et il est évident que les habitans de Sainte-Hélène n'en pouvaient être les auteurs.

ville, sur l'ordre de sir Hudson Lowe, pour s'embarquer. Santini a reçu une pension de cinquante livres sterling par an; Archambaud et Rousseau, une de vingt-cinq, chacun; Piontkowski a reçu aussi une pension et une lettre de recommandation. Lors de l'embarquement, leurs personnes et leurs bagages ont été sévèrement fouillés par le capitaine Maunsell et le sergent Prévôt. Ils ont mis, dans la soirée, à la voile pour le Cap. Piontkowski a été mis nu par le capitaine Maunsel qui l'a fouillé.

J'ai fait part à sir Hudson Lowe de ce que m'avait dit Napoléon, relativement à son changement de nom; il a répondu : « Je crois qu'il est en mon pouvoir de l'approuver. » Alors je le priai de voir le comte Bertrand à ce sujet, et son excellence se rendit de suite à Hut's Gate.

20.—Le comte, la comtesse Bertrand et leur famille sont venus de Hut's Gate à Longwood.

21.—J'ai dîné à *Plantation-House* avec les commissaires russe et autrichien, le botaniste et le capitaine Gor. Les commissaires ont exprimé beaucoup de mécontentement de n'avoir pas encore vu Napoléon. Le comte Balmaine surtout, dit qu'on paraissait se mé-

fier d'eux ; que s'il eût prévu le traitement qui l'attendait, il ne serait pas venu ; que l'empereur Alexandre avait le plus grand intérêt à empêcher Napoléon de s'évader ; mais qu'il désirait qu'on le traitât avec le respect qui lui est dû. C'est pourquoi il avait demandé à le voir comme simple particulier, et non officiellement comme commissaire. Il disait aussi que les commissaires deviendraient l'objet de la risée de l'Europe, si l'on savait qu'ils eussent passé tant de mois à Sainte-Hélène, sans jamais avoir vu celui dont leur devoir les obligeait de constater la présence. Le gouverneur leur a toujours répondu que Bonaparte refusait de recevoir qui que ce fût. Le botaniste faisait les mêmes plaintes que le comte Balmaine, et remarquait que Longwood était le *dernier séjour du monde*, et, selon lui, la plus vilaine partie de l'île.

22. — Sir Hudson Lowe m'a fait appeler, et m'a dit que les commissaires semblaient avoir eu pour moi beaucoup d'attentions ; qu'une aussi longue conversation, avec tout autre que moi, ne lui aurait point semblé extraordinaire ; mais qu'ils paraissaient désirer voir le général Bonaparte ; et il me conseilla d'être très-prudent dans mes entretiens avec eux. Il m'apprit aussi que tout ce que je

lui avais dit, relativement au changement de nom, lui avait été confirmé par le comte Bertrand.

23. — Napoléon est indisposé : une de ses joues est considérablement enflée. Je lui ai ordonné des fomentations et des bains de vapeur sur la partie affectée, qu'il a mis en pratique. Je lui ai recommandé aussi l'extraction d'une dent cariée, en lui renouvelant les avis que je lui avais donnés en tant d'autres occasions, relativement à l'exercice, aussitôt que la diminution de l'enflure lui permettrait d'en prendre. J'ordonnai aussi qu'il continuât à faire diète, et ne mangeât que des végétaux et des fruits.

« Ou il fait, répliqua-t-il, un vent furieux, mêlé de brouillard, qui me fait enfler le visage, lorsque je sors ; ou bien un soleil qui me brûle le cerveau ; faute d'ombre. Ils me font habiter exprès la plus mauvaise partie de l'île. Lorsque j'étais *aux Briars*, j'avais au moins une promenade ombragée, et un climat doux ; *mais ici, on arrivera plus vite au but qu'on se propose*. Avez-vous vu *lo sbirro siciliano ?* Je répondis que sir Hudson Lowe m'a dit avoir écrit en Angleterre, relativement à sa proposition de changer son nom. « *Non dice altro che buggie*, dit Napoléon,

c'est son système. Le mensonge, ajouta-t-il, n'est pas un vice national en Angleterre; mais ce *** a tous les vices des petits potentats d'Italie. »

Il me pria de tâcher de lui procurer une chaise longue. Je communiquai sa demande au gouverneur, qui répondit qu'il en ferait faire une, parce qu'on n'en trouverait pas dans l'île.

26. — Napoléon est sorti en voiture pour la première fois depuis long-temps. Il m'a dit qu'ayant suivi mon ordonnance, son visage allait beaucoup mieux. Les *dentes sapientiæ* de la mâchoire supérieure sont toutes cariées et dessolées.

Il m'a demandé s'il y avait des nouvelles. Je lui ai répondu que nous nous attendions chaque jour à apprendre le résultat de l'expédition de lord Exmouth : je lui demandai son avis sur la probabilité du succès. Napoléon répondit qu'il pensait que l'expédition réussirait, surtout si la flotte prenait et détruisait, autant qu'elle le pourrait, les vaisseaux barbaresques alors ancrés en face de la ville, et ne permettait pas à un seul vaisseau, pas même à un bateau pêcheur, d'entrer ou de sortir.

« Persistez en cela pendant quelque

temps, ajouta-t-il, et le dey se soumettra, ou la canaille se révoltera, l'assassinera, et consentira ensuite à vos propositions. Mais les Algériens ne tiendront aucun traité. C'est une honte, pour les puissances de l'Europe, de laisser subsister tant de repaires de voleurs. Les Napolitains eux-mêmes, au lieu de se laisser piller, pourraient les détruire. Ils ont à peu près cinquante mille matelots, tant sur le continent qu'en Sicile, et ils pourraient facilement, avec leur marine, empêcher un seul vaisseau de quitter les côtes de Barbarie.» Je répondis que les Napolitains étaient si poltrons sur mer, que les Algériens avaient pour eux le plus grand mépris. « Ils sont aussi poltrons sur terre, reprit Napoléon; mais on peut remédier à leur couardise par de bons officiers et une sage discipline. A Amiens, j'ai proposé à votre gouvernement de se joindre à moi pour détruire entièrement ces nids de pirates, ou au moins pour brûler leurs vaisseaux, démolir leurs forteresses, les forcer à cultiver leurs terres et à renoncer au brigandage; mais vos ministres n'ont pas voulu consentir à cette union, par une basse jalousie contre les Américains avec qui les Barbaresques étaient alors en guerre. Je voulais les anéantir, bien que cela m'im-

portât peu, parce qu'ils respectaient mon pavillon, et qu'ils faisaient un commerce très-étendu avec Marseille. » Je demandai à Napoléon s'il croyait que lord Exmouth ferait bien de débarquer sa marine et ses matelots, et d'attaquer la ville. « Oh! non, répondit Napoléon; s'il n'a que peu de forces, il fera tuer la moitié de ses hommes par *le canaglie* des maisons et des batteries; et il est inutile d'envoyer contre eux des forces considérables, à moins que vous ne soyez décidé à détruire tout-à-fait leur puissance. »

La conversation tourna sur la dette nationale et le poids énorme des taxes en Angleterre. Napoléon doutait que les Anglais puissent continuer à fabriquer les marchandises de manière à pouvoir les vendre au même prix que celles de France, à cause de la cherté excessive des vivres en Angleterre. Il dit qu'il doutait que la nation pût supporter tout à la fois le poids énorme des taxes, le haut prix des denrées, et l'extravagance d'une mauvaise administration. «Lorsque j'étais en France, continua-t-il, avec quatre fois autant de territoire, et quatre fois autant de population, jamais je n'aurais pu lever la moitié de vos taxes. Je ne sais comment la *popolazza* anglaise le souffre.

Malgré des succès, presque incroyables, et auxquels un accident et peut-être la destinée ont contribué, je ne crois pas que vous soyez encore hors de danger : bien que vous ayez le monde sous votre sceptre, je ne pense pas que vous puissiez jamais payer vos dettes. Votre grand commerce vous a maintenus, mais cet appui vous manquera lorsque vous ne pourrez plus vendre au-dessous du prix des autres nations qui améliorent chaque jour leurs manufactures. Peu d'années suffiront pour prouver si j'ai raison. La chose la moins raisonnable que l'Angleterre ait jamais faite, continua-t-il, est d'avoir voulu devenir une puissance militaire. Par cela même, elle se place pour toujours sous la dépendance de la Russie, de l'Allemagne ou de la Prusse, ou du moins devient redevable à quelqu'une d'elles; vous n'avez pas une population assez nombreuse pour lutter sur le continent avec la France, ou avec aucune des puissances que j'ai nommées, et il vous faudra par conséquent louer des hommes : sur mer, au contraire, vous avez tant de supériorité, vos marins sont tellement au-dessus des nôtres, que vous pouvez toujours commander aux autres avec sûreté pour vous-mêmes, et sans beaucoup de dépense.

Vos soldats n'ont pas les qualités requises pour une nation militaire. Ils n'égalent pas les Français en adresse, en activité, ni en intelligence. Une fois qu'ils ne craignent plus la sangle, ils n'obéissent à personne. On ne peut en venir à bout dans une retraite; s'ils trouvent du vin, ce sont autant de diables, et adieu la subordination. J'ai été témoin de la retraite de Moore; je n'ai jamais rien vu de semblable. Il était impossible de réunir les soldats, ni d'en rien faire, presque tous étaient ivres. Vos officiers comptent sur l'argent pour obtenir des grades. Vos soldats sont braves, personne ne peut le nier; mais c'est une mauvaise politique d'encourager la manie militaire, au lieu de s'attacher à la marine, qui est la véritable force de votre nation, force qui vous rendra toujours puissans tant que vous la posséderez. Pour avoir de bons soldats, il faut qu'une nation soit toujours en guerre. »

« Si vous aviez perdu la bataille de Waterloo, continua-t-il, dans quel état aurait été l'Angleterre! La fleur de votre jeunesse aurait été détruite; car pas un homme, pas même Wellington, ne serait échappé. » Je répondis que lord Wellington avait résolu, lors de cette affaire, de n'abandonner le

champ de bataille que mort. Napoléon répondit : « Il ne pouvait se retirer. Il aurait été détruit avec son armée, si Grouchy fût venu au lieu des Prussiens. » Je lui demandai alors s'il n'avait pas cru, pendant quelque temps, que les Prussiens, qui s'étaient montrés, étaient des Français faisant partie du corps de Grouchy. Il répondit : « Certainement; et je comprends difficilement encore comment c'était une division prussienne, et non celle de Grouchy. » Je pris alors la liberté de lui demander si, dans le cas où ni Grouchy, ni les Prussiens ne seraient venus, la bataille n'aurait pas été indécise. Napoléon répondit : « L'armée anglaise eût été détruite : elle était défaite dès le milieu du jour; mais la destinée avait décidé que Wellington la gagnerait. J'avais peine à croire qu'il nous attaquerait, parce que s'il s'était retiré à Antwerp, comme il aurait dû le faire, j'aurais été accablé par une armée de trois ou quatre cent mille hommes, qui marchait contre moi. En donnant bataille, la chance était en ma faveur. C'était la plus grande folie que de séparer les armées anglaise et prussienne. Elles auraient dû être réunies; et je ne puis comprendre la raison de leur séparation. C'était folie à Wellington de me livrer bataille

dans un endroit où, s'il eût été défait, tout son monde aurait été perdu, car il n'avait pas d'espoir de retraite. Un bois se trouvait sur ses derrières, et une seule route pour y parvenir. Il aurait été taillé en pièces. D'ailleurs il s'était laissé surprendre. C'était une grande faute. Il aurait dû entrer en campagne depuis le commencement de juin, parce qu'il devait savoir que je me proposais de l'attaquer. Il pouvait tout perdre, mais il a eu du bonheur; sa destinée l'a emporté, et tout ce qu'il a fait sera prôné. Mon intention était d'attaquer et de détruire les Anglais. Je savais que cela produirait un changement de ministres. L'indignation de voir qu'ils avaient causé la perte de quarante milliers d'hommes, la fleur de l'armée anglaise, aurait excité une telle commotion populaire, qu'ils auraient été chassés. Le peuple anglais aurait dit : « Que nous importe qui soit sur le trône de France, Louis ou Napoléon? Nous avons assez souffert. Cette affaire ne nous est pas personnelle, qu'ils s'arrangent entre eux. » Il aurait fait la paix. Les Saxons, les Bavarois, les Belges, les Wurtembergeois se seraient joints à moi. La coalition n'était rien sans l'Angleterre. Les Russes auraient fait la paix, et je fusse resté paisiblement sur le trône. Le traité aurait été

durable; car, que pouvait faire la France après le traité de Paris? Qu'y avait-il à craindre d'elle?

» Tels étaient mes motifs, continua-t-il, pour attaquer les Anglais. J'avais battu les Prussiens. Avant midi, j'étais vainqueur. Je puis dire que tout m'appartenait; mais le hasard et la destinée en ont décidé autrement. Sans doute les Anglais se sont battus vaillamment, personne ne peut le nier; mais ils auraient été défaits.

» Pitt et sa politique, continua-t-il, ruinèrent presque l'Angleterre, en entretenant la guerre sur le continent. » Je lui fis remarquer que de grands politiques affirmaient en Angleterre, que si nous n'eussions pas continué la guerre, nous eussions été ruinés, et que l'Angleterre fût devenue une province de la France. « Au contraire, dit Napoléon, l'Angleterre étant en guerre avec la France, a donné à cette dernière le prétexte et l'occasion d'étendre sous moi ses conquêtes si loin, que je devins empereur presque du monde entier, ce qui ne serait pas arrivé, s'il n'y eût pas eu de guerre. » La conversation tomba ensuite sur l'occupation de Malte. « Deux jours, dit-il, avant que lord Whitworth quittât Paris, on offrit au ministère et à d'autres

personnes qui m'entouraient trente millions de francs, et on ajoute qu'on me reconnaîtrait comme roi de France, si je consentais à vous céder Malte. » Il ajouta cependant que la guerre aurait éclaté quand même il n'aurait pas été question de Malte. Nous parlâmes ensuite des marins anglais. Napoléon dit qu'ils étaient aussi supérieurs aux marins français, que ceux-ci l'étaient aux Espagnols. Je hasardai de dire que je pensais que les Français ne feraient jamais de bons matelots, à cause de leur impétuosité et de leur légèreté; que surtout, ils ne voudraient jamais se soumettre, sans se plaindre, à bloquer des ports pendant des années, comme nous l'avons fait à Toulon, souffrant du mauvais temps et des privations de toute espèce. «Je ne suis pas de votre avis, en cela, *signor dottore*, dit-il, mais je ne pense pas qu'ils deviennent jamais aussi bons matelots que les vôtres. La mer vous appartient, vos matelots sont aussi supérieurs aux nôtres, que les Hollandais l'étaient autrefois aux vôtres. Je crois cependant que les Américains sont meilleurs matelots que vous, parce qu'ils sont moins nombreux. » Je répondis que les Américains avaient un grand nombre de matelots anglais à leur service, et

qu'indépendamment d'autres circonstances, la dicipline américaine à bord des vaisseaux de guerre, était beaucoup plus sévère que la nôtre; et que si les Américains avaient une marine considérable, il leur serait impossible de placer sur chaque vaisseau autant de marins expérimentés. Lorsque je dis que la discipline américaine était plus sévère que la nôtre, il sourit et dit : « *Sarebbe difficile a credere.* »

A cinq heures de l'après-midi, Napoléon m'envoya chercher. Je le trouvai assis dans un fauteuil auprès du feu. Il était sorti pour se promener, mais il avait été saisi de douleurs, de maux de dents et d'une toux violente. Je trouvai ses amygdales enflées, et sa joue enflammée. Pendant que j'étais près de lui, les douleurs augmentèrent. « *Je tremble*, dit-il au comte Las Cases qui était là, *comme si j'avais eu peur.* » Son pouls était agité. Je lui recommandai des fomentations chaudes sur la joue, un liniment pour la gorge, des fondans chauds, un gargarisme, des bains de pieds et une abstinence totale ; il approuva mon ordonnance, à l'exception du liniment. Il me fit beaucoup de questions sur la fièvre.

Je l'ai vu encore à neuf heures, il était

couché. Mes avis avaient été strictement suivis; j'aurais désiré qu'il prît un laxatif. Il attribuait son insdisposition au *ventaccio* (1) qui soufflait continuellement sur le sol aride et découvert de Longwood.» Il faudrait que je fusse *aux Briars*, disait-il, ou de l'autre côté de l'île, au lieu d'habiter cet endroit épouvantable. J'y étais dans cette saison, l'année dernière, et je me portais très-bien.» Il me demanda quel était, selon moi, le moyen le plus facile de mourir, et remarqua que la mort par le froid est la plus commode de toutes, parce que *si muore dormendo* (on meurt en dormant).

J'ai adressé une lettre à sir Hudson Lowe, pour le prévenir de la maladie de Napoléon.

27.—Napoléon a eu une transpiration abondante pendant la nuit; il se trouve beaucoup mieux. Je lui ai recommandé de continuer le même traitement, et de ne pas s'exposer au vent, il m'a fait presque les mêmes observations qu'il avait faites la veille sur l'exposition malsaine et découverte de Longwood, ajoutant que l'endroit était si stérile, qu'il y croissait à peine une plante.

J'ai eu quelques momens d'entretien avec

(1) *Ventaccio*, mot provincial qui signifie un vent violent et âpre.

lui sur l'impératrice Joséphine : il en a parlé dans les termes les plus affectueux. Il a fait, dit-il, la première connaissance de cette femme aimable, lors du désarmement des sections de Paris, après le 13 vendémiaire 1795. « Un jeune garçon de douze ou treize ans se présenta à moi, continua-t-il, en me suppliant de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la république. Je fus si touché de cette prière affectueuse, que j'ordonnai que l'épée lui fût remise. Ce jeune enfant était Eugéne Beauharnais. En voyant l'épée, il fondit en larmes. Je fus tellement ému par son action, que je le comblai d'éloges. Quelques jours après, sa mère vint me faire une visite de remercîmens. Son extérieur me frappa, mais encore plus son esprit. Cette première impression prit chaque jour une nouvelle force, et le mariage ne tarda pas à s'en suivre. »

J'ai vu sir Hudson Lowe. Je lui ai fait connaître l'état de la santé de Napoléon, et lui ai dit qu'il attribuait sa maladie à la violence du vent, à l'exposition de Longwood; j'ajoutai qu'il avait exprimé le désir d'être transporté *aux Briars*, ou de tout autre côté de l'île. Son excellence a répondu : » Le fait est que le général Bonaparte veut par-

venir à *Plantation-House* ; mais la compagnie des Indes-Orientales ne consentira jamais à donner une si belle plantation à une troupe de Français, pour en détruire les arbres, et ravager les jardins. »

Huit heures du soir. Napoléon n'est pas aussi bien ; la partie droite des mâchoires est considérablement tuméfiée. Il éprouve, à cause de l'inflammation des amygdales, de la difficulté à avaler, etc. Il n'a rien voulu employer autre chose que des fondans et des fomentations. Je lui ai recomandé de prendre, dans la matinée, un purgatif et quelques autres remèdes actifs; ce qu'il a refusé de faire, en disant qu'il n'avait pris aucune médecine depuis son enfance ; qu'il connaissait son tempérament, et qu'il était persuadé que le moindre purgatif produirait sur lui les plus violens effets, et contrarierait les efforts de la nature ; qu'il avait confiance à la diète, aux délayans, etc.

29.—Napoléon éprouve un peu de mieux. Je lui ai dit que s'il était attaqué de quelque maladie du climat, ce serait probablement un homne mort en peu de jours, parce que les moyens qu'il voulait employer étaient totalement impuissans pour vaincre une maladie violente, bien qu'ils eussent pu suffire

pour le débarrasser des légers accidens qu'il avait supportés. Malgré tous les raisonnemens et toutes les représentations que je lui fis, il paraissait croire qu'il valait mieux ne rien faire que de prendre des médecines, parce qu'il les regardait comme dangereuses; ou qu'au moins on devait s'en méfier, parce qu'elles pouvaient troubler le opérations de la nature.

30. — Napoléon a consenti à faire usage d'un gargarisme d'infusion de rose et d'acide sulfurique. Plusieurs vésicules s'étaient formées en dedans de la joue et sur les gencives. Il s'est emporté contre le *clima barbaro* de Longwood, et a reparlé des *Briars* (1).

J'ai informé sir Hudson Lowe de l'état de sa santé, et du désir qu'il avait d'être transporté *aux Briars*. Son excellence a répondu que, si le général Bonaparte voulait se mettre à l'aise et se réconcilier avec l'île, il fallait qu'il fît venir quelques-unes des sommes immenses qu'il possédait, et qu'il en achetât une maison et des terres. Je lui répondis que Napoléon ne savait pas où son argent était placé. Sir Hudson répliqua : « Je suis sûr

(1) *Les Briars* sont à peu près à deux milles du bord de la mer.

qu'il vous a dit cela, afin que vous me le répétiez. »

1er *Novembre.*—Napoléon va mieux. Ses jambes sont un peu gonflées; les glandes de la cuisse ont éprouvé de l'accroissement. Je lui ai recommandé de prendre du sulfate de magnésie, ou du sel de Glober. Un second lot de vaisselle plate a été brisé pour être vendu à la ville.

2.—L'état de Napoléon est à peu près le même. Je lui ai recommandé, dans les termes les plus pressans, de prendre de l'exercice aussitôt que l'état de sa santé et le temps le lui permettraient; je l'ai sérieusement prévenu que s'il ne faisait exactement ce que je lui ai prescrit, il serait bientôt infailliblement attaqué de quelque maladie sérieuse.

Pendant la conversation, je pris la liberté de demander à Napoléon quelles avaient été ses raisons, pour encourager autant les Juifs. Il répondit : « Il y avait beaucoup de Juifs dans les pays sur lesquels je régnais; j'espérais, en les rendant libres, et en leur donnant des droits égaux à ceux des catholiques et des protestans, les rendre bons citoyens, et les forcer à renoncer à l'usure, et à se conduire comme le reste de la communauté. Je crois que j'aurais fini par réussir. Mon rai-

sonnement était que, puisque leurs rabbins leur expliquent qu'ils ne doivent pas pratiquer l'usure contre leur propre tribu, mais qu'elle leur est permise envers les chrétiens et autres, qu'en les rendant égaux à mes autres sujets, ils devaient me regarder comme Salomon ou Hérode, comme le chef de leur nation, et considérer mes autres sujets, comme les frères d'une tribu semblable à la leur; qu'en conséquence, il ne leur était pas permis de les traiter usurairement eux ou moi, mais qu'ils devaient en agir comme si nous étions de la tribu de Juda; que, jouissant des mêmes droits que tous mes autres sujets, ils devaient de la même manière payer les taxes, se soumettre aux lois de la conscription et à toutes les autres. J'obtins par ce moyen beaucoup de soldats. Outre cela, j'aurais attiré une grande richesse en France, parce que les Juifs sont très-nombreux, et qu'ils se seraient empressés de venir en foule dans un pays où ils auraient joui de priviléges bien supérieurs à ceux que leur accordent les autres gouvernemens. Je voulais d'ailleurs établir une liberté de conscience universelle. Mon système était de n'avoir point de religion prédominante, mais de tolérer tous les cultes; je voulais que chacun crût et pensât

à sa manière, et que tous les hommes protestans, catholiques, mahométans, déistes, etc., fussent égaux ; de sorte que la religion ne pût avoir aucune influence sur l'occupation des emplois du gouvernement ; qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser par un solliciteur ; et que pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection fondée sur sa croyance, pourvu que d'ailleurs il fût capable. Je rendis tout indépendant de la religion : les tribunaux, les mariages, les cimetières même ne furent plus à la disposition des prêtres, et ils ne pouvaient plus refuser d'enterrer le corps d'une personne d'un culte différent. Mon intention était de rendre purement civil, tout ce qui appartenait à l'état et à la constitution, sans égard pour aucune religion. Je ne voulais accorder aux prêtres aucune influence et aucun pouvoir sur les affaires civiles, mais les obliger à s'en tenir à leurs affaires spirituelles, sans se mêler d'autres choses. » Je lui demandai si les oncles et les nièces pouvaient se marier en France ? Il répondit : « Oui ; mais il faut qu'ils en obtiennent la permission spéciale. » Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le pape ? « Par le pape ? dit-il : non. » Puis me pre-

nant le bout de l'oreille, en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le pape, ni aucun de ses prêtres n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain. »

Je lui fis ensuite quelques questions sur les francs-maçons, et lui demandai son opinion sur leur compte. « C'est un tas d'imbéciles qui s'assemblent pour faire bonne chère, et exécuter quelques folies ridicules. Néanmoins, dit-il, ils font de temps à autre quelques bonnes actions. Ils ont aidé dans la révolution, et récemment encore, à diminuer la puissance du pape et l'influence du clergé. Lorsque les sentimens d'un peuple sont contre le gouvernement, toutes les sociétés particulières tendent à lui nuire. Je lui demandai si les francs-maçons du continent avaient quelque liaison avec les *illuminati*. Il répondit : « Non, c'est une société tout-à-fait différente : en Allemagne, elle est d'une nature dangereuse. » Je lui demandai s'il n'avait pas protégé les francs-maçons ? Il répondit qu'il l'avait fait, plutôt parce qu'ils étaient contre le pape, que pour tout autre motif ; » — S'il aurait jamais permis le rétablissement des Jésuites en France ? « Jamais, dit-il, c'est la plus dangereuse de toutes les sociétés ; elle a fait plus de mal que toutes les autres. La doc-

trine des Jésuites est que leur général est le souverain des souverains et le maître du monde ; que tous les ordres qui en émanent doivent être écoutés, quelque contraires aux lois, quelque coupables qu'ils soient. Toute action quelque atroce qu'elle soit, commise par eux, en exécution des ordres de leur général, à Rome, devient méritoire à leurs yeux. Non, non, je n'aurais jamais consenti qu'il existât dans mes états, une société sous les ordres d'un étranger, siégeant à Rome. Je n'aurais jamais voulu de *frati*. Il y avait assez de prêtres pour ceux qui en avaient besoin, sans voir encore des monastères remplis de *canaglie*, qui ne feraient que manger, prier et commettre des crimes. » Je fis la remarque qu'il était à craindre que les prêtres et les Jésuites ne prissent bientôt une grande influence en Europe. Napoléon répondit : « Cela est très-probable. Dans les règnes qui ont précédé le mien, les protestans étaient aussi maltraités que les juifs ; ils ne pouvaient acheter des terres : je les ai mis sur le même pied que les catholiques. L'empereur Alexandre a pu sans inconvénient permettre l'entrée de son empire aux jésuites, parce qu'il est de sa politique d'attirer dans son pays barbare, des hommes éclairés, quelle que soit

leur secte ; et d'ailleurs ils ne sont pas très à craindre en Russie, parce que la religion est différente. Cependant ils feront tant, qu'il sera forcé de les renvoyer (1). »

« Voici le portrait qu'il faisait de Carnot : C'était un homme laborieux et sincère, mais sujet à l'influence des intrigues et facile à se laisser tromper. Il a dirigé les opérations de la guerre, sans avoir mérité les éloges qu'on lui a donnés, parce qu'il n'avait ni l'expérience, ni l'habitude de la guerre. Il n'a montré que peu de talent pendant son premier ministère ; il a eu avec le ministre des finances et de la trésorerie, plusieurs querelles dans lesquelles il avait tort. Il quitta le ministère, convaincu qu'il ne pouvait le conserver faute d'argent. Il vota ensuite contre l'établissement de l'empire ; mais comme sa conduite a toujours été franche, jamais il ne donna d'ombrage ; jamais il ne demanda rien pendant la prospérité de l'empire ; mais après les malheurs de la Russie, il sollicita de l'emploi, et reçut le commandement d'Anvers, qu'il défendit fort bien. Après mon retour de l'île d'Elbe, il fut nommé ministre de l'intérieur ; et j'eus tout lieu d'être satisfait de sa conduite.

(1) Cette prédiction vient récemment de s'accomplir.

Lors de l'abdication, il a été membre du gouvernement provisoire ; mais il fut *joué* par les intrigans dont il était entouré ; dans sa jeunesse, il passait pour un original parmi ses camarades. Il détestait les nobles, et eut, à ce sujet, plusieurs querelles, avec Robespierre qui en avait protégé plusieurs sur la fin. Il était membre du comité de salut public avec Robespierre, Couthon, Saint-Just et autres *bouchers*; et ce fut le seul qu'on ne dénonça point. Il demanda ensuite à être jugé, pour sa conduite, avec ceux qu'il voulait bien appeler ses collègues, ce qui lui fut refusé; mais sa demande de partager le sort des autres, lui fit un grand honneur.

« Barras, dit ensuite Napoléon, était un homme violent, de peu de science et de résolution, léger, et loin de mériter la réputation dont il jouissait; la violence de ses manières et l'éclat de sa voix, lorsqu'il commençait un discours, semblaient donner de lui une autre idée que celle qui est généralement reçue. »

5. — Sir Hudson Lowe est venu à Longwood. Je lui ai dit que, bien que Napoléon allât mieux, je pensais que, s'il persistait à ne pas vouloir sortir de sa chambre et à ne pas prendre d'exercice, il serait bientôt at-

teint de quelque maladie sérieuse, et que, selon toutes les probabilités, son existence à Sainte-Hélène ne se prolongerait pas au-delà d'une ou de deux années. Sir Hudson demanda avec quelque âpreté : « Pourquoi ne prend il pas d'exercice ? » Je lui fis une courte récapitulation de plusieurs des entraves qu'il mettait à sa liberté : je citai entre autres la mesure de faire placer aux portes du jardin où il avait coutume de se promener, des sentinelles à six heures du soir, avec l'ordre de ne laisser sortir personne, quoique ce fût précisément l'instant où la fraîcheur du temps rendait la promenade plus agréable.

Sir Hudson dit que les sentinelles n'étaient pas placées à six heures, mais seulement au coucher du soleil. Je répondis à son excellence que le soleil se couchait immédiatement après six heures, et qu'entre les tropiques le crépuscule durait fort peu. Le gouverneur envoya chercher alors le capitaine Poppleton, et lui fit quelques questions relativement à la pose des sentinelles et à leurs ordres. Le capitaine Poppleton lui dit que les ordres donnés aux sentinelles étaient verbaux, qu'ils pouvaient donc être mal entendus. Après s'être entretenu pendant longtemps avec le capitaine Poppleton, sir Hud-

son Lowe dit qu'il trouvait bien extraordinaire que le général Bonaparte ne voulût pas sortir à cheval avec un officier anglais. Je remarquai qu'il le ferait probablement, si les choses étaient mieux ménagées. Si, par exemple, lorsqu'il monte à cheval, on envoyait à quelque distance après lui, un officier pour surveiller ses mouvemens; que Napoléon, quoiqu'il connaîtrait la destination de cet officier, ne paraîtrait jamais s'en apercevoir, et qu'il serait aussi bien gardé que si l'officier galoppait à ses côtés. J'allai même jusqu'à lui dire que Napoléon m'avait insinué à moi-même, qu'il ne ferait pas attention à celui qui le suivrait, pourvu qu'on ne sût pas officiellement qu'il avait une garde près de lui. Sir Hudson répondit qu'il y réfléchirait, et me pria de lui écrire mon opinion sur la santé du général Bonaparte, en me prévenant que je devais me rappeler que la vie d'un homme ne devait pas entrer en balance avec le mal qu'il pouvait causer s'il parvenait à s'échapper, et que je ne devais pas oublier que le général Bonaparte avait déjà été le fléau du monde et la cause de la mort de plusieurs millions d'individus; que ma position était toute particulière, et d'une grande importance politique.

Une certaine quantité de vaisselle plate a encore été brisée, portée à la ville par Cipriani, et déposée entre les mains de MM. Balcombe, Cole et compagnie, en présence de sir Thomas Reade, à qui a été remise la clef du coffre qui la renfermait.

7.—Napoléon se trouve beaucoup mieux; il ne sent presque plus aucun mal.

8.—Napoléon m'a fait plusieurs questions anatomiques et physiologiques; il m'a dit qu'il avait étudié l'anatomie pendant quelques jours, mais que la vue des cadavres ouverts l'avait rendu malade, et qu'il avait abandonné totalement cette science. Après quelques développemens sur ses idées relativement à l'âme, je fis quelques remarques sur les Polonais qui avaient servi dans son armée, et qui étaient si fort attachés à sa personne. « Ah! s'écria Napoléon, certes ils m'étaient attachés! le vice-roi actuel de Pologne était avec moi dans mes campagnes d'Égypte. Je le fis général. La plus grande partie de ma vieille garde polonaise est maintenant, par politique, employée par Alexandre. C'est une brave nation, et qui fournit de bons soldats. Ils résistent mieux que les Français au froid des pays du nord. » Je lui demandai si, dans les climats moins rigoureux, les Polonais étaient

aussi bons soldats que les Français. « Oh ! non, non ; le Français leur est de beaucoup supérieur. Le commandant de Dantzick m'a rendu compte que, pendant la rigueur de l'hiver, lorsque le thermomètre descendait à dix-huit degrés, il était impossible de faire rester les soldats français en faction à leur poste, tandis que les Polonais ne souffraient point. « Poniatowski, continua-t-il, était un homme d'un noble caractère, rempli d'honneur et de bravoure. Je me proposais de le faire roi de Pologne, si j'avais réussi en Russie. » Je lui demandai à quoi il attribuait principalement le peu de succès de cette expédition. « Au froid, au froid prématuré, et à l'incendie de Moscow, répondit Napoléon. J'étais de quelques jours en arrière, j'avais calculé le froid qu'il avait fait depuis cinquante années, et l'extrême froid n'avait jamais commencé avant le 20 décembre, vingt jours plus tard qu'il ne commença. Quand j'étais à Moscow, le froid était à trois degrés, et le Français le supportait avec plaisir ; mais, pendant la marche, le thermomètre descendit à dix-huit degrés, et presque tous les chevaux périrent. J'en perdis trente mille en une nuit. On fut obligé d'abandonner presque toute l'artillerie, forte alors de

cinq cents pièces; on ne pouvait emporter ni munitions ni provisions. Nous ne pouvions, faute de chevaux, faire une reconnaissance, ou envoyer une avant-garde de cavalerie pour chercher la route. Les soldats perdaient le courage et la raison, et tombaient dans la confusion. La circonstance la plus légère les alarmait. Quatre ou cinq hommes suffisaient pour effrayer tout un bataillon. Au lieu de se tenir réunis, ils erraient séparés pour chercher du feu. Ceux que l'on envoyait en éclaireurs, couraient se réchauffer dans les maisons. Ils se répandaient de tous côtés, se débandaient et devenaient facilement la proie de l'ennemi. D'autres se couchaient par terre, s'endormaient, un peu de sang sortait de leurs narines, et ils mouraient en dormant. Des milliers de soldats périrent de cette manière. Les Polonais sauvèrent quelques-uns de leurs chevaux, et un peu de leur artillerie; mais les Français et les soldats des autres nations n'étaient plus les mêmes hommes. La cavalerie a surtout souffert : sur quarante mille hommes, trois mille à peine ont été sauvés. Sans l'incendie de Moscow, j'aurais réussi. J'y aurais passé l'hiver.

Il y avait dans cette ville à peu près qua-

rante mille habitans qui étaient pour ainsi dire esclaves. J'aurais proclamé la liberté de tous les esclaves en Russie, et aboli le vasselage et la noblesse. Cela m'aurait procuré l'union d'un parti immense et puissant. J'aurais fait la paix à Moscow, ou bien j'aurais marché sur Pétersbourg l'année suivante; Alexandre le savait bien : aussi avait-il envoyé ses diamans, ses objets précieux et ses vaisseaux en Angleterre. Sans cet incendie, j'aurais complétement réussi. Je les avais battus dans une grande action à la Moskowa; j'attaquai, avec quatre-vingt-dix mille hommes, l'armée russe forte de deux cent cinquante mille, et fortifiée jusqu'aux dents, et la défis complétement. Soixante-dix mille Russes restèrent sur le champ de bataille. Ils eurent l'impudence de dire qu'ils avaient gagné la bataille, bien que je marchasse sur Moscow. Deux jours après, j'étais au milieu d'une belle ville approvisionnée pour un an; car en Russie, il y avait toujours des provisions pour plusieurs mois avant que la gelée ne vînt. Les magasins de toute espèce étaient encombrés. Les maisons des habitans étaient bien pourvues, et la plupart avaient laissé leurs domestiques qui nous auraient servi. Beaucoup de propriétaires avaient laissé des

billets par lesquels ils priaient les officiers français qui prendraient possession de leurs maisons, d'épargner les meubles et autres effets; qu'ils avaient laissé tout ce qui pouvait être utile à nos besoins, et qu'ils espéraient revenir dans peu de jours lorsque l'empereur Alexandre aurait arrangé les affaires, et qu'alors ils seraient bien aises de nous voir. Plusieurs dames étaient restées. Elles savaient qu'à Berlin et à Vienne, il n'avait été fait aucune offense aux habitans: d'ailleurs ils comptaient sur une prompte paix. Nous espérions jouir de nous-mêmes dans des quartiers d'hiver, avec tout espoir de succès au printemps. Deux jours après notre arrivée, l'incendie fut découvert. Il ne paraisait pas d'abord être alarmant, et l'on pensait qu'il aurait pu être causé par des soldats, en allumant leurs feux trop près des maisons qui étaient presque toutes en bois. Cette circonstance m'affligea, et je donnai des ordres extrêmement sévères à ce sujet aux commandans de régimens et autres. Le lendemain, le feu s'était accru, mais pas encore de manière à donner des craintes sérieuses. Cependant, craignant qu'il ne vînt jusqu'à nous, je sortis à cheval et donnai tous les ordres possibles pour l'éteindre. Le jour sui-

vant, un vent violent s'étant élevé, l'incendie se propagea avec la plus grande rapidité. Des centaines de misérables, payés à cet effet, se dispersèrent dans différens quartiers de la ville, et, au moyen de mèches qu'ils cachaient sous leurs manteaux, ils mirent le feu aux maisons qui se trouvaient sous le vent, ce qui était facile, à cause des matières combustibles qui formaient leus bâtisses. Cette circonstance, jointe à la violence du vent, rendit inutiles tous les efforts pour éteindre le feu. Moi-même, j'eus peine à en sortir en vie. Afin de donner l'exemple, je m'exposai au milieu des flammes, et j'eus les cheveux et les sourcils brûlés; mes habits furent brûlés sur mon dos. Mais tous les efforts furent vains parce qu'ils avaient détruit la plupart des pompes, qui étaient au nombre de mille à peu près, et dont je crois que nous ne trouvâmes plus une seule en état de servir. En outre les misérables, payés par Rostopchin (1), couraient de tous côtés, rallnmant partout le feu avec leurs torches;

(1) Voyez les *Lettres sur l'incendie de Moscou*, par l'abbé *Surrugues*, témoin oculaire, et curé de Saint-Louis, à Moscou. Prix, 1 fr. 25 cent. Paris, chez Plancher, libraire, quai Saint-Michel, nº 25.

Cet ouvrage a répondu victorieusement à l'écrit du fameux gouverneur de Moscou; publié Paris en 1823,

ce en quoi ils n'étaient que trop secondés par le vent. Ce terrible incendie détruisit complètement la ville. J'étais préparé à tout, excepté à cet événement. Le coup était imprévu : qui aurait pu croire qu'une nation aurait mis le feu à sa capitale ? Cependant les habitans eux-mêmes firent tous leurs efforts pour l'éteindre, et plusieurs périrent dans la tentative. Ils amenèrent devant nous un grand nombre de ces incendiaires avec leurs torches; car nous n'aurions jamais pu les reconnaître au milieu d'une telle populace. Je fis fusiller à peu près deux cents de ces misérables. Sans ce feu fatal, j'avais tout ce qui était nécessaire à mon armée : d'excellens quartiers d'hiver, des approvisionnemens de toute espèce; et l'année suivante aurait décidé de tout. Alexandre aurait fait la Paix, ou j'aurais été à Pétersbourg.» Je lui demandai s'il pensait qu'il aurait pu soumettre entièrement la Russie. « Non, répondit Napoléon, mais j'aurais obligé la Russie à faire une paix convenable aux intérêts de la France. Je quittai Moscow cinq jours trop tard. Plusieurs des généraux, continua-t-il, ont été arrachés de leurs lits par le feu. Je restai moi-même dans le Kremlin (1), jusqu'à ce que je fusse envi-

(1) Le général Gourgaud m'a dit que, pendant cette

ronné de flammes. Le feu gagna les magasins chinois et indiens, et plusieurs entrepôts d'huile et d'esprit, qui s'enflammèrent. Je me retirai alors dans une maison de campagne, appartenant à l'empereur Alexandre, à peu près à une lieue de Moscow; et vous pouvez juger vous-même de l'intensité du feu, lorsque vous saurez qu'on pouvait à peine tenir les mains sur les murs ou les fenêtres du coté de Moscow, tant elles étaient échauffées. C'était le spectacle d'une mer de feu; des montagnes de flammes rouges et tournoyantes comme les vagues, s'élançaient tout à coup, vers un ciel embrasé, et retombaient ensuite dans un océan de feu. C'était le spectacle le plus grand, le plus sublime, et le plus terrible que j'aie vu de ma vie. — *Allons, docteur* (1).

9. — Je me suis entretenu pendant quelque temps avec Napoléon relativement à la reli-

confusion, un grand nombre de corbeaux, toujours par milliers à Moscow, se perchèrent en masse sur les tours du Kremlin, d'où ils descendaient fréquemment et voltigeaient autour des soldats français en battant des ailes et croassant, comme s'ils les eussent menacés de la destruction qui les attendait. Il ajoute que les troupes avaient été découragées à cette vue, que les soldats regardaient comme d'un funeste présage.

(1) C'était l'expression accoutumée de Napoléon lorsqu'il voulait que je me retirasse.

gion. Je lui dis qu'on avait différentes opinions sur sa croyance en Angleterre, et qu'on l'avait supposé, depuis peu, catholique romain. « *Ebbene*, répliqua-t-il, *credo tutto quel che crede la chiesa.* » (Je crois tout ce que l'église croit.) « J'avais coutume, continua-t-il, quand ils étaient devant moi, de mettre aux prises le pape et l'évêque de Nantes. Le pape voulait rétablir les moines. Mon évêque avait coutume de lui dire que je ne trouvais pas mauvais qu'on fût moine dans le cœur, mais que je ne voulais pas permettre qu'il en existât publiquement aucune société. Le pape voulait me faire confesser; ce que j'évitai toujours en disant: *santo padre*, je suis occupé à présent, quand je serai plus vieux. Je prenais plaisir à converser avec le pape, continua-t-il; c'était un bon vieillard, *ma testardo* (mais tenace) »

« Il y a tant de religions différentes, continua-t-il, ou de modifications dans la religion, qu'il est difficile de savoir laquelle choisir. Si une religion avait existé dès le commencement du monde, je la croirais la véritable. Mais dans l'état où sont les choses, je pense que chacun doit conserver la religion de ses pères. Qu'êtes-vous? — Protestant, répondis-je. — Votre père l'était-il

aussi ? — Oui. — Eh bien, continuez dans cette croyance.

« En France, continua-t-il, je recevais également les catholiques et les protestans à mon lever. Je payais leurs ministres de même.

» Je donnai aux protestans, à Paris, une belle église qui avait autrefois appartenu aux jésuites. Pour prévenir toutes querelles de religion, dans les lieux où se trouvaient des temples protestans et catholiques, je leur défendis également de sonner les cloches pour appeler le peuple au service dans leurs églises respectives, à moins que les ministres de l'un et de l'autre, ne fissent une demande particulière à cet effet, en établissant que c'était d'après le désir, et sur la demande des membres de chaque communion. On donnait alors une permission pour un an, et si, à l'expiration de cette année, la demande n'était pas renouvelée par les deux parties, la permission cessait. Par ces moyens, j'empêchai les discussions qui avaient existé auparavant; parce que les prêtres catholiques ne pouvaient sonner leurs cloches, à moins que les protestans n'eussent un semblable privilége.

» Il existe un lien entre l'animal et la

Divinité. L'homme, ajouta-t-il, est seulement un animal plus parfait que le reste. Il raisonne mieux. Mais que savons-nous si les animaux n'ont pas un langage particulier? Mon opinion est, qu'il y a de notre part, parce que nous ne les entendons pas, présomption à assurer que non. Un cheval a de la mémoire, de la connaissance et de l'amour. Il distingue son maître entre les domestiques, bien que ceux-ci soient plus constamment avec lui. J'avais un cheval qui me reconnaissait parmi tout le monde, et qui, lorsque j'étais sur son dos, manifestait, par ses sauts et sa marche hardie, qu'il savait porter un personnage supérieur à ceux dont il était ordinairement entouré. Il ne voulait permettre à personne autre que moi de le monter, excepté à un palefrenier qui en prenait constamment soin; et lorsqu'il était monté par cet homme, ses mouvemens étaient si différens, qu'il semblait reconnaître qu'il portait un valet. Lorsque je perdais ma route, je le laissais aller, et il la retrouvait toujours dans des endroits où, avec toute mon observation et ma connaissance particulière des lieux, je n'aurais pu le faire. Qui peut nier l'intelligence des chiens? Il existe une chaîne entre les animaux. Les plantes sont autant

d'animaux qui mangent et boivent, et il y existe des degrés jusqu'à l'homme, qui est seulement le plus parfait de tous les êtres. Le même esprit les anime plus ou moins.—Votre gouverneur, dit-il, après un moment de silence, a fermé le sentier qui conduit aux jardins de la compagnie, où je me promenais quelquefois, parce que c'est le seul endroit à l'abri du *vento agro*; il a regardé cette liberté comme une trop grande faveur, *son certo che a qualche cattivo oggetto in vista*. Mais tout cela ne me chagrine pas beaucoup, car lorsque l'heure d'un homme est venue, il doit partir. » Je pris la liberté de lui demander s'il n'était pas fataliste. « *Sicuro*, répondit Napoléon, autant que les Turcs. J'ai toujours été de même. Il faut obéir à l'ordre du destin. (*Quando lo vuole il destino, bisogna ubbidire.*) »

Je lui fis quelques questions relativement à Blucher. « Blucher, dit-il, est un très-brave soldat, *un bon sabreur*. Il est comme un taureau qui ferme les yeux, et, sans voir aucun danger, se précipite en avant. Il a commis mille fautes; et sans des circonstances imprévues, j'aurais pu, différentes fois, le faire prisonnier, lui et la plus grande partie de son armée. Il est obstiné et infatigable,

ne craignant rien, et très-attaché à son pays ; mais, comme général, il est sans talent. Je me souviens que, lorsque j'étais en Prusse, il dînait à ma table, après s'être rendu, et qu'on le considérait comme un homme très-ordinaire. »

En parlant des soldats anglais, il disait : « Le soldat anglais est brave, et les officiers sont généralement gens d'honneur; cependant je ne les crois pas en état d'exécuter de grandes manœuvres. Je pense que si j'étais à leur tête, je pourrais les rendre capables de tout. Pourtant je ne les connais pas encore assez bien pour en parler décidément. J'ai eu une conversation avec Bingham à ce sujet; et bien qu'il ne soit pas de mon avis, je voudrais changer votre système. Au lieu du fouet, je voudrais les conduire par le point d'honneur (1). Je voudrais exciter en eux une certaine émulation. J'avancerais, comme je le faisais en France, tout soldat qui se serait distingué. Après une action, j'assemblais les officiers et les soldats, et je demandais

(1) Napoléon a grandement raison, et aurait pu donner à M. Bingham une preuve de la vérité de son assertion, en lui citant le régiment anglais appelé *The Scotch-Gray* (Ecossais Gris), régiment dans lequel jamais cavalier n'a reçu un seul coup de fouet.

(*Note de l'Editeur.*)

Quels sont ceux qui se sont distingués ? Quels sont les braves? Et j'avançais tous ceux qui savaient lire et écrire. J'ordonnais à ceux qui ne le savaient pas d'étudier jusqu'à ce qu'ils fussent suffisamment instruits, et alors je les avançais. Que ne pourrait-on pas attendre de l'armée anglaise, si chaque soldat espérait devenir général, en se comportant bravement ? Bingham dit cependant que la plus grande partie de vos soldats sont des brutes, et qu'il faut les conduire à coups de bâton. « Mais, certes, continua-t-il, les soldats anglais doivent avoir assez de sentimens pour être placés au moins au niveau des soldats des autres nations chez qui le système dégradant du fouet n'est pas en usage. Tout ce qui avilit l'homme doit être rejeté. » Bingham dit qu'il n'y a que la *canaille* qui s'enrôle volontairement. Cette punition avilissante en est la seule cause. Je voudrais l'abolir, et que le titre même de simple soldat devînt un honneur pour celui qui en serait revêtu. Je voudrais faire ce que j'ai fait en France : j'encouragerais les jeunes gens instruits, les fils de marchands, les nobles, enfin toutes les classes, à me fournir de simples soldats, que j'avancerais selon leur mérite. Je remplacerais le fouet par la prison, le pain et l'eau, par le

mépris de leurs camarades. *Quando il soldato è avvilito e disonorato colle fruste, poco gli preme la gloria e l'onore della sua patria* (1).

Quel sentiment d'honneur peut rester à un homme qui a été fustigé en présence de ses camarades. Il perd tout l'amour de la patrie, et se battrait également contre elle, s'il était mieux payé par le parti opposé. Lorsque les Autrichiens possédaient l'Italie, ils cherchèrent inutilement à faire des soldats des Italiens. Ceux-ci désertaient aussi vite qu'on les avait réunis, ou bien, s'ils se voyaient forcés de marcher à l'ennemi, ils se sauvaient au premier coup de feu. Il était impossible de maintenir un seul régiment. Lorsque j'eus conquis l'Italie, et que je commençai à faire des levées, les Autrichiens se moquèrent de moi, et disaient que cela ne me réussirait pas; qu'ils avaient essayé bien des fois à le faire, et qu'il n'était pas dans le caractère des Italiens de se battre et de devenir de bons soldats. Malgré cela, j'enrôlai plusieurs milliers d'Italiens qui se battirent avec autant de bravoure que les Français, et qui

(1) Quand un soldat a été avili et déshonoré par le fouet, il se soucie fort peu de la gloire ou de l'honneur de son pays.

*

saques sont excellens comme partisans, et les Polonais comme lanciers.

Je lui demandai aussi quel était, à son avis, le meilleur général autrichien? — « Le prince Charles, répondit-il, bien qu'il ait commis un grand nombre de fautes. Quant à Schwartzenberg, il n'est pas capable de commander six mille hommes. »

Napoléon parla du siége de Toulon, et ajouta que là il avait fait prisonnier le général O'Hara. « Je puis dire, continua-t-il, que je l'ai fait prisonnier de ma propre main. J'avais établi une batterie masquée, de huit pièces de vingt-quatre et de quatre mortiers, pour attaquer le fort Malbosquet, qui se trouvait occupé par les Anglais. Cette batterie fut achevée dans la soirée, et j'étais dans l'intention d'attaquer le lendemain matin. Tandis que je donnais des ordres sur un autre point de l'armée, quelques députés de la Convention nationale arrivèrent. Dans ce temps-là, ils prenaient quelquefois sur eux de diriger les opérations militaires, et ces imbéciles ordonnèrent à la batterie de commencer son feu; on obéit à cet ordre. Aussitôt que je vis ce feu prématuré, je pensai que le général anglais attaquait la batterie et l'enleverait probablement, parce que toutes

mes dispositions n'avaient pas encore été prises pour la soutenir. En effet, O'Hara voyant que le feu de la batterie chasserait ses troupes de Malbosquet, et que je finirais par m'emparer du fort qui commandait la rade, se décida à m'attaquer. En conséquence, il se mit à la tête des troupes, fit une sortie, et emporta effectivement la batterie et les lignes que j'avais formées à gauche. (*Ici Napoléon traça sur un morceau de papier le plan de la position des batteries*). Celles de droite furent prises par les Napolitains. Tandis que ceux-ci s'occupaient à enclouer les canons, j'avançai, sans être aperçu, avec trois ou quatre cents grenadiers, par un *boyau* couvert d'oliviers, lequel communiquait à la batterie, et je commençai un feu terrible sur les troupes d'O'Hara. Les Anglais, étonnés, crurent d'abord que les Napolitains, qui occupaient les lignes sur la droite, les prenaient pour des Français, et tous criaient: C'est cette *canaglia* de Napolitains qui fait feu sur nous (car, à cette époque, vos troupes méprisaient beaucoup les Napolitains). O'Hara sortit de la batterie, et s'avança vers nous. Il fut blessé au bras par un sergent; et comme j'étais à l'entrée du boyau, je le saisis brusquement par son habit, et le pous-

sai au milieu de mes soldats, en pensant que c'était un colonel, parce qu'il avait deux épaulettes. Tandis qu'on l'emmenait, il s'écria qu'il était le commandant en chef des Anglais. Il croyait qu'il allait être massacré, parce qu'il existait un ordre de la Convention, de ne point faire de quartier aux Anglais. Je courus à lui, et j'empêchai les soldats de le maltraiter. Il parlait un très-mauvais français; et comme je voyais qu'il s'imaginait qu'on avait l'intention de le massacrer, je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour le rassurer, et donnai ordre qu'on pansât immédiatement sa blessure, et qu'on eût pour lui les plus grands égards. Il me pria ensuite de lui donner des détails sur la manière dont il avait été pris, afin d'en rendre compte à son gouvernement dans sa justification. »

« Ces imbéciles députés de la Convention, continua-t-il, voulaient d'abord attaquer et incendier la ville; mais je leur démontrai qu'elle était très-forte, et que nous perdrions beaucoup de monde; que le meilleur serait de nous emparer des forts qui commandaient la rade, et que les Anglais seraient pris, ou forcés de brûler la plus grande partie de la flotte, et de se sauver. On suivit mes avis; et

les Anglais, devinant quelle en serait la suite, mirent le feu aux vaisseaux, et abandonnèrent la ville. S'il était venu un *libeccio* (1), ils auraient été tous pris. Ce fut Sidney Smith qui incendia la flotte, et elle eût été entièrement brûlée, si les Espagnols eussent fait leur devoir. C'était le plus beau feu d'artifice possible. »

« Les Napolitains, continua-t-il, sont la plus vile *canaglia* du monde. Murat a causé ma ruine en avançant avec eux contre les Autrichiens. Lorsque le vieux Ferdinand en eut connaissance, il se mit à rire, et dit, dans son jargon, que les Napolitains serviraient Murat comme ils l'avaient servi lui-même, lorsque Championet, avec dix mille Français, en avait dispersé cent mille comme des moutons. J'avais défendu à Murat d'agir, parce qu'à mon retour de l'île d'Elbe, il était convenu entre..... et moi, que si je lui cédais l'Italie, *il ne se joindrait pas dans la coalition contre moi.* J'en avais fait la promesse, et je l'aurais tenue; mais cet imbécile de Murat, malgré les ordres que je lui avais donnés, marcha en Italie avec sa canaille, où il fut soufflé comme une balle.

(1) Vent du sud.

Alors, tous mes projets, plans et traités furent renversés. Deux fois Murat m'a trahi et ruiné. La première, lorsqu'il m'abandonna pour se joindre aux alliés avec soixante mille hommes, me forçant par là, d'en tenir en Italie trente mille, dont j'avais tant besoin ailleurs. A cette époque, son armée était commandée par des Français; sans cette marche hasardée de Murat, les Russes se fussent retirés, leur intention n'étant pas d'avancer, si l'Autriche ne se joignait pas à la coalition; vous fussiez ainsi restés seuls, et eussiez accepté la paix de grand cœur. » Napoléon ajouta ensuite qu'il avait toujours été disposé à conclure la paix avec l'Angleterre. « Que vos ministres disent ce qu'ils voudront, disait-il, j'ai toujours été prêt à faire la paix. A l'époque où Fox mourut, tout semblait la faire présager. Si lord Lauderdale eût été sincère, elle aurait été conclue. Avant la campagne de Prusse, je lui fis signifier qu'il ferait mieux d'engager ses concitoyens à faire la paix, parce que, dans deux mois, je serais maître de la Prusse; par la raison que, bien que la Russie et la Prusse réunies pussent s'opposer à moi, la Prusse seule ne le pouvait pas; que les Russes étaient à trois mois de marche de distance,

et que je savais que le plan de campagne des Prussiens était de défendre Berlin, au lieu de se retirer en attendant le renfort des Russes; qu'alors je détruirais leur armée, et prendrais Berlin avant que les Russes n'arrivassent, et qu'ensuite je déferais très-facilement ces derniers. Je conseillai donc à lord Lauderdale de profiter de mes offres de paix, avant que les Prussiens, qui étaient vos meilleurs amis sur le continent, ne fussent battus. Je crois qu'il fut sincère après cette communication; et qu'il écrivit à vos ministres pour les engager à la paix : mais ils ne voulurent jamais y consentir, pensant que le roi de Prusse était à la tête de cent mille hommes; que je pouvais être battu; et que cette défaite causerait ma ruine. Cela était possible : quelquefois une bataille décide de tout, et souvent aussi les circonstances les plus légères décident du sort d'une bataille. L'événement prouva que je ne m'étais pas trompé: Je vainquis à Jéna, et la Prusse fut à moi. Après Tilsit et Erfurt, continua-t-il, une lettre signée de moi et de l'empereur Alexandre, et contenant des propositions de paix avec l'Angleterre, fut envoyée à vos ministres; mais ils ne voulurent pas accepter ces nouvelles propositions. »

Napoléon parla ensuite de sir Sydney Smith. « Sydney Smith, dit-il, est un brave officier. Il a montré une grande habileté dans le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte. Il sut profiter du mécontentement qui existait parmi les troupes françaises, en se voyant si long-temps éloignées de la France. Il prouva aussi beaucoup d'honneur, en envoyant immédiatement à Kléber le refus que fit lord Keith de ratifier le traité, ce qui sauva l'armée française; car s'il eût tenu ce refus secret pendant sept ou huit jours de plus, le Caire aurait été cédé aux Turcs, et l'armée française se serait vue forcée de se rendre aux Anglais. Il montra également beaucoup de noblesse et d'humanité dans tous ses procédés à l'égard des Français qui tombèrent entre ses mains. Il débarqua au Hâvre, selon quelques-uns, pour une sotte gageure qu'il avait faite d'aller au théâtre; d'autres disent que c'était pour examiner la place. Quel qu'ait été son motif, il fut arrêté et renfermé au temple comme espion; il fut même question, pendant un temps, de le juger et de l'exécuter. Peu après, je revins d'Italie. Sydney Smith m'écrivit de sa prison pour me prier d'intercéder en sa faveur. Il est actif, intelligent, remuant et infatigable; mais je le crois *mezzo pazzo*. »

Je lui demandai si sir Sydney n'avait pas déployé beaucoup de talens à Acre. Napoléon répondit : « Oui ; la principale cause de la non réussite, c'est qu'il prit tout mon train d'artillerie à bord de plusieurs petits vaisseaux. Sans cela, j'aurais pris Acre malgré lui. Il se conduisit vaillamment, et fut bien secondé par Philippeaux, français de beaucoup de talent, qui avait étudié avec moi comme ingénieur. Il y avait aussi un major Douglas qui se comporta bravement. L'acquisition de cinq ou six cents matelots, comme canonniers, devint un puissant secours pour les Turcs, dont le courage se releva, et à qui ceux-ci apprirent à défendre leur forteresse. Mais Sydney commit une grande faute en faisant des sorties où deux ou trois cents braves perdirent la vie, sans aucune chance de succès. Il était impossible qu'il réussît contre le grand nombre de Français qui étaient devant Acre. Je parierais qu'il perdit là la moitié de son équipage. Il répandit parmi mes troupes des proclamations qui en ébranlèrent quelques-unes ; je publiai en conséquence un ordre par lequel je le déclarais fou, et défendais toute communication avec lui. Quelques jours après, il envoya, au moyen d'un parlementaire, un lieu-

tenant ou un garde-marine porteur d'un cartel pour moi. Je répondis à ce message que je me rendrais à son invitation, quand il amenerait Marlboroug pour me battre. Malgré cela, j'aime le caractère de cet homme. »

Il me répondit, à la remarque que je lui fis que l'invasion d'Espagne était devenue pour lui un plan destructif : « Si le gouvernement que j'avais établi fût resté, c'eût été la meilleure chose qui eût jamais pu arriver à l'Espagne. J'aurais régénéré les Espagnols, j'en aurais fait une grande nation. Je leur aurais donné une nouvelle dynastie, qui n'aurait eu de droit sur l'Espagne que par le bien qu'elle lui aurait fait. Ils auraient eu un monarque capable de relever la nation, courbée sous le joug de la superstition et de l'ignorance. Peut-être a-t-il mieux valu pour la France que ce plan n'ait pas réussi, car l'Espagne aurait été une dangereuse rivale. J'aurais détruit la superstition et aboli l'inquisition et les monastères de ces paresseux *bestie di frati*. J'aurais détruit entièrement l'influence des prêtres. Les *guerillas* qui se sont battues contre moi avec tant de bravoure, déplorent maintenant ces mêmes succès. Dans les derniers temps que j'étais à Paris, je reçus des lettres de Mina et de plusieurs

autres chefs de guerillas, qui me priaient de les aider à chasser leurs moines. »

Napoléon fit ensuite quelques observations relatives au gouverneur de l'île, dont il opposait les manières mystérieuses et soupçonneuses à la conduite franche et ouverte de sir George Cockburn. « Bien que l'amiral fût brusque et sévère, dit-il, il était cependant incapable d'une action vile. Il ne se proposait aucune atrocité, et par conséquent ne faisait aucun mystère de sa conduite. Jamais je ne l'ai soupçonné d'un dessein sinistre. Et quoique je ne puisse pas l'aimer, je ne pouvais pas non plus le mépriser. Mais je méprise celui-ci. Comme geôlier, l'amiral était bon et humain, et nous lui devions de la reconnaissance; comme notre hôte, nous avions des sujets de mécontentemens et de plaintes contre lui. Ce nouveau geôlier prive pour moi la vie de tout ce qui pourrait me la faire supporter.

Si ce n'était un acte de poltronnerie, qui d'ailleurs plairait à vos ministres, je m'en débarrasserais. *Tengo la vita per la gloria.* Mais je pense qu'il y a plus de courage à supporter une existence comme la mienne qu'à l'abandonner. Ce gouverneur a une double correspondance avec vos ministres, sem-

blable à celle que tous vos ambassadeurs entretiennent avec ceux-ci; les uns écrivent comme pour tromper le monde, dans le cas où on les obligerait jamais à publier leurs lettres, l'autre leur fait un récit sincère, mais pour eux seuls. Je lui dis que je croyais que tous les ambassadeurs, et autres personnages officiels, de tous les pays, faisaient toujours deux récits différens, l'un pour le public, et l'autre contenant des choses qu'on a des raisons de ne pas divulguer. « C'est vrai, *signor medico* », répondit Napoléon, en me prenant par l'oreille avec un sourire. « Mais il n'y a pas dans le monde un ministère aussi machiavélique que le vôtre. Et cela tient à votre système. Ce système et la liberté de la presse mettent vos ministres dans l'obligation de donner quelques détails à la nation, et par cela même, les forcent à tromper le public dans plus d'une circonstance; mais comme il leur est aussi nécessaire de connaître la vérité, ils ont une double correspondance, une officielle et une fausse, pour tromper la nation, lorsque le parlement veut en prendre connaissance et la publie; l'autre particulière et véritable, pour la tenir enfermée, et ne pas la déposer dans les archives. C'est ainsi qu'ils s'arrangent

de manière à faire voir à John Bull les choses comme il leur plaît.

Ce système de fourberie est inutile dans un pays où rien n'oblige à publier ou à rendre des comptes; si le souverain ne veut pas faire connaître ses transactions, il les garde pour lui seul, et ne donne aucune explication; il ne lui est donc pas nécessaire de faire écrire des rapports mensongers pour tromper le peuple. Ces motifs font qu'il y a plus de falsification dans vos documens officiels que dans aucun de ceux des autres nations. »

10.—J'ai écrit à sir Hudson Lowe, pour lui faire part de l'opinion où j'étais qu'une plus longue retraite et le défaut d'exercice amenerait quelque maladie sérieuse qui, selon toutes probabilités, serait fatale à Napoléon.

12.—Je me suis entretenu pendant longtemps avec Napoléon; il était dans son bain. Lui ayant demandé son opinion sur T*** : « T***, me dit-il, est le plus méprisable des agioteurs; c'est un bas flatteur, un homme corrompu, qui a trahi tour à tour tous les partis, tous les individus. Prudent et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune, T*** traite ses ennemis comme s'ils devaient être un jour ses

amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis. Il a du talent, mais il est vénal en toutes choses; on ne peut rien faire avec lui qu'en le payant. Les rois de Bavière et de Wurtemberg m'avaient fait tant de plaintes sur ses extorsions et sa rapacité, que je lui retirai le porte-feuille. J'appris en outre qu'il avait divulgué à quelques intrigans un secret de la plus haute importance, et que je n'avais confié qu'à lui seul. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, T*** m'écrivit en m'offrant ses services, à la seule condition que je lui pardonnasse et lui rendisse ma faveur. Il argumentait d'après une proclamation dans laquelle je disais qu'il était des circonstances auxquelles il était impossible de résister. Mais réfléchissant que je devais faire quelques exceptions, je le refusai, parce que si je n'avais puni personne, cela aurait excité l'indignation. »

Je demandai à Napoléon s'il était vrai que T*** lui eût conseillé de détrôner le roi d'Espagne, ajoutant que je tenais du duc de Rovigo que T*** lui avait dit : « Votre Majesté ne sera jamais en sûreté sur son trône, tant qu'un Bourbon en occupera un autre. » Napoléon me répondit : « Il est vrai qu'il m'a conseillé de faire tout ce qui pourrait nuire aux Bourbons. »

Napoléon m'a fait voir les marques de deux blessures dont l'une a laissé une profonde cicatrice au-dessus du genou gauche ; il m'a dit l'avoir reçue dans sa première campagne d'Italie. Les chirurgiens l'avaient jugée d'abord d'une nature si sérieuse, qu'ils doutaient alors s'il ne serait pas prudent de lui faire subir l'amputation. Il me dit que, lorsqu'il était blessé, il le tenait toujours secret, pour ne pas décourager les soldats. L'autre blessure était sur l'orteil, il l'avait reçue à Eckmühl. « Au siége d'Acre, continua-t-il, une bombe lancée par Sydney Smith, vint tomber à mes pieds. Deux soldats, qui étaient à mes côtés, me saisirent et m'embrassèrent étroitement, l'un par-devant et l'autre de côté, et me firent ainsi un rempart de leur corps, contre les effets de la bombe, qui, en faisant explosion, les couvrit de poussière. Nous tombâmes tous trois dans le trou formé par son éclat : un des deux soldats fut blessé. Je les fis tous deux officiers. L'un a depuis perdu une jambe à Moscow, et commandait à Vincennes, lorsque je quittai Paris. Quand les Russes le sommèrent de rendre la place, il répondit que, lorsqu'ils lui rapporteraient la jambe qu'il avait perdue à Moscow, il leur rendrait la forteresse. Plusieurs fois dans ma

vie, continua-t-il, j'ai été sauvé par des soldats et des officiers, qui se précipitaient devant moi au milieu du danger le plus imminent. Comme j'avançais sur Arcole, le colonel Meuron, mon aide-de-camp, se jeta devant moi, me couvrit de son corps, et reçut la blessure qui m'était destinée. Il tomba mort à mes pieds, et son sang me jaillit au visage. Il avait donné sa vie pour sauver la mienne. Jamais, je crois, on n'a vu tant de dévouement de la part des soldats, que les miens m'en ont témoigné. Dans tous mes malheurs, jamais le soldat, même expirant, n'éleva une plainte contre moi; jamais un homme n'a été servi plus fidèlement par ses troupes. La dernière goutte de sang sortait de leurs veines avec le cri de *vive l'Empereur.* »

Je lui demandai, dans le cas où il eût gagné la bataille de Waterloo, s'il eût consenti au traité de Paris? Napoléon répondit : « Certes, je l'aurais ratifié. Il n'entrait pas dans mon système de proposer une semblable paix moi-même. J'avais déjà abdiqué, plutôt que de consentir à des conditions bien meilleures; mais trouvant le traité tout fait, je l'aurais accepté, parce que la France avait besoin de repos.

13. — Sir Hudson Lowe a fait passer au

comte Las Cases l'ordre de renvoyer son domestique, et de le remplacer par un soldat qu'il lui envoyait à cet effet. Le comte répondit que sir Hudson Lowe avait le pouvoir de lui ôter son domestique; mais qu'il ne pouvait l'obliger à en prendre un de sa main. Qu'il lui serait sans doute très-incommode de perdre cet homme, vu le mauvais état de la santé de son fils; mais que si on le renvoyait, il n'en accepterait pas un du choix de sir Hudson Lowe. Le capitaine Poppleton a écrit au gouverneur pour lui faire connaître la réponse du comte, et lui dire, en même temps, que l'homme qu'il proposait pour remplacer le domestique du comte, avait déjà été employé à Longwood, et qu'on l'en avait renvoyé pour cause d'ivrognerie. Sir Hudson me chargea alors de dire au capitaine Poppleton que le premier domestique pourrait rester jusqu'à ce qu'on en eût trouvé un qui convînt, ajoutant qu'il s'en occuperait lui-même, et qu'il me priait de le dire au comte. Je lui appris que j'étais dans l'intention d'appeler M. Baxter, pour lui demander son avis sur la maladie du jeune Las Cases, qui présentait quelques symptômes alarmans.

Je communiquai au comte Las Cases le message dont j'étais chargé pour lui, par sir

Hudson Lowe. Le comte répondit : « Si le gouverneur m'avait dit qu'il ne voulait pas que mon domestique restât avec moi, ou qu'il serait bien aise que je le renvoyasse, et qu'il m'eût donné quinze jours pour en chercher un autre, je l'aurais aussitôt renvoyé, et j'aurais probablement prié le gouverneur de m'en envoyer un ; mais, d'après la manière dont il agit avec moi, je ne prendrai aucun domestique de sa part ; il me traite comme me traiterait un caporal. Quand même l'amiral aurait eu des sujets de se plaindre de moi, il ne m'eût jamais ôté mon domestique par esprit de vengeance.

J'ai dîné, à *Plantation-House*, avec le marquis Montchenu, qui égaya la compagnie par l'importance qu'il attachait à sa *grande naissance*, sur laquelle il raconta plusieurs anecdotes.

16. — Le vaisseau de transport *The Adamant* est arrivé du Cap. Il était porteur de la nouvelle de l'arrivée de sir Georges Cockburn en Angleterre, lequel avait obtenu, le 2 août, une audience du prince régent.

Un inspecteur de police, nommé Rainsford, est arrivé d'Angleterre après avoir été au Cap.

17.—L'approvisionnement de Longwood

a été diminué, par ordre de sir Hudson Lowe, de deux livres de viande par jour, à cause du départ d'un domestique qui n'en recevait qu'une. On diminua également la dépense d'une bouteille de vin.

Les charretiers qui apportent les provisions disent que le linge sale de Longwood, lorsqu'il arrive à la ville, est fort souvent inspecté par sir Thomas Reade. La comtesse Bertrand avait fait passer dans le coffre contenant ce linge, des nouvelles qu'elle tenait de miss Chesborough, avant l'arrivée de sir Hudson Lowe, dans l'île. Le papier avait été placé avec négligence sur le linge, et le coffre n'était pas fermé. Sir Thomas Reade s'en aperçut et dit que c'était une violation des règles, et que miss Chesborough devrait être renvoyée de l'île. Il examina ensuite le linge de la comtesse, sur lequel il fit des observations tout-à-fait contraires à la délicatesse et au respect que l'on doit au sexe.

J'ai dit à Napoléon que j'avais appris qu'il avait sauvé la vie au maréchal Duroc dans ses premières campagnes d'Italie, lorsque celui-ci avait été pris et condamné pour cause d'émigration, et que l'on prétendait que c'était là la cause du grand attachement que Duroc lui avait conservé jusqu'à sa mort. Napoléon

parut surpris, et répondit : « Il n'en est rien. Qui vous a fait ce conte ? » Je dis que je l'avais entendu répéter par le marquis de Montchenu, dans un dîner. « Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, répondit Napoléon : j'ai tiré Duroc du train d'artillerie, qu'il n'était encore qu'un enfant, et je l'ai protégé jusqu'à sa mort. Mais je pense que Montchenu a dit cela, parce que Duroc était d'une ancienne famille, ce qui, aux yeux de cet homme, est la seule source du mérite. Il estime beaucoup ceux qui peuvent mettre en avant autant de quartiers de noblesse qu'il en possède. Ce sont des gens de cette opinion qui ont hâté la révolution. Avant elle, un homme comme Bertrand, qui vaut à lui seul une armée de féodaux ignorans, n'aurait pas même été sous-lieutenant, tandis que de gothiques parchemins auraient fait un général d'un enfant. Que Dieu ait pitié de toute nation qui, à l'avenir, sera gouvernée avec de pareils principes ! continua-t-il. La plupart des généraux de mon temps, dont les belles actions enorgueillisent la France, sont sortis de la classe plébéienne. Je suis étonné qu'on ait admis la duchesse de Reggio au rang de *première dame d'honneur* de la duchesse de Berry, car son mari n'était jadis qu'un

simple soldat, et n'est pas d'une *grande naissance.* » Je lui demandai son opinion sur le duc de Reggio? « C'était un brave homme, dit Napoléon, *ma di pòca testa.* Il s'est laissé influencer par sa jeune épouse, qui sort d'une ancienne famille. Cependant, il m'avait offert ses services lors de mon retour de l'île d'Elbe, et prêté serment de fidélité.» Je demandai à Napoléon s'il pensait qu'il eût été sincère! « Il aurait pu l'être, *signor medico.* J'ose même affirmer qu'il l'eût été, si j'eusse réussi. »

Napoléon est très-occupé à dicter ses mémoires aux comtes Bertrand et Montholon.

Sir Hudson a fait quelques difficultés pour permettre que le produit de la dernière vente d'argenterie fût mis à la disposition des Français, en donnant pour prétexte que la somme était trop forte. (Elle s'élevait à 295 livres sterling.) Il a demandé des détails sur la manière dont on comptait l'employer. Il a vu d'après l'examen fait, que sur les 295 livres sterling, il ne resterait que fort peu de chose de disponible, parce qu'il était dû 85 liv. à Marchand, 45 liv. à Cipriani, 76 l. à Gentilini; cet argent avait été avancé par eux, pour achat de choses extraordinaires dans la nourriture, avant la dernière vente de l'argenterie.

Il était dû aussi 70 livres sterling à M. Balcombe, 10 liv. à Le Sage et 20 liv. à Archambaud pour achat de volailles.

22. — Sir Hudson Lowe a ordonné une nouvelle réduction dans le vin et la viande.

J'ai rencontré le baron Sturmer en ville; et je me suis entretenu quelque temps avec lui. Il désirait beaucoup voir Napoléon. Il m'a appris que sir Hudson Lowe, en permettant aux commisaires d'entrer jusqu'à la porte extérieure de Longwood, avait exigé leur parole d'honneur que, sans qu'il leur en ait accordé la permission, ils ne parleraient pas à Napoléon.

23. — Sir Pultney Malcolm est arrivé du Cap. Napoléon souhaitait ardemment les journaux. J'ai essayé de lui en procurer, mais j'ai appris que le gourverneur s'était emparé de tous ceux qu'on avait apportés.

25. — En revenant de la ville, à Longwood, je rencontrai, sur la route, sir Hudson Lowe à cheval. Lorsque j'approchai de son excellence, elle me dit d'un air de triomphe : « Vous trouverez votre ami Las Cases en sûreté. » Quelques minutes après, je vis le comte sous la surveillance de l'aide-de-camp Prichard, et se rendant à Hut's-Gate. Voici comment les choses s'étaient passées. A peu près vers les trois heures,

sir Hudson Lowe, accompagné de sir Thomas Reade, du major Gorrequer et de trois dragons, entrèrent à Longwood. Ils furent immédiatement suivis du capitaine Blakeney et du ministre de la police. Sir Hudson Lowe et le major Gorrequer s'éloignèrent un peu, tandis que les autres se rendirent à la chambre du capitaine Poppleton, après avoir préalablement ordonné à un détachement, commandé par un caporal, de les suivre. Sir Thomas ordonna au capitaine Poppleton d'envoyer chercher Las Cases qui était en ce moment avec Napoléon. Après avoir attendu quelque temps, Las Cases sortit, et fut arrêté par Reade et le commissaire de police, comme il se rendait à sa chambre ; on s'empara ensuite de ses hardes et de ses effets. Ses papiers furent cachetés avec soin par son fils, qui se rendit aussitôt après à Hut's-Gate, sous la surveillance d'un officier du 66e régiment, chargé de l'empêcher de voir qui que ce fût, à l'exception du gouverneur et de son état-major. La cause de tout ceci était que Las Cases, le père, avait donné à Scott, son domestique, une lettre écrite sur de la soie, que celui-ci devait porter en Angleterre. Scott fit part de cette circonstance à son père, qui le conduisit chez un M. Baker,

et de là chez le gouverneur qui, après l'avoir interrogé, le fit mettre en prison.

Je vis Napoléon dans la soirée; il paraissait ignorer les intentions de Las Cases. « Je suis cependant convaincu, dit-il, qu'il n'y a rien d'important dans la lettre saisie, parce que Las Cases est un honnête homme, et qu'il m'est trop dévoué pour former aucune entreprise qui pût le compromettre, ou qui me soit relative, sans m'en avoir d'abord instruit; c'était sans doute quelque plainte qu'il adressait à son épouse, sur la conduite du gouverneur, et les vexations qu'il nous fait journellement éprouver; peut-être écrivait-il à son banquier à Londres, car il a quatre ou cinq mille livres sterl. de placés, qu'il était dans l'intention de retirer pour venir à mon secours : et il ne se souciait pas sans doute que sa lettre passât par les mains de Hudson Lowe, auquel aucun de nous ne se fierait. Si Las Cases m'eût consulté, je l'aurais détourné de ce dessein, non que je désapprouve ses efforts pour faire connaître notre situation; mais je le blâme d'avoir agi avec autant d'étourderie. Comment un homme qui a autant d'esprit que Las Cases, a-t-il pu choisir pour agent secret un esclave, qui ne sait ni lire ni écrire, et songer à l'envoyer

passer six mois en Angleterre, où il n'a jamais été, où il ne connaît personne, et où il aurait très-certainement mal rempli les fonctions qui lui étaient confiées ? D'ailleurs, à moins que le gouverneur ne soit un *scioccone*, il n'aurait pu en obtenir la permission de quitter l'île. Je ne puis expliquer sa conduite, qu'en admettant que le poids de nos afflictions et la triste situation de son fils, condamné à mourir d'une maladie incurable, ont égaré son jugement. Je voudrais que la vérité fût connue ; et je suis fâché de cet incident, parce qu'en m'accusant d'avoir eu connaissance de ce projet, on aura par-là une mince opinion de mon intelligence. En supposant que j'eusse consenti à un complot aussi absurde, je lui aurais recommandé de charger un homme d'honneur de cette importante mission, en lui recommandant de porter, directement au prince régent, nos réclamations, en exigeant, au préalable de cet homme, sa parole qu'il garderait religieusement le secret, dans le cas où il n'aurait pas voulu s'acquitter de cette mission. S'il nous avait trahi, tant pis pour lui. Las Cases a, chez lui, mes campagnes d'Italie, et toute la correspondance officielle entre l'amiral, le gouverneur et Longwood, et l'on m'a dit

qu'il avait fait un journal contenant les détails de tout ce qui s'est passé ici, avec un grand nombre d'anecdotes qui me concernent. J'ai prié Bertrand d'aller à *Plantation-House*, pour réclamer tous ces objets. C'est la partie la moins intéressante de ma vie, parce qu'elle n'a rapport qu'au commencement de ma carrière; je ne voudrais pourtant pas que ce gouvernement l'eût à sa disposition. »

« Je suis sûr, répéta-t-il encore, qu'il n'y a rien d'important dans la lettre de Las Cases; si cela eût été, il me l'aurait fait connaître. Mais j'ose dire que ce *** écrira là-dessus cent faussetés en Angleterre. Tandis que j'étais à Paris, lors de mon retour de l'île d'Elbe, je trouvai dans les papiers particuliers de M. de B***, une lettre qui avait été écrite de l'île d'Elbe, par une des femmes de chambre de ma sœur Pauline, et qui paraissait avoir été dictée dans un moment d'aigreur. Pauline est très-belle et très-gracieuse. Il y avait une description fort exacte de ses habitudes, de son vêtement, de sa garde-robe, ainsi que de ses goûts; on ajoutait que j'étais soigneux de contribuer à son bonheur, et que j'avais présidé moi-même à l'ameublement de son boudoir; puis, venant à

ce qui me concernait personnellement, on disait quel homme extraordinaire j'étais; qu'une nuit, m'étant horriblement brûlé le doigt, j'avais versé une bouteille d'encre presque entière dessus, sans faire seulement attention à la douleur; on faisait mention d'autres petites *bêtises*, assez vraies peut-être, mais qui ne méritaient pas d'être écrites. M. de B*** avait falsifié cette lettre en y ajoutant des choses abominables : telles que de dire que j'avais couché avec ma sœur; et dans la marge, était écrit de la main du faussaire : *A imprimer.* »

26.—Napoléon était dans son bain. Il m'a demandé si j'avais appris quelque chose de relatif à Las Cases, et me témoigna le chagrin qu'il ressentait de le perdre. « Las Cases, dit-il, est le seul parmi les Français qui sache bien parler anglais, ou du moins qui l'explique à ma satisfaction. Je ne puis maintenant lire un journal anglais. Madame Bertrand comprend parfaitement cette langue; mais vous savez qu'on ne peut pas toujours importuner une dame. Las Cases m'était très-nécessaire. Priez l'amiral de s'intéresser à ce pauvre homme, qui, j'en suis convaincu, n'en a pas dit autant que Montholon en avait dit dans sa lettre. Il succombera sous le poids

de tant d'afflictions, car il est d'une constition faible, et cela terminera un peu plus tôt l'existence de son malheureux fils (1).

Napoléon demanda si madame Bertrand n'était pas indisposée, et dit qu'il craignait qu'elle ne soupçonnât que sa mère était morte ou dangereusement malade. « Les impressions du plaisir et de la douleur, disait-il, produisent de fortes impressions sur l'âme de ces créoles susceptibles. Joséphine était sujette aux attaques de nerfs toutes les fois qu'elle éprouvait quelque chagrin. C'était une femme aimable, spirituelle, affable, et vraiment charmante. *Era la dama la più graziosa di Francia.* C'était la déesse de la toilette; toutes les modes tiraient d'elle leur origine; tout ce qu'elle mettait semblait charmant; et puis, elle était si bonne, si humaine : c'était bien la meilleure femme de toute la France. »

Il parla ensuite de la détresse qui se faisait sentir en Angleterre, et prétendit qu'elle était causée par les abus du ministère. « Vous avez

(1) Si les morts pouvaient savoir se qui se passe en ce monde, quel plaisir pour Napoléon d'apprendre que le fils de M. Las Cases est bien portant et qu'il a donné des coups de cravache au *boja Hudson Lowe*!..... Voyez la brochure intitulée : *Rencontre de sir Hudson Lowe avec M. Emmanuel Las Cases.* Paris, Plancher, 1 fr 25 c.

fait des merveilles, dit-il, et des choses qui pourraient paraître impossibles; mais je pense que l'Angleterre, écrasée comme elle l'est sous le fardeau d'une dette nationale, pour le paiement de laquelle il lui faudrait quarante années de paix et de commerce, peut être comparée à un homme qui a bu beaucoup d'eau-de-vie, pour augmenter son courage et ses forces, mais qui bientôt, affaibli par ce même stimulant qui lui a donné un moment d'énergie, chancelle et finit par tomber, épuisé par les moyens extraordinaires qu'il a employés pour se soutenir. »

La conversation tourna alors sur la bataille d'Austerlitz. Napoléon m'apprit qu'avant la bataille, le roi de Prusse avait signé la coalition contre lui. Haugwitz, dit-il, vint me l'apprendre, et me conseilla en même temps de faire la paix. Je répondis à cela : L'issue de la bataille qui se prépare décidera de tout. Je crois la gagner; et dans ce cas, je dicterai une paix convenable à mes vues. Maintenant, je ne puis rien écouter. — L'événement répondit pleinement à mon attente : je remportai une victoire si décisive, qu'elle me mit à même d'imposer les conditions que je voulus. » Je demandai à Napoléon si cet Haugwitz était un de ses affidés. « Non, ré-

pondit-il, mais c'était un homme qui pensait que la Prusse ne jouerait jamais le premier rôle (*giocare il primo ruolo*) dans les affaires du continent; que ce n'était qu'une puissance du second ordre, et qu'elle devait agir comme telle. Dans le cas où j'aurais été vaincu, j'espérais que la Prusse ne se joindrait pas franchement aux alliés, parce qu'il aurait été naturellement de son intérêt de conserver un équilibre en Europe, ce qui n'aurait pu exister si elle se fût réunie à ceux qui seraient devenus les plus forts par ma défaite. D'ailleurs, la jalousie et le soupçon se seraient élevés, et les alliés n'auraient point eu confiance au roi de Prusse, qui les avait déjà trahis. Je donnai le Hanovre aux Prussiens, continua-t-il, afin de les brouiller avec vous, et d'exciter une guerre qui vous aurait fermé le continent. Le roi de Prusse fut assez simple pour croire qu'il pourrait conserver cette province et rester en paix avec vous. Il me fit ensuite la guerre comme un insensé, poussé par la reine, le prince Louis, et une foule d'autres jeunes gens qui lui firent croire que la Prusse était assez forte, même sans le secours de la Russie. Il apprit bientôt le contraire à ses dépens. » Je demandai ce qu'il aurait fait, si le roi de Prusse

avait joint son armée à celle des alliés avant la bataille d'Austerlitz. Il me dit : « Ah ! M. le docteur, cela aurait changé complètement la face des choses. »

Il fit l'éloge du roi de Saxe, qu'il disait être un très-brave homme; du roi de Bavière, qui était bon et franc; et du roi de Wurtemberg, qui était un prince de beaucoup de moyens, mais d'un caractère dur. « Alexandre et le roi de Wurtemberg, disait-il, sont deux souverains pleins de talent. Lord *** est un mauvais sujet et un agioteur. Tandis qu'il négociait à Paris, il faisait partir chaque jour des courriers pour Londres, afin de connaître la hausse et la baisse, ce qui l'intéressait plus que tout le reste. Si c'eût été un honnête homme, au lieu d'un agioteur, il est probable que la négociation aurait réussi. Je fus bien fâché, par la suite, d'avoir à traiter avec un homme d'un caractère aussi méprisable. » Il prononça ces derniers mots d'un air dédaigneux.

27. — Napoléon est très-affligé de la manière dont on a traité Las Cases, et de ce qu'on retient ses propres papiers. Il faisait observer justement que, s'il y avait eu le plan de quelque complot dans la lettre de Las Cases, le gouverneur s'en serait aperçu

en moins de dix minutes; qu'il avait pu voir, en aussi peu d'instans, que les campagnes d'Italie ne contenaient aucune trahison, et que d'ailleurs il était contraire à toutes les lois de lui retenir ses papiers. « Peut-être, continuait-il, sir Hudson viendra dans quelques jours dire qu'il a été averti qu'il se tramait une conspiration pour effectuer mon évasion avec cet homme. Quelle certitude ai-je que, lorsque j'aurais fini d'écrire mon histoire, il ne s'en emparera pas? Il est vrai que je puis garder mes manuscrits dans ma chambre, en disputer la propriété le pistolet à la main, et faire sauter la cervelle au premier qui voudrait s'en emparer. Pauvre ressource! Il faudra que je me décide à brûler tout ce que j'ai fait : c'était mon seul amusement dans cette affreuse demeure; peut-être mes écrits auraient-ils intéressé le monde; mais avec ce *sbirro siciliano*, il n'y a ni garantie ni sécurité. Il viole toutes les lois, et foule aux pieds la décence, la politesse et les égards que les hommes se doivent réciproquement dans l'état social; une joie sauvage brillait dans ses yeux lorsqu'il est venu, parce qu'il avait trouvé une nouvelle occasion de nous insulter. Dans le moment qu'avec son état-major il faisait entourer la maison,

il me rappelait les sauvages des îles de la mer du Sud, dansant autour des prisonniers qu'ils vont dévorer. Répétez-lui, continua l'Empereur, ce que j'ai dit de sa conduite. » Et de peur que je n'oubliasse ses expressions relativement aux sauvages, il me les répéta une seconde fois, et me les fit redire après lui.

Je suis allé à Hut's Gate pour voir sir Hudson Lowe, qui m'avait fait demander par un dragon; il m'assura que les campagnes d'Italie et les papiers officiels seraient renvoyés à Longwood le lendemain, et me pria de dire au général Bonaparte que tous ses papiers avaient été respectés, et que tout ce qui le concernait lui serait rendu. Il dit que, quant au journal de Las Cases, il s'en entretiendrait avec le comte Bertrand.

J'appris à son excellence que Napoléon avait nié qu'il eût eu aucune connaissance du projet formé par le comte Las Cases, et j'ajoutai que j'étais convaincu qu'il avait ignoré les intentions du comte jusqu'à ce que ses lettres eussent été arrêtées. Sir Hudson répondit qu'il le tenait quitte de toute connaissance sur cette affaire, et qu'il me priait de lui faire savoir. Il se félicita beaucoup de son discernement dans l'opinion

qu'il s'était formée à l'égard du domestique du comte Las Cases.

J'ai vu ensuite le jeune Las Cases, qui est très-malade. Sir Thomas Reade resta dans la chambre tandis que je le visitais. En sortant, sir Thomas me dit que « le père Las Cases avait été d'une si grande impertinence avec le gouverneur, que celui-ci avait ordonné qu'on ne lui laissât voir personne à moins que ce ne fût en présence de quelqu'un de son état-major. »

A mon retour, je rendis à Napoléon le message du gouverneur, et l'assurai que j'avais vu une partie de ses papiers cachetés. Lorsque je lui appris que le gouverneur l'acquittait de toute participation dans cette affaire, il me répondit : « Si j'en eusse été instruit et que je ne l'eusse point empêché, j'aurais été pis qu'un *pazzo da catena.* Il suppose qu'il s'agissait d'un complot pour faciliter mon évasion. Je puis dire en toute sûreté que j'ai quitté l'île d'Elbe accompagné de huit cents hommes seulement, et que je suis arrivé à Paris, en traversant toute la France, sans employer aucun complot ni machination. »

Napoléon envoya chercher Saint-Denis, qui avait copié le journal de Las Cases, et le

pria de lui en donner une idée Saint-Denis répondit que ce journal contenait ce qui était arrivé de remarquable depuis l'embarquement à bord du Bellérophon, et quelques anecdotes sur différentes personnes, et sur sir George Cockburn. « Comment y est-il traité? demanda Napoléon. » — « Comme cela, sire. » — « A-t-il marqué que je l'avais appelé *requin?* »—« Oui, sire. »—« Et sir George Bingham? »—« Il en parle fort honorablement, ainsi que du colonel Wilks. » — « N'y a-t-il rien qui puisse compromettre quelqu'un (et il nomma trois ou quatre personnes)? » — « Non, sire. » — « Parle-t-il de l'amiral Malcolm? » — « Oui, sire. » — « Dit-il que j'ai observé qu'il avait la physionomie d'un véritable Anglais? »—« Oui, sire, et il le traite fort bien. » — « Il ne dit rien du gouverneur actuel? »—« Il en parle beaucoup, sire, répondit Saint-Denis, qui ne pouvait s'empêcher de sourire. »—« Répète-t-il que j'ai dit : *c'est un homme ignoble;* et sa figure est la plus basse que j'aie jamais vue? » Saint-Denis répondit affirmativement; mais il ajouta que ses expressions étaient fréquemment adoucies. Napoléon demanda si le comte avait conservé l'anecdote de la tasse de café? Saint-Denis répondit

qu'il ne se le rappelait pas. « Dit-il que je l'ai appelé *sbire sicilien ?* » — « Oui, sire. » —*C'est son nom*, dit Napoléon.

Napoléon parla de son frère Joseph, et dit : « Il avait un excellent caractère. Ses vertus et ses talens convenaient à la vie privée à laquelle la nature l'avait destiné. Trop bon pour être un grand homme, il n'a nulle ambition ; il me ressemble beaucoup au physique, mais il est bien mieux. Il est plein d'instruction ; mais ce n'est pas celle qui convient à un monarque : il n'est pas capable non plus de commander une armée. »

29. — Me trouvant fort incommodé depuis quelques jours d'une attaque au foie, maladie dominante et souvent mortelle dans cette île, et sentant les symptômes s'aggraver considérablement par les fréquens voyages que j'étais forcé de faire de la ville à *Plantation-House, et vice versâ*, j'eus recours au docteur M. Léan, du 53e régiment, pour me faire une saignée abondante. Sir Hudson Lowe entra dans mon appartement tandis que cette opération avait lieu. Je lui appris que Napoléon avait dit : « Quelle garantie puis-je avoir que le gouverneur ne viendra pas quelque jour s'emparer du manuscrit de mon histoire, lorsqu'il sera terminé, sous un

prétexte quelconque?» et qu'il m'avait prié de lui exprimer cette crainte. Sir Hudson répondit : « La bonne conduite qu'il tiendra deviendra sa garantie. »

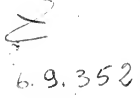
Peu de temps après, je vis Napoléon dans son cabinet de toilette. Il était fort content qu'on lui ait rendu les campagnes d'Italie, et dit qu'il réclamerait les autres papiers. « Ce gouverneur, ajouta-t-il, s'il avait la moindre délicatesse, ne continuerait pas de lire un ouvrage dans lequel sa conduite est présentée sous son véritable jour. Il aura dû être peu satisfait des comparaisons que j'ai faites entre Cockburn et lui, surtout lorsque je dis que l'amiral était grossier, mais incapable d'une action vile; que son successeur est capable de tout *** et ***. Je suis cependant content qu'il ait lu ce journal; il connaîtra la véritable opinion que nous avons de lui... »

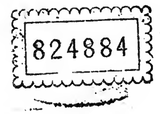
Tandis que l'empereur parlait, ma vue s'obscurcit, tout ce qui m'entourait parut s'agiter devant mes yeux, et je tombai enfin, privé de connaissance, sur le plancher. Jamais je n'oublierai le premier objet qui s'offrit à ma vue, lorsque je repris l'usage de mes sens: c'était Napoléon penché sur mon visage, et me regardant avec l'expression du plus grand intérêt et de l'anxiété la plus

tendre. D'une main il ouvrait le col de ma chemise, et de l'autre il tenait un flacon de vinaigre des quatre voleurs sous mes narines. Il m'avait ôté ma cravate, et versé une bouteille d'eau de Cologne sur le visage. « Lorsque je vous ai vu tomber, me dit-il, j'ai cru d'abord que votre pied avait glissé; mais vous voyant rester sans mouvement, je craignis que ce ne fût une attaque d'apoplexie. Votre visage était d'une pâleur mortelle, vos lèvres blanches et sans mouvement, et rien n'annonçait la respiration; je finis par croire que c'était un accès de syncope, et que votre âme s'était évanouie. » Marchand vint alors dans la chambre où nous étions, et Napoléon lui ordonna de m'apporter de l'eau de fleur d'orange, son remède favori. Dans son empressement, en me voyant tomber, il avait cassé le cordon de la sonnette. Il me dit qu'il m'avait relevé et placé sur un fauteuil, qu'il avait promptement arraché ma cravate, et jeté de l'eau de Cologne et de l'eau sur la figure: il me demanda s'il avait bien fait? Je lui dis que c'était tout ce qu'il fallait faire, et qu'un chirurgien ne m'aurait pas mieux secouru; excepté qu'au lieu de me faire coucher, il m'aurait mis sur un fauteuil. Lorsque je quittai la chambre, je l'en-

tendis dire, à voix basse, à Marchand, de me suivre, dans la crainte qu'il ne me prît une autre faiblesse.

FIN DU PREMIER VOLUME.





289
6.9.35

Digitized by Google




Digitized by Google